

Aménagement forestier

Exemplaire destiné à la mise
à disposition du public

Forêt communale de Rospigliani

Département : Corse-du-Sud / Haute-Corse

2012 – 2031

Surface cadastrale : 87,59 69 ha
Surface retenue pour la gestion : 84,53 ha

Altitudes extrêmes : 520 m – 1250 m

Révision d'aménagement

SRA Corse



Certifié ISO 9001 et ISO 14001

Exemplaire destiné à la mise à disposition du public, limité à la partie technique de l'aménagement conformément aux dispositions de l'article D212-6 du code forestier.

Document ONF

La reproduction intégrale ou partielle et l'utilisation, par quelque procédé que ce soit, de ce document à des fins commerciales faites sans l'autorisation de l'ONF Corse est illicite. L'exploitation à des fins publiques sera faite en stricte conformité avec la loi (Loi 92-597 1992-07-01, Loi n°2006-961 du 1 août 2006, Loi n°2011-1898 du 20 décembre 2011).

Document à référencer ainsi :

« **ONF, 2012.** Aménagement forestier. Forêt communale de Rospigliani. 2012-2031. *Office National des Forêts, Direction Régionale de Corse, Corte, 90 p.* »

Direction Régionale de CORSE UT de Vivario - Corté	Département de Haute-Corse Arrondissement de Corté Canton de Vezzani	Régions IFN • Sillon de Corte [code 2B-4] • Renoso-Incudine [code 2B-8]
---	--	---

FORÊT COMMUNALE DE ROSPIGLIANI

84,53 ha

Révision de l'Aménagement forestier 2012 – 2031

Série unique : 84,53 ha

► Objectif principal : production de bois

Altitudes

- Supérieure 1250 m
- Moyenne 850 m
- Inférieure 520 m

ESSENCES OU FORMATIONS DOMINANTES	Part de la superficie (%) en début d'aménagement
Pin laricio de Corse	80,8
Chêne vert	3,0
Aulne de Corse (<i>plantation</i>)	3,0
Pin maritime	1,5
Cèdre de l'Atlas (<i>plantation</i>)	1,2
Feuillus divers (<i>dont merisier et érable sycomore issus de plantations disséminées</i>)	0,6
Maquis	8,7
Vides non boisables (<i>rochers, etc.</i>)	1,2
TOTAL	100

TABLE DES MATIÈRES

0. Renseignements généraux	7
0.1. Désignation et situation de la Forêt	7
0.1.1. Nom et propriétaire de la Forêt	7
0.1.2. Origine de la Forêt, éléments d'histoire	7
0.1.3. Situation de la Forêt	7
0.1.4. SRA s'appliquant à la Forêt	7
0.1.5. Organisation administrative de la gestion	7
0.2. Surface de la Forêt	7
0.2.1. Surface en date du dernier Aménagement (1996 à 2010)	7
0.2.2. Surface retenue	7
0.3. Procès-verbaux de délimitation ou de bornage	8
0.3.1. Documents officiels de délimitation et bornage	8
0.3.2. Modifications par rapport au dernier Aménagement	8
0.3.3. État du bornage	8
0.4. Parcellaire	8
1. Analyse du milieu naturel	11
1.1. Facteurs écologiques	11
1.1.1. Topographie et hydrographie	11
1.1.2. Climat	11
1.1.3. Géologie	11
1.1.4. Pédologie	11
1.1.5. Synthèse des facteurs écologiques : les stations forestières	12
1.2. Habitats naturels	12
1.2.1. Habitats prioritaires	13
1.2.1.1. Peuplements supraméditerranéens de pin laricio de Corse à Bruyère arborescente	13
1.2.1.2. Peuplements denses montagnards de pin laricio de Corse à Luzule du Piémont	13
1.2.1.3. Communauté des sources et suintements carbonatés	13
1.2.2. Habitats communautaires	13
1.2.2.1. Yeuseraie corse à houx	13
1.2.3. Zones humides	14
1.3. Zonages environnementaux	14
1.4. Flore	14
1.4.1. Étages et séries de végétation	14
1.4.2. Relevé des espèces végétales remarquables	14
1.4.3. Répartition des essences forestières	14
1.4.4. Peuplement et arbres biologiquement remarquables	15
1.4.5. Bois mort	15
1.4.6. Précision sur l'état sanitaire des peuplements	15
1.5. Description des peuplements forestiers	16
1.5.1. Types de peuplements rencontrés sur la Forêt	16
1.5.1.1. Futaie dense de pin laricio	16
1.5.1.2. Peuplement lâche de pin laricio	17
1.5.1.3. Futaie de chêne vert	17
1.5.1.4. Plantation d'essences diverses (parcelle 1)	17
1.5.2. État récapitulatif des types de peuplements	18
1.5.3. État de répartition des surfaces des types de peuplements par parcelle	18
1.5.4. États synthétiques par grand type de peuplement	18
1.5.4.1. Futaie régulière de pin laricio	18

1.5.4.2. Futaie irrégulière de pin laricio.....	19
1.5.4.3. Plantation d'Aulne de Corse et Cèdre de l'Atlas	19
1.5.5. Répartition des surfaces régénérées par série et par essence	20
1.5.6. Répartition synthétique des grands types de peuplements sur la Forêt.....	20
1.5.7. Précisions utiles d'ordre quantitatif	20
1.6. Faune sauvage	20
1.6.1. Relevé des espèces animales remarquables	20
1.6.2. Autres espèces présentes dans la Forêt (vertébrés)	20
1.6.3. Situation par rapport aux capacités d'accueil de la Forêt.....	21
1.6.3.1. Espèces remarquables.....	21
1.6.3.2. Autres espèces : mammifères sauvages et domestiques	21
1.6.4. Précisions sur l'état sanitaire	21
1.7. Risques naturels d'ordre physique pesant sur le milieu.....	21
1.8. Risque incendie	21
1.8.1. Historique des feux sur la Forêt	21
1.8.2. Sensibilité du milieu	22
1.8.3. Facteurs aggravants	22

2. Analyse des besoins économiques et sociaux 23

2.1. Production ligneuse	23
2.1.1. Facteurs régionaux.....	23
2.1.2. Facteurs locaux	23
2.1.2.1. Accès des engins forestiers par la route	23
2.1.2.2. Réseau de desserte	23
2.1.2.3. Potentialités forestières	23
2.2. Autres productions	23
2.2.1. Concessions	23
2.3. Activités cynégétiques.....	24
2.4. Activités piscicoles	24
2.5. Activités pastorales.....	24
2.6. Accueil du public.....	24
2.7. Paysages.....	24
2.7.1. Types de paysage	24
2.7.2. Valeur paysagère de la Forêt.....	24
2.7.3. Sensibilité paysagère.....	25
2.7.3.1. En vision interne.....	25
2.7.3.2. En vision externe.....	25
2.7.4. Points noirs paysagers	25
2.7.5. Enjeu paysager.....	26
2.8. Richesses culturelles.....	26
2.9. Sujétions diverses.....	26
2.10. Autres statuts et règlements se superposant au Régime Forestier	26

3. Gestion passée 27

3.1. Traitements sylvicoles	27
3.1.1. Traitements antérieurs.....	27
3.1.2. Dernier Aménagement forestier	27
3.1.2.1. Caractéristiques sommaires du dernier Aménagement forestier.....	27
3.1.2.2. Application du dernier Aménagement forestier	27
3.1.2.3. Bilan financier.....	27
3.2. Traitement des autres éléments du milieu naturel.....	28
3.3. État des limites et des équipements	28

3.3.1. Matérialisation des limites périmétrales	28
3.3.2. Équipements de desserte	28
3.3.3. Équipements cynégétiques.....	28
3.3.4. Équipements piscicoles	28
3.3.5. Équipements pastoraux	28
3.3.6. Équipements de protection contre les risques naturels.....	28
3.3.7. Équipements de protection contre le risque incendie.....	29
3.3.8. Équipements d'accueil du public.....	29
3.3.9. Équipements divers	29
3.3.10. Équipements destinés à l'observation ou à la recherche	29

4. Synthèses : objectifs, zonages, principaux choix..... 30

4.1. Exposé concis des problèmes posés et des solutions retenues	30
4.1.1. Cadre national et régional.....	30
4.1.1.1. Fonction PRODUCTION LIGNEUSE.....	30
4.1.1.2. Fonction ÉCOLOGIQUE.....	31
4.1.1.3. Fonction SOCIALE.....	31
4.1.1.4. Fonction PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS	31
4.1.1.5. Fonction PROTECTION CONTRE LE RISQUE INCENDIE	31
4.1.2. Problématique et solutions retenues.....	31
4.2. Définition des objectifs principaux – division de la Forêt en séries	33
4.2.1. La production de bois : l'objectif principal	33
4.2.2. La conservation générale des milieux, des espèces et des paysages : l'objectif associé	33
4.2.3. Division de la Forêt en séries	33
4.3. Décisions fondamentales relatives à la série unique	34
4.3.1. Mode de traitement, méthode d'Aménagement	34
4.3.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité	35
4.3.2.1. Diamètres d'exploitabilité.....	35
4.3.2.2. Accroissement courant.....	36
4.3.3. DÉFINITION DE L'ÉQUILIBRE.....	37
4.3.3.1. Objectif en terme de CAPITAL SUR PIED (donné en surface terrière)	37
4.3.3.2. Objectif en terme de STRUCTURE : répartition par catégorie de grosseur de bois.....	37
4.3.3.3. Objectif en terme de RENOUVELLEMENT	38
4.3.3.4. Objectifs en terme de COMPOSITION EN ESSENCES	38
4.3.4. Classement des unités de gestion	39

5. Programme d'actions 41

5.1. Remarques préalables	41
5.2. Dispositions concernant le Foncier	41
5.3. Dispositions concernant l'équipement général de la Forêt.....	42
5.3.1. Desserte forestière	42
5.3.2. Entretien des panneaux d'entrée de forêt	42
5.4. Opérations sylvicoles : Coupes	42
5.4.1. Prélèvement et possibilités	42
5.4.1.1. Possibilité contenance (Pc)	42
5.4.1.2. Possibilité volume (Pv) et Volume Présumé Réalisable (VPR)	43
5.4.2. État d'assiette des coupes.....	44
5.4.3. Règles de culture.....	45
5.4.3.1. Règles de culture générales	45
5.4.3.2. Règles de culture particulières en fonction de la structure des peuplements rencontrés.....	46
5.4.4. Mesures de suivi et de contrôle	47
5.5. Opérations sylvicoles : travaux.....	47
5.5.1. Travaux dans le GROUPE DE TRANSITION : 20,15 ha.....	47
5.5.2. Travaux dans le GROUPE DE JARDINAGE : 51,19 ha.....	47

5.6. Productions diverses	48
5.6.1. Le houx	48
5.7. Dispositions en faveur de l'environnement	48
5.7.1. Évaluation des critères environnementaux	48
5.7.1.1. Vieux peuplements	48
5.7.1.2. Bois mort	48
5.7.1.3. Autres formations naturelles participant aux enjeux de biodiversité	48
5.7.1.4. Évaluation par rapport aux changements climatiques	49
5.7.2. Actions en faveur du maintien de la biodiversité	49
5.7.2.1. Consignes particulières pour les coupes et travaux	49
5.7.2.2. Mesures générales en faveur de la flore (et espèces assimilées)	50
5.7.2.3. Mesures en faveur des habitats naturels	50
5.8. Gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique	50
5.9. Gestion de la ressources en eau	50
5.10. Dispositions en faveur de l'accueil du public	50
5.11. Mesures en faveur des paysages	51
5.12. protection contre les risques	51
5.12.1. Protection contre les risques naturels d'ordre physique	51
5.12.2. Défense contre les incendies	51
5.12.3. Actions d'ordre sanitaire	51
5.13. Programme d'observations et de recherche	51
5.14. Opérations de communication	52
6. Bilan Économique et financier	53
6.1. Bilan Financier	53
6.1.1. Récoltes	53
6.1.2. Recettes	53
6.1.3. Dépenses	53
6.1.4. Bilan financier	53
6.2. Bilan Économique	60
7. Récapitulatifs et Indicateurs de gestion	61
7.1. Récapitulatifs des interventions	61
7.1.1. Coupes	61
7.1.2. Travaux	62
7.2. Évaluation de la conformité de l'AF	64
Références bibliographiques	65
Concertations et consultations	66
Contributions	67
CARTES ET ANNEXES	68

0. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Voir la carte de la situation foncière : [carte 1](#).

0.1. DÉSIGNATION ET SITUATION DE LA FORÊT

0.1.1. Nom et propriétaire de la Forêt

Forêt communale de Rospigliani.

La Forêt se situe intégralement sur le territoire de la commune de Rospigliani. Celle-ci est propriétaire de l'ensemble des terrains sis à l'intérieur du périmètre forestier.

0.1.2. Origine de la Forêt, éléments d'histoire

La Forêt communale de Rospigliani est issue de l'ancienne Forêt d'État de Rospa dont la superficie avoisinait 1300 ha. Elle fut cédée à la commune de Rospigliani en 1852 lors des Transactions Blondel (décret du 28 mars 1852), puis soumise au Régime Forestier en 1857 (décret impérial du 19 mai 1857).

Les archives relatives à la Forêt ont été entreposées dans les locaux de l'ONF à Corté.

0.1.3. Situation de la Forêt

Voir le [plan de situation de la Forêt](#) et la [carte des régions IFN¹](#) présentées en pages 8 et 9.

Département : Haute-Corse

Territoire de situation de la Forêt

Arrondissement	Canton	Commune de situation
Corté	Vezzani	Rospigliani

Communes limitrophes (au périmètre forestier) : Vezzani

Régions IFN • Sillon de Corte – code 2B-4

• Renoso-Incudine – code 2B-8

0.1.4. SRA s'appliquant à la Forêt

Le Schéma Régional d'Aménagement (SRA) des forêts corses s'applique à la Forêt communale.

0.1.5. Organisation administrative de la gestion

Office National des Forêts :

- Niveau de direction ► Direction Régionale de Corse
- Niveau de gestion ► Unité Territoriale de Vivario-Corté
- Niveau opérationnel ► Triage de Vezzani

0.2. SURFACE DE LA FORÊT

0.2.1. Surface en date du dernier Aménagement (1996 à 2010)

La surface du dernier Aménagement était de : 87 ha 37 a 30 ca

0.2.2. Surface retenue

Surface cadastrale par territoire communal

Territoire communal	Surface initiale	Cédée	Acquise	Surface finale
Commune de Rospigliani	94 ha 28 a 57 ca	6 ha 68 a 88 ca	0 ha	87 ha 59a 69 ca

La surface initiale correspond à la surface cadastrale en vigueur au début du précédent Aménagement. Une distraction en date du 15 janvier 2005 a réduit sa surface de 6 ha 68 a et 88 ca.

¹ Inventaire Forestier National (organisme exécutant l'inventaire permanent des ressources forestières de la France métropolitaine)

La surface finale est la surface relevée dans les matrices cadastrales (voir **annexe 1** : Situation cadastrale **[CONFIDENTIELLE]**). Elle est indiquée ci-après.

Contenance totale de la Forêt

Surface cadastrale	Surface planimétrique (SIG ²)
87 ha 59 a 69 ca	84 ha 52 a 79 ca

La surface retenue est de 84 ha 52 a 79 ca, correspondant à la **surface planimétrique et arrondie à 84 ha 53 a**.

► Les surfaces indiquées dans la suite du document sont **toujours les surfaces planimétriques**.

0.3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉLIMITATION OU DE BORNAGE

0.3.1. Documents officiels de délimitation et bornage

- **Délimitation Générale Racle en 1836 et procès-verbal d'abornement** relatif aux Transactions Blondel du **28 mars 1852** (décret de soumission du 19 mai 1857) → mise en place des bornes 63 à 71.
- **Distraction du 14 novembre 1955** → surface soumise concernée : 0,025 ha
- **Distraction du 12 juillet 1971** → surface soumise concernée : 0,317 ha (remplacement de la borne 65 par les bornes A, C et G)
- **Soumission du 10 août 1992** → surface soumise concernée : 9,62 ha (création de la parcelle 1, dissociée du reste de la Forêt, sans bornage).
- **Distraction du 15 janvier 2005** → surface soumise concernée : 2,02 ha (réduction marginale de la surface de la parcelle 1, toujours non bornée).

0.3.2. Modifications par rapport au dernier Aménagement

La **distraction du 15 janvier 2005** (parcelles cadastrales 540, 541 et 589) a réduit la surface cadastrale soumise au Régime Forestier de 2,02 ha.

0.3.3. État du bornage

La parcelle n°1 n'est pas bornée. Elle est néanmoins partiellement matérialisée sur le terrain par une clôture (usagée) et par les contours (flous) d'une plantation réalisée en 1987.

Les parcelles numérotées 2 à 7 sont délimitées par **12 bornes**. La BF 63 est partagée avec la Forêt communale de Noceta et la BF 75 avec celle de Vezzani « Montagne ». Les coordonnées géographiques de chacune de ces bornes sont connues (relevées au GPS).

L'état du bornage figure à l'**annexe 2 [CONFIDENTIELLE]**.

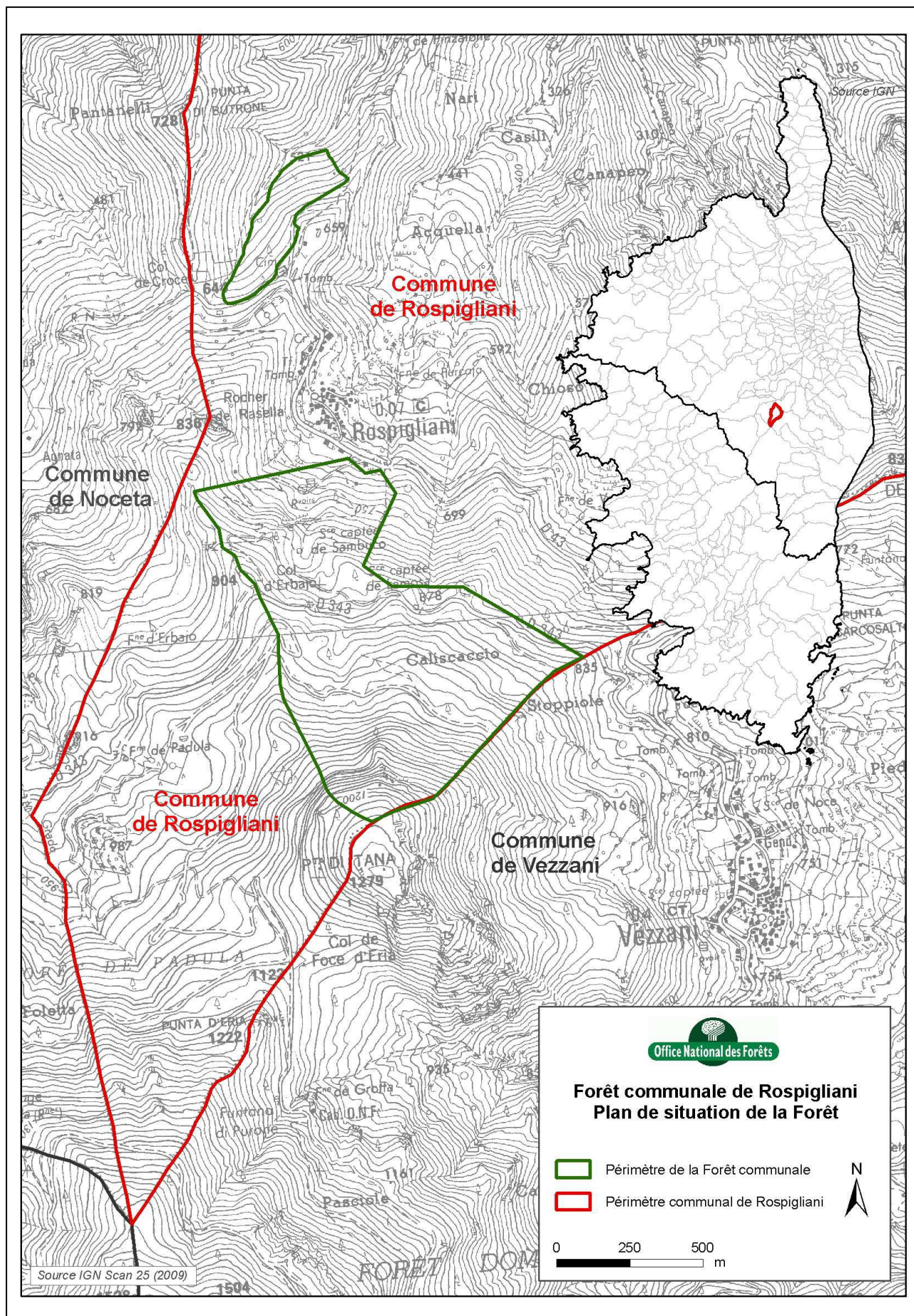
0.4. PARCELLAIRE

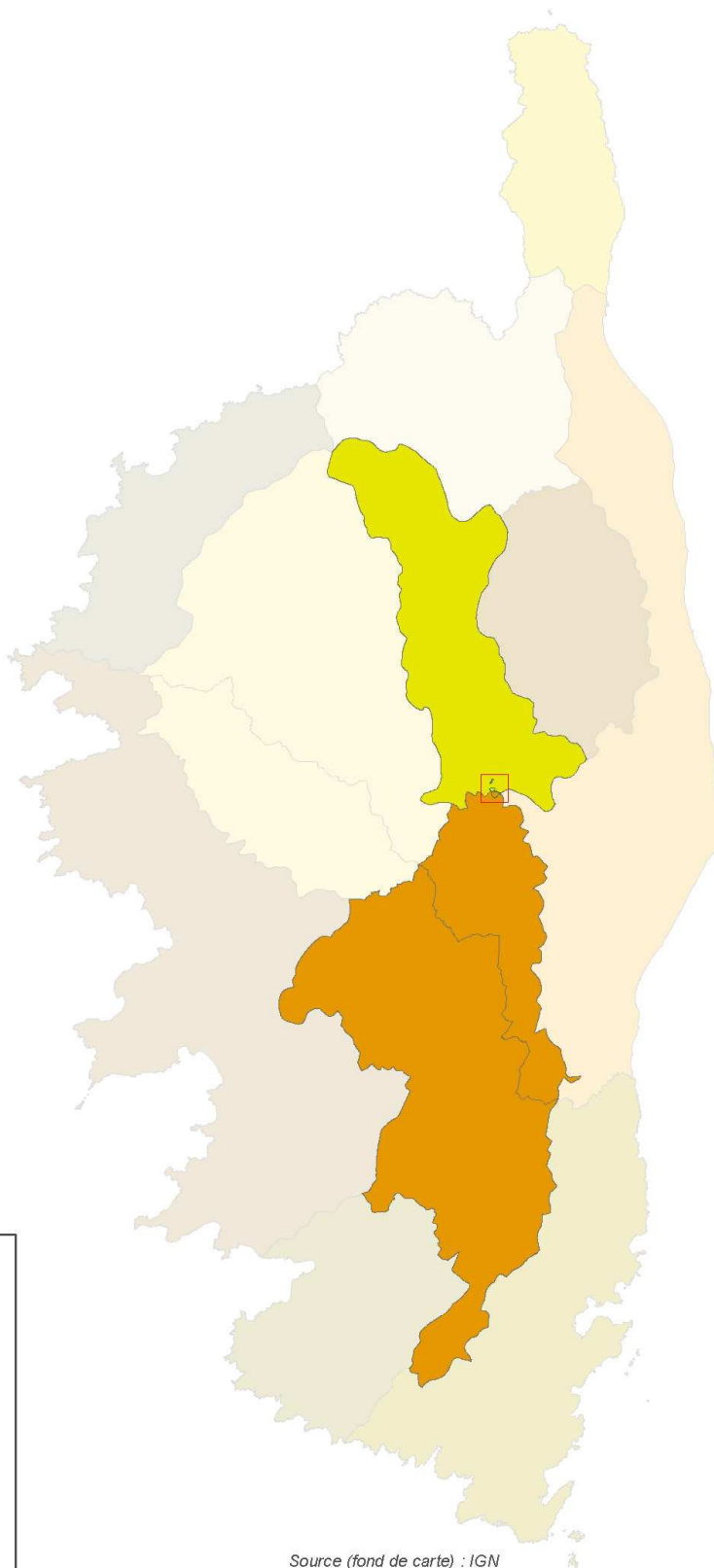
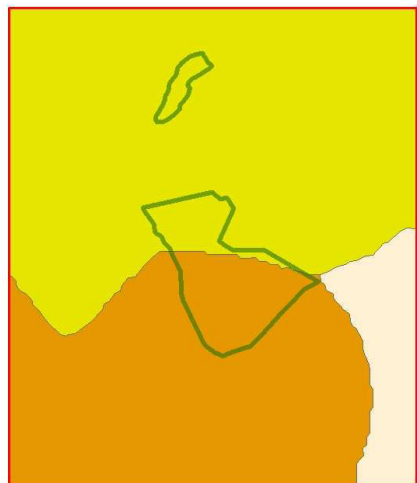
État du parcellaire

N° de parcelle	Surface arrondie (ha)
1	8
2	17
3	11
4	13
5	15
6	14
7	7
TOTAL	85

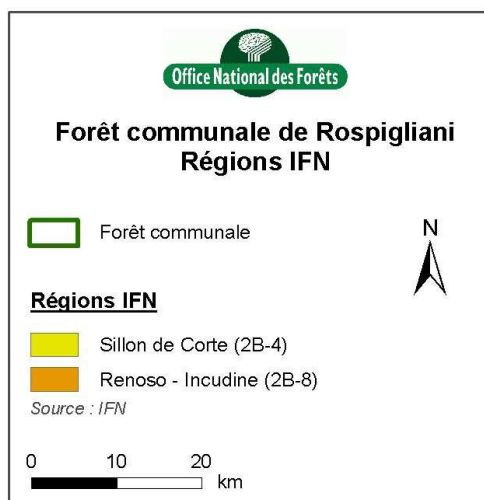
Le parcellaire est identique à celui de l'ancien Aménagement. Pour des raisons de praticité, il a été essentiellement établi par rapport aux voies de desserte qui font office de démarcation.

² Tirée du Système d'Information Géographique.





Source (fond de carte) : IGN



1. ANALYSE DU MILIEU NATUREL

Voir le formulaire sur les enjeux environnementaux : **annexe 13**.

1.1. FACTEURS ÉCOLOGIQUES

1.1.1. Topographie et hydrographie

La Forêt communale de Rospigliani est sise au Sud du territoire de la commune, sur la partie amont de la vallée du Lavagnano (petit affluent en rive droite du Tavignano).

La Forêt est constituée de deux entités disjointes géographiquement :

- ▶ une parcelle isolée (parcelle 1), que l'on dénommera « **canton nord** » dans la suite du document.
- ▶ un ensemble de 6 parcelles contiguës (numérotées 2 à 7), rassemblée sous l'appellation « **canton sud** »

Le canton nord est localisé au Nord du village de Rospigliani, sur un petit versant d'exposition N-NE. La variation altitudinale (520 à 700 m) et les pentes y sont faibles.

Le canton sud s'étend sur le flanc nord de la « Punta di Tana », de 680 à 1 250 m d'altitude. Les pentes y sont généralement modérées à l'exception de la partie haute où elles dépassent 60%.

Aucun cours d'eau permanent n'est à recenser à l'intérieur du périmètre de la Forêt communale. En revanche, quelques petits cours d'eau temporaires naissant au niveau des talwegs sont actifs épisodiquement.

Une source (Sambucchu) captée pour l'alimentation en eau potable du village, un réservoir d'une capacité de 100 m³ et un forage sont également présents dans le périmètre de la Forêt, en contrebas de la route départementale 343.

La Forêt communale présente des limites communes avec la Forêt communale de Noceta et celle de Vezzani (canton de Pasciello). Issue de l'ancienne Forêt d'État de Rospa-Sorba, elle fait aujourd'hui toujours physiquement partie intégrante de ce vaste massif forestier.

1.1.2. Climat

D'après le SRA et compte tenu de son amplitude altitudinale, la Forêt s'inscrit typiquement en climat **méditerranéen montagnard** (600 - 1200 m), caractérisé par des températures moyennes annuelles comprises approximativement entre 10 et 13°C et des précipitations qui s'échelonnent entre 800 et 1 500 mm. Les étés restent cependant chauds et secs, entrecoupés par des orages violents (coups de foudre fréquents vers la Punta di Tana). C'est une zone où la végétation euro-sibérienne est favorisée.

Le canton nord, situé à l'ubac³ d'une petite vallée encaissée, et bien qu'il soit situé pour partie sous la barre des 600 mètres d'altitude (ce qui le placerait théoriquement en climat méditerranéen doux et humide), présente un climat frais à tendance montagnarde.

1.1.3. Géologie

La Forêt est située au Sud de la région géologique de la **Corse alpine** (ou schisteuse). Cette dernière est le domaine des roches métamorphiques et sédimentaires, dont les schistes, calcschistes, radiolarites, quartzites, serpentinites, gneiss sont les principaux types rencontrés.

D'après la carte géologique (**carte 3**), la formation dite « d'Erbajolo » à calcaires et à schistes domine sur le canton sud. Elle donne lieu à des **sols assez fertiles et profonds**. Dans les parties supérieures et inférieures de ce canton, on trouve également des laves massives et des brèches volcaniques ainsi que des éboulis indifférenciés.

Le sous-sol de la parcelle 1 est composé en grande partie de calcaires et de calcschistes.

D'après une étude menée par le BRGM⁴ Corse, des formations potentiellement amiantifères⁵ sont présentes à l'extrême sud du territoire communal (à cheval entre les communes de Rospigliani et de Noceta). La limite ouest de la Forêt (de la Punta di Tana au col d'Erbajo) pourrait être concernée par ces formations (localisation peu précise).

1.1.4. Pédologie

La microtopographie a une influence notable sur la **profondeur des sols**. Les bas de versants, par colluvionnement⁶, accumulent ainsi les matériaux entraînés par l'érosion et présentent de fait des profondeurs de sol importantes. Inversement, l'érosion forte à laquelle sont soumis les hauts de versants et les crêtes conduit à des sols superficiels voire inexistantes. Les moindres petits vallonnements sur les versants présentent toujours des profondeurs de sol plus importantes. Sur de très courtes distances peuvent ainsi alterner des sols profonds et des sols superficiels voire rocheux, entraînant parfois une **forte hétérogénéité microstationnelle**.

³ En montagne, nom donné à un versant frais en raison de son exposition (nord généralement, voire est ou ouest).

⁴ Bureau de Ressources Géologiques et Minières.

⁵ Localisation basée sur la présence supposée de serpentine (groupe minéralogique au sein duquel l'amiante est présente).

⁶ Phénomène de dépôts de bas de pente, relativement fins, formés d'éléments arrachés aux versants et ayant subi un faible transport (à la différence des alluvions).

Les sols les plus fréquemment rencontrés en Forêt communale de Rospigliani sont bruns acides et profonds, dépassant souvent un mètre d'épaisseur. Ils peuvent être caillouteux voire pierreux et contenir quelques blocs. Les altérites qui les composent présentent généralement une **texture sablo-limoneuse à limoneuse**. Néanmoins, d'autres structures (graveleuse, sableuse, sablo-argilo-limoneuse, etc.) peuvent ponctuellement être présentes. La profondeur du sol a un impact direct sur le type de station forestière rencontré (faible pour une station xérophytique, plus importante pour une station mésophytique).

La **charge en éléments grossiers** (cailloux, pierres, blocs) est **variable** d'un endroit à l'autre. Elle est schématiquement faible en parcelle 1, 3, 4 (2/3 inf) et 5 (2/3 inf) et forte en parcelle 2, 4 (1/3 sup), 5 (1/3 sup) et 7.

D'importants affleurements rocheux, accompagnés de blocs de très grande taille, sont présents, notamment en partie haute de la Forêt (parcelle 7 et tiers supérieur de la parcelle 6) où les pentes sont les plus fortes. Deux affleurements rocheux importants existent aussi en parcelle 2 et 5. On rencontre sur ces affleurements des lithosols ou des sols superficiels (profondeur n'excédant pas 30 cm), secs car bien drainé. Entre ces affleurements, les sols peuvent localement être profonds. Une langue d'éboulis, constituée de gros blocs rocheux, chevauche les parcelles 4 et 6 sur environ 2 ha.

Les **humus** sont en grande majorité de type **hémimoder à oligomull**. L'horizon humifère (OH) est le plus souvent absent.

1.1.5. Synthèse des facteurs écologiques : les stations forestières⁷

Voir la carte des stations forestières : [carte 7](#).

Type stationnel ⁸ rencontré	Surface (ha)	%
Acidiphile hygrocline à mésohygrophile	1,1	1,3
Acidiphile mésohygrocline à hygrocline	14,8	17,5
Acidiphile mésophile	58,3	70
Acidiphile mésoxérophile	9,9	11,7
Acidiphile xérophile	0,4	0,5
TOTAL Forêt	84,5	100

1.2. HABITATS NATURELS⁹

Voir la carte des habitats naturels : [carte 8](#).

Habitats naturels : superficie et état de conservation

HABITATS NATURELS	Code NATURA 2000	N° CORINE Biotope	Surface (ha)	%	État de conservation [qualité de la donnée] ¹⁰	Observation
HABITATS PRIORITAIRES¹¹						
Peuplements supraméditerranéens de pin laricio de Corse à Bruyère arborescente	9530-2.1	42.64	66,6	78,8 %	Moyen [B]	Voir 1.2.1.1
Peuplements denses montagnards de pin laricio de Corse à luzule du Piémont	9530-2.3	42.64	6	7,1 %	Bon [B]	Voir 1.2.1.2
Communautés des sources et suintements carbonatés	7220-1	54.12	0,03	< 0,1 %	Moyen [M]	Voir 1.2.1.3
HABITATS COMMUNAUTAIRES¹²						
Yeuseraies corses à houx	9340-12	45.316	2,9	3,4 %	Faible [B]	Voir 1.2.2.1

⁷ Étendue de terrain homogène dans ses conditions physiques (climat, topographie, roche mère, sol) et biologique (dynamique de la végétation).

⁸ Ensemble de stations analogues par les conditions climatiques, la position topographique, la nature du sol, la dynamique de la végétation, etc. Cette homogénéité des caractères écologiques permet d'envisager, pour une essence donnée, des comportements similaires. Le type stationnel est indépendant du type de peuplement.

⁹ Ensemble constitué d'une station, d'une flore et d'une faune associées, qu'il convient de gérer ensemble de façon intégrée.

¹⁰ **B** : bonne (inventaires) ; **M** : modérée (recueil partiel) ; **P** : pauvre (extrapolation).

¹¹ Habitats naturels dont l'importance prioritaire est reconnue dans le cadre de la Directive Habitats* en raison des menaces pesant sur eux.

¹² Habitats naturels dont l'importance communautaire est reconnue dans le cadre de la Directive Habitats*.

HABITATS NATURELS	Code NATURA 2000	N° CORINE Biotope	Surface (ha)	%	État de conservation [qualité de la donnée] ¹⁰	Observation
Fruticées supraméditerranéennes de Corse	4090-7	31.754	0,6	0,7 %	Bon [M]	Localisée en p5
HABITATS NON VISÉS PAR LA DIRECTIVE HABITATS¹³						
Maquis silicoles mésoméditerranéens	---	32.3	5,3	6,3 %	Moyen [M]	Habitat en cours de reconstitution suite à la plantation de 1987 qui n'a bénéficié d'aucune intervention.
Autres plantations d'arbres feuillus (ici : <i>Alnus cordata</i>)	---	83.325	2,2	2,6 %	Bon [B]	en p1
Plantations d'épicéas, de sapins exotiques, de sapin de Douglas et de cèdres (ici : cèdres)	---	83.3121	0,5	0,6 %	Faible [B]	en p1 et p2
Dalles rocheuses	---	62.3	0,4	0,5 %	Bon [M]	en p2
SURFACE TOTALE			84,5 ha	100 %		

1.2.1. Habitats prioritaires

1.2.1.1. Peuplements supraméditerranéens de pin laricio de Corse à Bruyère arborescente

Cet habitat, qui apparaît ici dans sa variante fraîche et dense, recouvre la majeure partie du canton sud jusqu'à une altitude d'environ 1000 m, correspondant à la limite supérieure de l'étage supraméditerranéen. La physionomie de ce groupement varie grandement avec l'altitude. Le sous-bois est ainsi très dense en partie inférieure (arbousier et bruyère arborescente entremêlés de chêne vert) et se raréfie aux altitudes supérieures sans que ne disparaisse néanmoins la bruyère arborescente.

Le pin maritime, rare, est présent principalement en parcelle 2 où quelques arbres de belle dimension ont été observés. Le chêne vert est très présent en partie basse et se raréfie avec l'altitude. Le houx (*Ilex aquifolium*) est remarquablement présent dans les parcelles 4 et 5. La plupart des sujets sont vigoureux, certains dépassant allègrement 4-5 m de hauteur. Le chêne pubescent a régulièrement été observé jusqu'à 1000 m, uniquement à l'état de semis épars. L'aulne cordé apparaît de manière très disséminée, essentiellement au niveau des (rares) talwegs. Quelques jeunes plants de sapin pectiné (*Abies alba*) ont enfin été observés en parcelle 2.

L'état de conservation de cet habitat est jugé globalement moyen en raison notamment de l'impact récurrent des interventions sylvicoles sur la strate arbustive (maquis), systématiquement détruite lors des passages en coupe.

1.2.1.2. Peuplements denses montagnards de pin laricio de Corse à Luzule du Piémont

Cet habitat occupe la partie tout à fait supérieure de la Forêt (parcelle 7), au-delà de 1000 m. Situé à l'ubac, il apparaît ici dans sa variante fraîche, sur sols plutôt superficiels. Il s'agit d'un peuplement pur de pin laricio abandonné à sa libre évolution depuis des décennies (temps indéterminé) en raison de son inaccessibilité et des difficultés d'exploitation liées aux fortes pentes. Ni le hêtre, ni le houx, ni le sapin n'y ont été observés. On y trouve une grande quantité de bois mort, gisant ou debout, et de nombreux arbres foudroyés.

Son état de conservation est estimé satisfaisant.

1.2.1.3. Communauté des sources et suintements carbonatés

Cet habitat se trouve en parcelle 3, au niveau d'une source carbonatée et sur le cours du petit ru qui s'en écoule. Une importante communauté bryophytique est présente au niveau du talus situé le long de la RF de Lamosa. Cet habitat a très certainement vu le jour lors de la création de la RF de Lamosa (déblayage du talus). La présence de carbonates dans l'eau est très certainement liée à la nature des roches sous-jacentes (calschistes).

Son cortège spécifique semble, en première approximation (inventaire spécifique non réalisé), assez modeste comparé à la composition typique de cet habitat. Pour cette raison, son état de conservation est jugé moyen.

Par ailleurs, compte tenu de sa très faible superficie et de sa dépendance vis-à-vis de la source et du ru, cet habitat s'avère particulièrement fragile.

1.2.2. Habitats communautaires

1.2.2.1. Yeuseraie¹⁴ corse à houx

Il s'agit d'une jeune futaie sur souche de chêne vert entremêlée de brins de taillis, en mélange intime avec le pin laricio et le pin maritime. Compte tenu de sa faible diversité et de l'absence du houx, cet habitat est considéré comme étant en mauvais état de conservation.

¹³ Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 visant la protection d'habitats naturels et d'espèces définies d'intérêt communautaire.

¹⁴ Synonyme de « chênaie verte ».

1.2.3. Zones humides

Aucune zone humide d'importance n'est à signaler.

1.3. ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

Voir la carte des inventaires et des protections réglementaires : [carte 2](#).

Statut	Libellé ou code	Surface
ZNIEFF de type II ¹⁵	Forêt de Rospa Sorba – n°0142	37,5 ha
Conservation des ressources génétiques	Peuplements classés pour la récolte de semences forestières sélectionnées de <i>Pinus nigra</i> Arn. ssp <i>laricio</i> Poir., var. <i>corsicana</i> Loud. (en parcelles 2 _{pp} et 3 _{pp}) : n° de classement PLO800-003 → consulter le service Forêt-Bois de l'ONF pour plus de précisions	14,11 ha

1.4. FLORE

1.4.1. Étages¹⁶ et séries de végétation¹⁷

La Forêt regroupe **trois étages de végétation** : le mésoméditerranéen supérieur, le supraméditerranéen et le montagnard.

Les séries de végétation suivantes ont pu y être identifiées :

- ▶ **Série mésoméditerranéenne supérieure du chêne vert et de l'arbousier**
 - > Sous-série à *Erica arborea* et *Arbutus unedo*
 - > Sous-série à *Quercus ilex*
- ▶ **Série supraméditerranéenne des chênes caducifoliés et du pin laricio**
 - > Sous-série à pin laricio
- ▶ **Série montagnarde du pin laricio**

La répartition des essences est plutôt caractéristique des étages de végétation.

Remarque : Le maquis haut mésophile qui envahit progressivement la parcelle 1 semble évoluer naturellement vers une pinède mixte composée de pin laricio et de pin maritime.

1.4.2. Relevé des espèces végétales remarquables

Voir la carte des éléments naturels remarquables [CONFIDENTIELLE] : [carte 11](#).

Le **houx** (*Ilex aquifolium*) est très présent dans les parcelles 4 et 5. Plusieurs sujets de belle dimension y ont été observés (dont une tige de 12 m de hauteur pour un diamètre de 20 cm).

Plusieurs spécimens de Glaïeul (genre **Gladiolus**) ont été identifiés en parcelle 1. Il s'agit probablement de l'hybride *G. x byzantinus*, résultat du croisement entre *G. dubius* x *G. italicus*.

L'if commun (*Taxus baccata*), bien qu'il ait été signalé comme « présent » (sans indication de localisation) dans l'ancien Aménagement, n'a pas été rencontré.

Remarque : Il existe une importante station de pivoine mâle (*Paeonia mascula* subsp. *mascula*) en Forêt communale de Noceta, non loin du périmètre de la Forêt de Rospigliani (se référer à l'Aménagement de la FC de Noceta pour plus d'informations). Le lis orangé (*Lilium bulbiferum*) et l'épipactis helleborine (*Epipactis helleborine*) s'y trouvent également. Leur présence n'est pas à exclure en Forêt communale de Rospigliani.

1.4.3. Répartition des essences forestières

Voir la carte des peuplements forestiers : [carte 9](#).

¹⁵ Grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes. Elles possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

¹⁶ Ensemble des séries de végétation présentes dans une zone bioclimatique définie notamment (mais non exclusivement) en fonction de l'altitude.

¹⁷ Ensemble des communautés végétales composé d'un climax et des groupements qui y conduisent ou en dérivent.

Tableau de répartition des essences forestières ou formations dominantes

Essences ou formations dominantes	% de la surface boisée*	% de la surface totale	Surface (ha)
Pin laricio	89,7	80,8	68,3
Pin maritime	1,7	1,5	1,3
Chêne vert	3,3	3,0	2,5
Aulne de Corse & cèdre de l'Atlas (plantation)	5,3	4,8	4,0
Maquis	0	8,7	7,4
Formations rocheuses	0	0,5	0,4
Fruticées ¹⁸	0	0,7	0,6
TOTAL	100 %	100 %	84,5 ha

* 76,1 ha

1.4.4. Peuplement et arbres biologiquement remarquables

Voir la carte des éléments naturels remarquables [CONFIDENTIELLE] : [carte 11](#).

Une partie du peuplement de pin laricio (11,4 ha) est **classée** pour la récolte de **semences forestières sélectionnées** en parcelles 2 et 3.

Le haut de la parcelle 6 et la parcelle 7 sont occupés par une futaie adulte de pin laricio qui, en l'absence d'intervention, évolue naturellement. On y trouve de nombreux arbres dépérissants ou morts, brûlés (incendie de 1985) ou foudroyés, présentant une valeur écologique certaine. Il se dégage de ce secteur un fort sentiment de naturalité.

Quelques arbres dépérissants ou morts sur pied de belle dimension ont été observés dans le reste de la futaie de pin laricio. On les rencontre néanmoins de manière beaucoup plus sporadique, les arbres étant généralement exploités dès les premiers signes de dépérissement pour satisfaire la demande des habitants en bois de chauffage.

1.4.5. Bois mort

L'inventaire a permis d'estimer la quantité de bois mort, gisant et debout, présente dans les parcelles 2 à 6 (surface en production uniquement). Toutes parcelles confondues, les quantités estimées (avec indication de l'intervalle de confiance) sont les suivantes :

- ▶ **Bois mort DEBOUT**
 - > PB / BM : $2,6 \pm 1,9$ m³/ha
 - > GB / TGB : $0,9 \pm 0,5$ m³/ha
- ▶ **Bois mort GISANT**
 - > PB / BM : $7,2 \pm 3,1$ m³/ha
 - > GB / TGB : $7,5 \pm 3,74$ m³/ha

On note d'emblée un net écart entre les quantités de bois mort au sol et debout. Cet écart peut s'expliquer par une forte demande des habitants en bois de chauffage pour les arbres dépérissants ou morts sur pied (arbres secs), en particulier les sujets de gros diamètre.

S'il on se fie uniquement au critère quantitatif et en considérant qu'un volume de 5 à 15 m³/ha de bois mort soit satisfaisant, la Forêt satisfait dans ce cas aux préconisations faites en matière de biodiversité¹⁹. Toutefois, la répartition de ce bois mort en nature et en diamètre s'avère déséquilibrée, le bois mort debout étant nettement moins abondant que le bois mort au sol, en particulier dans les gros diamètres. Or, une gamme diversifiée est requise pour assurer une continuité de l'état de décomposition et être utile à une diversité d'espèces.

En parcelle 1, où aucun inventaire n'a été réalisé, il semblerait que la quantité de bois mort soit très faible. Cela s'explique aisément par la jeunesse du peuplement en place (plantation d'une vingtaine d'année).

En partie haute (parcelles 6_{pp} et 7), non inventoriée, la quantité de bois mort est visiblement très importante. Debout, gisants, calcinés, foudroyés, en état de décomposition avancée ou non : tous les types sont rencontrés. Leur répartition en nature, diamètre, longueur et architecture (souches, rondins, houppiers) semble par ailleurs naturellement équilibrée.

1.4.6. Précision sur l'état sanitaire des peuplements

Un dépérissement causé par des scolytes (hylésines) est à signaler en parcelle 4. Des cochenilles du genre *Leucapsis pini* pourraient également être en cause.

Des bris de neige lourde dans les perchis ont été observés en différents points de la Forêt. Ils restent cependant très localisés.

¹⁸ Formation végétale constituée par des arbustes et des arbrisseaux (landes, garrigues basses, maquis...)

¹⁹ Voir le tome 2 du Guide de conduite des peuplements de pin laricio et des habitats associés (tome 2, p.169)

1.5. DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FORESTIERS

Voir la carte des peuplements forestiers : [carte 9](#).

Remarque : Les types qui apparaissent sur la carte des peuplements, et qui sont décrits ci-dessous, sont issus d'un recoupement entre les données brutes issues de la phase de description et d'inventaire et les orthophotos récentes fournies par l'IGN (2007), utiles pour affiner le découpage. Les types décrivant la structure de la futaie de pin laricio ont été établis d'après la clé de détermination régionale fournie dans l'ouvrage « *Typologie descriptive des peuplements de montagne en région Corse* » (ONF Corse, 2005).

1.5.1. Types de peuplements rencontrés sur la Forêt

1.5.1.1. Futaie dense de pin laricio

Elle occupe une grande partie du canton sud (parcelles 2 à 6pp).

La **typologie issue des inventaires** (voir la méthodologie de description et d'inventaire : [annexe 5](#)) révèle une nette prédominance du type Régularisé Gros Bois (RGB). Les autres types sont présents par plages de moindre importance.

On rencontre par ailleurs trois importantes plages de Semis²⁰-Gaulis²¹-Perchis²² (SGP) denses, respectivement à cheval sur les parcelles 2-3, 3-4 et 5-6. Quelques zones lâches sont à recenser.

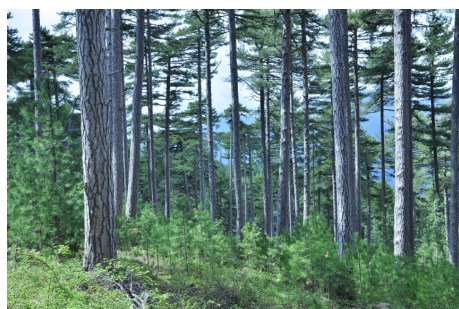
Tableau de répartition des types (issus de la typologie)

Voir la répartition par parcelle en [annexe 10](#).

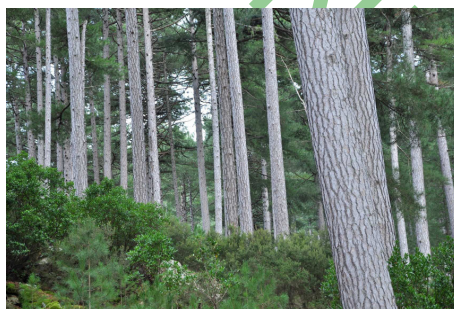
Types	Superficie (ha)	%
SGP	9,4	15,1
SGP avec réserves	0,5	0,8
SGP lâche	2,3	3,7
RPB	5,2	8,3
RPB/BM	4,2	6,7
RBM	0,7	1,1
RGB/BM	6,1	9,7
RGB	27,0	43,1
IR	7,2	11,5
TOTAL	62,6	100

Le **maquis**, composé principalement de la bruyère arborescente et de l'arbousier, est très présent en parcelle 2 où sa forte densité, combinée à l'abondance des ronces et autres arbustes épineux, rend parfois le peuplement impénétrable. Sa diversité semble d'autant plus grande que le peuplement qui le surplombe est clair.

Le pin maritime reste essentiellement cantonné à la parcelle 2 où il est peu abondant. Il apparaît également spontanément en parcelle 1 (dynamique naturelle).



Futaie de pin laricio régularisée GB avec régénération (semis) importante en sous-étage - Parcelle 4



Futaie de pin laricio régularisée GB, avec strate arbustive composée de bruyère et d'arbousier - Parcelle 2

²⁰ Premier stade de développement de la futaie constitué des jeunes tiges issues de graines, d'une hauteur inférieure à 3 m (→ régénération basse).

²¹ Stade de développement d'un peuplement équienne, consécutif à celui du fourré, dont les tiges (gaules) ont un diamètre compris entre 1 et 5 cm pour une hauteur de 3 à 8 m.

²² Stade de développement d'un peuplement équienne, consécutif à celui du gaulis, désignant les tiges rigides d'un diamètre compris entre 7,5 et 17,5 cm (classes de diamètre 10 et 15).

1.5.1.2. Peuplement lâche de pin laricio



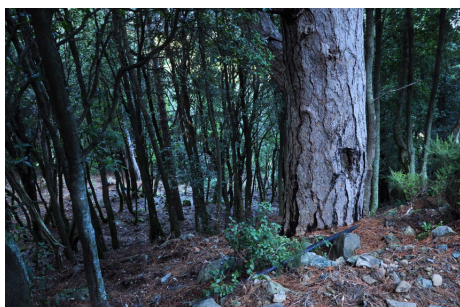
Ce peuplement occupe la parcelle 7 et le haut de la parcelle 6 (secteur hors production). Implantés sur de fortes pentes, sur des sols fréquemment superficiels et riches en blocs de grande taille, les arbres sont souvent mal conformés et de faible hauteur. La futaie lâche qu'ils forment sur fortes pentes a tendance à se densifier à l'approche du sommet arrondi de la Punta di Tana.

Ce peuplement se caractérise par une abondance de bois mort (voir 1.4.5) et une proportion non négligeable d'arbres foudroyés.

Futaie de pin laricio lâche sur fortes pentes et blocs rocheux en parcelle 7.

Un peuplement lâche occupe la langue d'éboulis s'écoulant en parcelle 6.

1.5.1.3. Futaie de chêne vert



Couvrant une superficie de 3 ha, elle occupe la partie inférieure de la parcelle 2, à proximité immédiate du village de Rospigliani. Il s'agit d'une jeune futaie sur souche entremêlée de brins de taillis. Les diamètres sont faibles (perches et PB largement dominants) et la hauteur moyenne avoisine les 20 m. Le maquis est présent en sous-étage dans la partie ouest de la chênaie. Le sous-bois est en revanche inexistant et la couverture herbacée très sporadique voire nulle dans sa partie est.

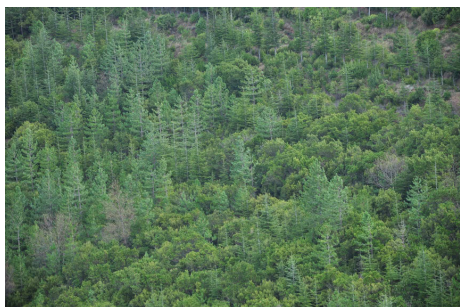
Une partie de cette chênaie se rencontre sur fortes pentes. Les arbres y sont très tortueux, plus trapus (hauteur n'excédant pas 10 m) et présentent un état sanitaire moyen (nombreux arbres creux).

Le pin laricio (gros diamètres dominants) et le pin maritime (PB et BM dominants) sont disséminés au sein de ce peuplement. A noter également la présence (inattendue) d'une dizaine de sapins pectinés (voir la carte des placettes d'inventaire : [carte 6](#)), d'une hauteur moyenne de 10 m.

1.5.1.4. Plantation d'essences diverses (parcelle 1)

Réalisée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt en 1987, cette plantation occupe une partie de la parcelle 1. Des quatre essences qui avaient été plantées initialement, seuls l'aulne de Corse et le cèdre de l'Atlas sont toujours présents à l'appel, les deux autres ayant déperé (merisier et noyer noir).

Le **cèdre de l'Atlas** est présent de manière très disséminée, à l'exception d'une petite plage localisée au nord-est de la parcelle. L'**aulne de Corse** a particulièrement bien réussi. Trois plages denses sont en effet toujours présentes, 24 ans après la plantation, constituées d'arbres d'une hauteur moyenne de 15 m pour un diamètre moyen de 15 cm, 24 ans.



En l'absence de toute intervention, cette parcelle s'est fortement emmaquisée lors des dernières décennies. Les pins (laricio et maritime) apparaissent également spontanément, traduisant la dynamique naturelle et un retour certain vers un état boisé à long terme.

Parcelle 1 en cours d'emmaquisage, avec pins et cèdres disséminés

1.5.2. État récapitulatif des types de peuplements

Peuplements	Surface (ha)	Pourcentage
Futaie dense de pin laricio	62,6	74,1 %
Peuplement lâche de pin laricio	8,6	10,2 %
Yeuseraie	2,9	3,4 %
Maquis	6,8	8,1 %
Plantations	2,6	3,1 %
Fruticée naine supraméditerranéenne	0,6	0,7 %
Rochers	0,4	0,4 %
TOTAL	84,5	100 %

1.5.3. État de répartition des surfaces des types de peuplements par parcelle

Voir la méthodologie de description et d'inventaire ([annexe 5](#)).

Type peuplement	Parcelle	1	2	3	4	5	6	7
Futaie dense de pin laricio			12,5	10,3	12,2	14,8	8,9	3,9
Peuplement lâche de pin laricio			0,6		0,5		4,6	3,0
Yeuseraie			2,9					
Maquis		5,2	1,0	0,6				
Plantations		2,6						
Fruticée naine supraméditerranéenne						0,6		
Rochers			0,4					
TOTAL		7,8	17,4	10,9	12,7	15,4	13,5	6,9

1.5.4. États synthétiques par grand type de peuplement

1.5.4.1. Futaie régulière de pin laricio

Tableau de répartition des surfaces par classes d'âge (*définies d'après la courbe de croissance du Pin laricio, établie sur la base de 80 sondages effectués en Forêt communale d'Albertacce)

CLASSES D'ÂGE	0-30 ans [SGP]	30-60 ans [PB]	60-100 ans [BM]	100-180 ans [GB]	> 180 ans [TGB]	TOTAL
Surface (ha)	12,3	7,35	5,8	12,3	17,75	55,5
En %	22,1 %	13,2 %	10,5 %	22,2 %	32,0 %	100,0 %

Les bois de forte dimension dominent largement dans la futaie régulière, où ils occupent 60 % de la superficie. Les TGB, dont l'âge est évalué au minimum à 180 ans, sont davantage représentés que les GB. Leurs proportions respectives sont estimées à 60 et 40 %.

Tableau de répartition des types de capital par parcelle (surfaces échantillonnées exclusivement – parcelles 2 à 6)

Parcelle	2	3	4	5	6	TOTAL
Capital (classe)						
D (Dense) : N > 640 t/ha	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
R (Riche) : 120 < N ≤ 640 t/ha et G > 55 m²/ha	4,9 %	7,1 %	7,1 %	6,5 %	10,7 %	7,1 %
M (Moyen) : 120 < N ≤ 640 t/ha et G ≤ 55 m²/ha	31,7 %	57,1 %	73,8 %	45,2 %	46,4 %	51,2 %
C (Clair) : N ≤ 120 t/ha	63,4 %	35,7 %	19,0 %	48,4 %	42,9 %	41,8 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les types « Moyen » et « Clair » sont largement prédominants par rapport au type « Riche » (rare) et au type « Dense » (inexistant).

Tableau des surfaces terrières moyennes par parcelle (surface échantillonnée exclusivement – parcelles 2 à 6)

Parcelle	2	3	4	5	6	TOTAL
Surface terrière moyenne (en m²/ha)	27,2	27,5	33,1	36,8	33,5	31,5
Coefficient de variation	55,0 %	53,8 %	46,9 %	37,8 %	50,7 %	49,2 %
Erreur relative	17,3 %	20,8 %	14,6 %	13,8 %	19,6 %	7,5 %
Erreur absolue (en m²/ha)	4,7	5,7	4,8	5,1	6,6	2,3
Intervalle de confiance (en m²/ha)	22,5 - 32	21,8 - 33,2	28,3 - 37,9	31,7 - 41,9	26,9 - 40,1	29,2 - 33,8

La surface terrière²³ moyenne estimée sur l'ensemble de la zone échantillonnée (≈ 50 ha, toutes parcelles confondues) est de **31,5 ± 2,3 m²/ha**. Les surfaces terrières moyennes, déclinées par parcelle, s'échelonnent entre 27,2 ± 4,7 m²/ha et 36,8 ± 5,1 m²/ha.

1.5.4.2. Futaie irrégulière de pin laricio

D'après la typologie, elle occupe une superficie avoisinant 7 ha. La répartition des tiges à l'hectare par catégorie de diamètre est la suivante (estimation basée sur les données de 20 placettes d'inventaire) :

Répartition en surface des différentes catégories de diamètre

Catégorie de diamètre	PB	BM	GB	TGB
Répartition en nombre de tiges / hectare	35 %	23 %	18 %	24 %

1.5.4.3. Plantation d'Aulne de Corse et Cèdre de l'Atlas

Répartition des surfaces occupées par essence

Essence	Surface (ha)	Pourcentage
Aulne de Corse	1,7	81 %
Cèdre de l'Atlas	0,4	19 %
TOTAL	2,1	100 %

²³ Somme à l'hectare des surfaces des sections des arbres mesurées à 1,30 mètre du sol (elle est désignée par « G »).

1.5.5. Répartition des surfaces régénérées par série et par essence

Le pin laricio est la seule essence à avoir fait l'objet d'une régénération.

Série	Parquets de régénération ²⁴	Essence	Mode de régénération	
		Pin laricio	Naturelle	Artificielle
1	I, 3a, 3j, II, 5c, II, 4e, 6b	11,36 ha	11,36 ha	0

Les parquets de régénération occupent une superficie totale d'environ 11 ha. L'intégralité de la surface prévue dans l'ancien Aménagement a été régénérée avec succès (régénération considérée comme étant acquise sur l'ensemble des parquets).

1.5.6. Répartition synthétique des grands types de peuplements sur la Forêt

	Futaie	TSF	Taillis	Autres*	Total
Surface (ha)	76	0	0	8,5	84,5
Surface (%)	90	0	0	10	100

* Rochers, fruticée naine, maquis

1.5.7. Précisions utiles d'ordre quantitatif

Voir la méthodologie de description et d'inventaire : **annexe 5**.

1.6. FAUNE SAUVAGE

1.6.1. Relevé des espèces animales remarquables

- **Sittelle Corse** (*Sitta whiteheadi*) : Espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux²⁵ et à enjeu très fort en Corse dans les forêts publiques.

Sa présence est avérée en Forêt communale. Plusieurs observations ont notamment été faites en partie haute (parcelles 4 et 6) lors d'une campagne conduite en avril/mai 2009 (J-C. Thibault) : un mâle chanteur (territorial), un mâle chanteur sur son site de nidification, deux mâles chanteurs observés simultanément (indiquant sans doute la limite entre deux territoires). Se référer à la carte des éléments naturels remarquables pour la localisation (carte 11).

Par ailleurs, des chants ont été régulièrement entendus et plusieurs individus ont été observés tout au long de la campagne de relevés terrain (printemps 2011).

- **Milan royal** (*Milvus milvus*) : Espèce à enjeu très fort dans les forêts publiques.

Il a été observé planant au-dessus de la Forêt (parcelle 2) à plusieurs reprises. Aucun site de nidification n'a en revanche été signalé dans l'enceinte du périmètre forestier jusqu'à ce jour.

D'autres espèces remarquables ont été observées dans le périmètre de la Forêt au cours de la campagne de relevés terrain : le roitelet huppé (*Regulus regulus*), le troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) et le flambé (*Ipichlides podalirius*).

Pour la liste des **espèces remarquables (protégées) potentiellement présentes en forêt**, se reporter au SRA (pièce complémentaire 1.1.8 - V : « Liste des espèces animales protégées que l'on peut rencontrer en forêt publique en Corse »).

1.6.2. Autres espèces présentes dans la Forêt (vertébrés)

Les cochons d'origine domestique et les sangliers (distinction difficile) fréquentent la Forêt communale de Rospigliani. Ils ont peu été observés lors des relevés terrain mais l'état du sol, littéralement labouré sur de grandes surfaces, attestent incontestablement de leur présence et de leur abondance.

Des **bovins en divagation**, ainsi que des **chèvres** (en provenance de la Forêt territoriale de Rospa Sorba), sont également régulièrement observés en forêt. Les traces de leur passage sont nettement visibles sur les essences feuillues qui subissent un fort abrutissement.

Plusieurs **espèces d'oiseaux ubiquistes** (mésange charbonnière, mésange nonnette, merle, pic épeiche...) ont été régulièrement entendues ou observées.

Remarque : D'autres espèces, même si elles n'ont pas été observées, sont très certainement présentes dans le périmètre de la Forêt (renard, etc.).

²⁴ Grand bouquet d'arbres destiné à être renouvelé au cours de la durée d'Aménagement.

²⁵ Directive européenne 79/409/CEE du 2 avril 1979 visant à promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen.

1.6.3. Situation par rapport aux capacités d'accueil de la Forêt

1.6.3.1. Espèces remarquables

Capacité d'accueil de la Forêt pour la sittelle corse

Le canton sud, recouvert en majeure partie par des peuplements adultes de pin laricio, abondants en gros bois et très gros bois, présente des conditions d'accueil particulièrement favorables à la sittelle. Elle y trouve en effet à la fois une quantité importante de graines et d'insectes, mais aussi des arbres à cavités où elle peut nicher.

Par ailleurs, la préférence de la sittelle pour des peuplements peu denses laisse supposer que c'est dans le quart supérieur de la Forêt (parcelles 6 et 7) que ces conditions d'accueil sont les plus favorables. Le peuplement de pin laricio y est en effet assez clair et les arbres morts sur pied ou dépérissants, généralement bien pourvus en cavités de toutes sortes, y abondent.

La campagne d'observations menée au printemps 2009 va tout à fait dans ce sens puisqu'elle révèle la présence d'au moins 4 territoires distincts dans la moitié supérieure de la Forêt.

Deux éléments sont toutefois défavorables à l'espèce :

- ▶ L'emprise des surfaces contiguës récemment ouvertes en régénération (anciens parquets), occupées désormais par de jeunes gaulis-perchis (non favorables à l'espèce), est généralement importante. Le seuil des 5 ha qu'il est préconisé de ne pas dépasser vis-à-vis de la sittelle (voir SRA) est généralement dépassé.
- ▶ L'estimation de la quantité de bois mort (voir 1.4.5) révèle une carence notable en arbres morts sur pied (ou dépérissants), susceptibles d'offrir le gîte à l'espèce, au sein de la surface en production. En l'absence d'éléments solides sur les exigences de la sittelle en terme de densité de tels arbres, il est difficile de savoir si leur nombre est suffisant. Il est certain, en revanche, que ce nombre puisse être augmenté...

Un suivi des couples nicheurs de la sittelle corse dans l'enceinte du périmètre forestier au cours du prochain Aménagement peut être envisagé au cours de l'Aménagement.

1.6.3.2. Autres espèces : mammifères sauvages et domestiques

En l'absence de renseignement sur les effectifs réels, l'évaluation des capacités d'accueil de la Forêt envers les mammifères sauvages et domestiques s'avère très difficile. Néanmoins, s'il on se fie aux seuls indices du passage de ces animaux, visibles partout, il semble que la Forêt soit largement fréquentée.

Ce sureffectif ne compromet pas pour autant la régénération des pins. Ces derniers ne présentent en effet aucune appétence pour les mammifères fréquentant la Forêt. Par ailleurs, le fouissage opéré par les porcs, même s'il peut par son action mécanique déchausser les semis, a un effet plutôt bénéfique en aérant le sol et en facilitant la germination des graines de pin.

L'impact est en revanche très marqué sur les essences feuillues. Quelle que soit l'espèce (chêne vert, chêne pubescent, houx, châtaignier...), elles sont en effet fortement abruties par les vaches et les chèvres et, de fait, présentent de sérieuses difficultés à se régénérer.

Enfin, il est possible que l'abondance des porcs ait un impact significatif sur la richesse floristique de la strate herbacée. Fréquemment perturbée par le passage des animaux, la couverture herbacée présente un taux de recouvrement faible, nettement inférieur à ce qu'il serait en l'absence de perturbation. On peut supposer que le « labour » récurrent des sols par les animaux empêche l'implantation dans la durée de certaines espèces végétales, contribuant à réduire le cortège floristique de la strate herbacée.

1.6.4. Précisions sur l'état sanitaire

Données inconnues et non recherchées.

1.7. RISQUES NATURELS D'ORDRE PHYSIQUE PESANT SUR LE MILIEU

Ni plan de protection des risques ni expertise se rapportant à la Forêt communale n'ont été recensés. Néanmoins, la nature de la roche et les fortes pentes rencontrées sur la Forêt sont à l'origine de phénomènes d'érosion naturels (chutes de blocs, éboulements, effondrements, etc.) pouvant provoquer occasionnellement des dégâts sur les équipements de desserte. Les dégâts observés sur la route forestière de Tana, aujourd'hui ruinée, en attestent...

La zone forestière soumise ne présente aucun risque vis-à-vis de la protection des biens et de la population de Rospigliani.

1.8. RISQUE INCENDIE

1.8.1. Historique des feux sur la Forêt

La Forêt communale de Rospigliani a subi le passage d'un **grand feu au cours de l'été 1985**²⁶ affectant la quasi-totalité de sa superficie. Les marques de cet incendie sont encore visibles aujourd'hui dans le canton sud, à la base des troncs noircis

²⁶ Un rapport de Félix Paolacci, alors adjoint au Directeur Régional de l'ONF, daté du 5 février 1990, fournit quelques précisions : « Du 15 au 29 août 1985, un grave incendie a sévi sur 1800 ha de bois et maquis sur les territoires communaux de Noceta, Vezzani et Rospigliani. La forêt de Rospigliani a été parcourue par les flammes sur la totalité de sa surface occasionnant d'importants dégâts aux peuplements en place [...] ».

de nombreux pins. Elles sont particulièrement prégnantes en parcelles 6 et 7 où l'on trouve un nombre important d'arbres calcinés.

Depuis ce grave incendie, aucun incendie notable n'a affecté la Forêt communale.

1.8.2. Sensibilité du milieu

D'après le PPFENI²⁷ 2006-2012, l'**indice de combustibilité** de la végétation en Forêt communale de Rospigliani est « très élevé » (4^{ème} degré sur une échelle en comportant quatre) et l'**aléa moyen annuel**²⁸ est « élevé » (2 à 4 %) à « très élevé » (4 à 7,4 %).

La **sensibilité** de la Forêt aux incendies de forêt peut donc être considéré comme **très élevée**.

Paradoxalement, malgré cette forte sensibilité, la **pression incendiaire**²⁹ est jugée **faible**.

1.8.3. Facteurs aggravants

Ils augmentent le risque incendie, soit en facilitant le départ du feu, soit en favorisent sa propagation.

► Facteurs naturels

- > Foudre : La présence de nombreux pins laricio foudroyés (troncs fendus longitudinalement sur toute leur longueur) révèle la fréquence des coups de foudre, surtout en partie haute (Punta di Tana).
- > Vent dominant : Le Livantu, vent d'Est, souffle régulièrement sur la Forêt.
- > Nature de la végétation : La parcelle 1 et la parcelle 2, fortement emmaquisées, présentent une sensibilité accrue aux incendies. Le reste du canton sud, où le sous-étage est généralement épars voire absent, s'avère moins sensible (rupture de continuité verticale). Les parquets de régénération, en revanche, composés d'une végétation résineuse basse et très dense, sont très inflammables.

► Facteurs anthropiques

- > Proximité de zones urbanisées (village de Rospigliani) : Elles sont une source potentielle de départs de feux.
- > Pistes forestières facilement accessibles depuis la RD aux piétons et aux engins motorisés : Elles sont autant de couloirs facilitant la pénétration d'une source potentielle de départs de feux.

Néanmoins, d'après une autre source (AF 1995-2009 - Forêt communale de Noceta), ce seraient deux feux successifs, d'origine différente, qui auraient sévi dans le secteur en 1985 (14 puis 27 août), affectant tous deux la Forêt communale. Seule la partie inférieure (quelques hectares situés en contre-haut du village) aurait alors été épargnée par les flammes...

²⁷ Plan de Protection des Forêts et Espaces Naturels contre les Incendies.

²⁸ Probabilité que la surface soit incendiée dans l'année.

²⁹ Traduit la fréquence des feux sur une surface donnée (la pression incendiaire augmente lorsque la fréquence des feux croît).

2. ANALYSE DES BESOINS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

2.1. PRODUCTION LIGNEUSE

2.1.1. Facteurs régionaux

Le pin laricio est la principale essence cultivée comme bois d'œuvre dans les forêts publiques de Corse. Son bois fournit d'excellents sciages. Les plus belles grumes peuvent également faire l'objet de tranchage. Les facilités d'exploitation (proximité des coupes) et la qualité des bois déterminent son prix de vente.

Le pin maritime est, comme le pin laricio, susceptible de fournir un bois d'œuvre d'excellente qualité. Il est toutefois moins apprécié par les scieurs régionaux, d'où un prix de vente moindre.

Le chêne vert est actuellement exploité pour la production de bois de chauffage. La filière tend à se développer et pourrait même se diversifier à l'avenir si les essais de tranchage et de déroulage en cours s'avéraient prometteurs.

Ces trois essences sont vendues sur pied.

Depuis peu se met en place une filière Bois Énergie. Elle s'intéresse préférentiellement aux bois de résineux et d'eucalyptus de petit calibre (perches et PB). On ne recense actuellement qu'une seule entreprise spécialisée dans cette filière : la Société d'Économie Mixte « Corse Bois Énergie », installée sur la côte est.

2.1.2. Facteurs locaux

2.1.2.1. Accès des engins forestiers par la route

L'accès des engins forestiers par la route depuis les grands axes de circulation de l'île est assez limité. Il ne peut se faire qu'en passant par le village de Vezzani depuis la RN 198 (Plaine orientale). Les accès depuis la RN 193 (axe Bastia - Ajaccio) à hauteur de Vivario et depuis la RN 200 (axe Corté - Aléria) sont rendus impossibles par la présence d'obstacles infranchissables par les engins (ponts trop étroits, courbes trop serrées...).

2.1.2.2. Réseau de desserte

Voir la carte des équipements : [carte 12](#).

La Forêt communale de Rospigliani est plutôt bien desservie. Son réseau de routes et de pistes forestières est en effet suffisamment dense proportionnellement à sa superficie. Par ailleurs, les pentes, même si elles contraignent l'exploitation forestière, ne l'interdisent généralement pas. Seule la partie haute du canton sud (Punta di Tana) est inaccessible en raison de l'impraticabilité de la route forestière de Tana et de pentes supérieures à 60 %.

2.1.2.3. Potentialités forestières

Voir la carte des stations forestières : [carte 7](#).

Les stations mésophiles à hygroclines dominent largement dans la Forêt et les sols sont généralement profonds. Ces conditions sont propices à une production de bois d'œuvre de pin laricio de qualité (qualités plausibles A et B).

2.2. AUTRES PRODUCTIONS

2.2.1. Concessions

Le tableau ci-dessous récapitule l'état des concessions en 2011.

Nature	Titulaire	Localisation	Contenance	Redevance annuelle	Échéance	Observations
Captage d'une source et passage d'une canalisation	Commune de Rospigliani	Parcelle cadastrale 6 Parcelles forestières 2 et 3	Bâtiment de captage : 3 x 3 x 2,5 m Canalisation : 306 ml	Aucune	Illimitée	La canalisation doit faire l'objet d'un enfouissement.
Passage d'une canalisation	Syndicat Intercom. Noceta-Rospigliani	Parcelle cadastrale 8 Parcelle forestière 2	337 ml	Aucune	Illimitée	/

2.3. ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES

Une société de chasse (*A Roca*), fédère les chasseurs des communes de Noceta et de Rospigliani. Néanmoins, d'après les dires de la municipalité, la chasse reste une pratique très occasionnelle sur le territoire de la Forêt communale.

Il n'existe par ailleurs pas de réserve de chasse.

L'enjeu cynégétique s'avère donc faible.

2.4. ACTIVITÉS PISCICOLES

Néant.

2.5. ACTIVITÉS PASTORALES

On ne recense aucune activité pastorale réellement constituée (absence de conventionnement entre commune et éleveurs).

Des bovins en divagation, manifestement sans appartenance, sont régulièrement signalés. Des chèvres, en provenance d'une zone de pâture située en Forêt territoriale de Rospa Sorba, fréquentent occasionnellement le territoire forestier.

2.6. ACCUEIL DU PUBLIC

Voir la carte du paysage et de l'accueil du public : [carte 10](#).

Aucun site d'accueil du public n'est à recenser dans le périmètre de la Forêt.

Un sentier partant du lieu-dit « Fontaine de Padula » (Forêt communale de Noceta) emprunte la route forestière de Caliscaccio pour rejoindre le village de Vezzani. Un autre itinéraire, mal signalé, existe également au départ de cette route forestière. Il permet de rejoindre le sommet de la Punta di Tana. Manifestement connu des seuls initiés, il mériterait à être valorisé davantage. La Punta di Tana, même si elle reste un sommet « modeste » dans le paysage montagnard corse, offre en effet un panorama valant largement le détour et peut, en cela, constituer un objectif de balade tout à fait intéressant.

Aucun projet relatif à l'accueil du public n'est à l'étude ou en cours de réalisation.

La création d'un véritable sentier (boucle) partant du site de Padula et conduisant à la Punta di Tana est envisageable. Une partie de l'itinéraire présumé se trouvant sur le territoire communal (forestier) de Noceta, une concertation s'avère nécessaire pour concrétiser ce projet.

2.7. PAYSAGES

Voir la carte du paysage et de l'accueil du public : [carte 10](#).

2.7.1. Types de paysage

D'après la typologie définie par Desurmont (2003)³⁰, la Forêt communale de Rospigliani, observée en vision lointaine, présente un paysage qualifié « de masse », défini par son uniformité et son caractère monochrome. Sa texture moutonnée et l'impression d'« achevé » qui s'en dégage la placent dans le type « forêt continue ».

2.7.2. Valeur paysagère de la Forêt

Les futaies de pin laricio sont emblématiques des paysages corses. Le **canton sud**, où prédomine largement ce type de formation, présente intrinsèquement une **forte valeur paysagère**.

La petite chênaie verte, située en contre-haut du village, ajoute une note de diversité à cette masse uniforme et imposante.

Ce canton présente en outre une **forte valeur sentimentale** pour les habitants (notion de **forêt vécue**). Il apparaît en effet comme la toile de fond de leur paysage quotidien et un lieu de détente occasionnel.

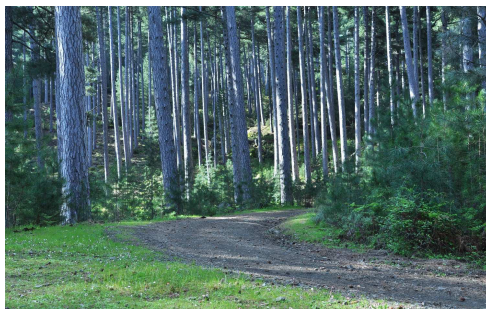
Le **canton nord**, dissociée physiquement du reste de la Forêt, l'est tout autant du point de vue paysager. Constitué d'un mélange hétérogène de diverses essences (aulne, cèdre, pins, maquis) baignant dans le maquis, il présente un paysage polychrome à texture irrégulière, typique des secteurs de reconquête végétale.

Sa fréquentation est nulle et sa visibilité nettement inférieure à celle du canton sud. En cela, même s'il présente un certain intérêt visuel, l'enjeu paysager y est **faible**.

³⁰ Voir SRA.

2.7.3. Sensibilité paysagère

2.7.3.1. En vision interne



La **route départementale** (RD 343) offre de très belles perspectives sur la futaie de pin laricio qu'elle traverse de part en part. Les pins laricio aux troncs rectilignes plafonnant à plus de 30 mètres, la lumière tamisée diffusant à travers les houppiers, le sous-bois clairsemé... Chacun de ces éléments concourt à créer une ambiance forestière remarquable qui captive le regard.

Les routes et pistes forestières, certes peu fréquentées, permettent également d'appréhender la Forêt à pied (voir photo ci-contre) et peuvent même offrir, au niveau de quelques trouées, de beaux panoramas sur le paysage lointain (région du Boziu notamment).

Futaie de pin laricio remarquable en vision interne depuis la route forestière de Sambuco.

Pour ces différentes raisons, la Forêt présente une **réelle sensibilité en vision interne**.

Le canton nord, en revanche, en est totalement dépourvu du fait de son inaccessibilité (par quelque moyen que ce soit).

2.7.3.2. En vision externe

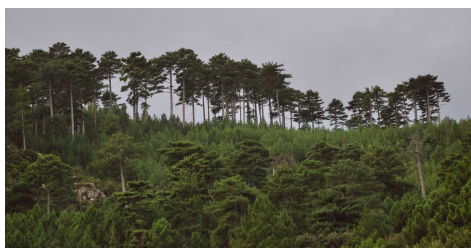
► Visions proches



Le secteur de la Punta di Tana et la partie basse de la Forêt sont bien visibles depuis le village. Le **canton sud** est en cela très présent dans le paysage quotidien des habitants de Rospigliani et se révèle particulièrement **sensible en vision externe proche**. L'impact visuel d'une récente coupe de régénération vue depuis le village en est la preuve (voir photo ci-dessous).

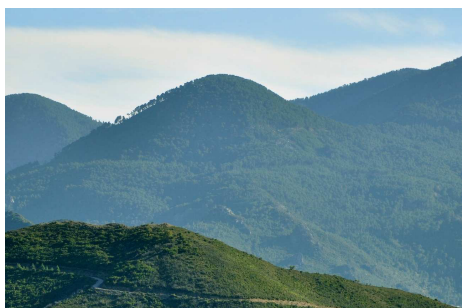
Le **canton nord**, en revanche, n'est visible que depuis la RD 43 dans le sens Noceta - Rospigliani et sur une distance inférieure à 200 m. Il présente de fait une **faible sensibilité paysagère**.

Canton sud visible depuis la traversée du village de Rospigliani (route départementale). En arrière-plan, la Punta di Tana (parcelle 7).



Récente coupe de régénération vue depuis la traversée du village de Rospigliani (route départementale).

► Visions lointaines



Le canton sud recouvre le versant nord-est de la Punta di Tana. Ce sommet, arrondi et bien individualisé, est assez remarquable en vision lointaine depuis la RN 193, entre Vivario et Corté, et depuis la région du Boziu (rive gauche du Tavignano à hauteur des villages d'Erbajolo, d'Altiani, etc.).

Un exemple particulièrement frappant de l'impact du traitement en futaie régulière sur le paysage peut être observé sur ce canton (voir photo ci-contre, prise depuis l'axe Corté-Ajaccio à hauteur de Venaco). La mise à jour d'une bande lâche de gros bois de pins laricio situés en **zone de crête** (limite est de la parcelle 6), derrière un parquet de régénération récemment ouvert, est assez frappante en vision lointaine.

2.7.4. Points noirs paysagers

Une **décharge sauvage**, située en dehors du périmètre forestier et débordant en parcelle 1 (déchets s'écoulant dans la pente), est à signaler.

L'entrée est de la Forêt, marquée par de récentes coupes de régénération, présente un paysage médiocre qui pourrait faire l'objet d'améliorations en bordure de route.

2.7.5. Enjeu paysager

Le **canton sud** revêt un enjeu que l'on peut qualifier de **reconnu**. En effet, bien qu'aucun statut réglementaire à caractère paysager, d'accueil du public ou culturel n'ait été recensé sur le territoire forestier, et que sa fréquentation soit faible, la Forêt présente une sensibilité marquée en vision externe (proche et lointaine).

Le **canton nord**, en revanche, ne présente **aucun enjeu paysager particulier**.

2.8. RICHESSES CULTURELLES

Aucun enjeu historique ou culturel n'a été relevé.

2.9. SUJÉTIONS DIVERSES

Aucune sujétion particulière n'a été relevée.

2.10. AUTRES STATUTS ET RÈGLEMENTS SE SUPERPOSANT AU RÉGIME FORESTIER

Aucun statut ni règlement ne se superpose au Régime Forestier.

Document ONF

3. GESTION PASSÉE

3.1. TRAITEMENTS SYLVICOLES

3.1.1. Traitements antérieurs

La Forêt communale de Rospigliani a été aménagée pour la première fois sur la période 1956-1979 (24 ans). Elle faisait alors l'objet d'un traitement en futaie jardinée.

Dès la fin des années 70, la régénération pléthorique obtenue dans le pin laricio après une coupe rase, combinée aux facilités de gestion des coupes et ventes de bois inhérentes au traitement régulier, a incité les gestionnaires à convertir la futaie jardinée en futaie régulière par sous-parcelles.

3.1.2. Dernier Aménagement forestier

3.1.2.1. Caractéristiques sommaires du dernier Aménagement forestier

- ▶ Arrêté ministériel du 6 octobre 1999
- ▶ Durée d'application effective : 1996-2010 (15 ans)

L'objectif principal fixé lors du dernier Aménagement était la production de bois d'œuvre. Une seule série de production avait alors été définie. Les disparités géographique et forestière entre la parcelle 1 (plantations d'essences diverses) et les parcelles 2 à 7 ont justifié la mise en place de deux gestions sylvicoles différentes : l'une sous-tendue par un objectif associé de « *mise en valeur forestière* » (parcelle 1) et l'autre par un objectif associé de « *protection des sols et de protection contre l'incendie* » (parcelle 2 à 7). Bien que l'âge d'exploitabilité pour le pin laricio soit généralement fixé à 120 ans, il a été porté à 160 ans afin de tenir compte des contraintes inhérentes au risque d'incendie et à la faible superficie de la Forêt. Il a été jugé important en effet de ne pas régénérer trop brutalement la Forêt afin de garder un certain capital de bois commercialisable et pouvoir ainsi pallier à un éventuel sinistre.

Série	Objectif	Traitement Méthode	Surface (ha)	Surface à régénérer (ha)	Parquets à régénérer	Prévision de récolte (en m ³ /an)			
						Régé.	Amél.	Autres	Total
1	Production de bois d'œuvre	Futaie régulière par parquets	80,76	6,76	sous- parcelles I, II et III	84,6	130,5	Néant	215,1

3.1.2.2. Application du dernier Aménagement forestier

Volumes récoltés par type de coupes

Série	Surface (ha)	Volumes récoltés (en m ³ par an commerciaux)					
		Régénération	Amélioration	Autres	SOUS-TOTAL	Produits accidentels	TOTAL
1	80,76	145	83	0	228	4	232*

* soit 2,7 m³/ha/an

Concernant la régénération

En l'absence de contrainte de régénération particulière (durée de survie du pin laricio très élevée), la surface à régénérer au cours du dernier Aménagement (15 ans) était égale à la surface d'équilibre de la Forêt, soit 6,76 ha.

L'état des lieux opéré en 2009³¹ révèle que l'ensemble de la surface à régénérer prévue a bien été ouverte lors du précédent Aménagement. Sur ces parquets, la régénération est estimée acquise, même si on note la présence de zones lâches de faible étendue ça et là.

3.1.2.3. Bilan financier

Entre 1996 et 2010, la commune a tiré de la vente de bois un revenu annuel moyen de 12 580 €, soit sur la durée de l'Aménagement précédent (15 ans) un total de près de 190 000 €. Elle a dépensé un peu plus de 20 000 €, répartis entre les frais de garderie (90 %) et quelques travaux (10 %) : nettoyage et dépressage dans les jeunes peuplements, taille de formation et protection contre le gibier.

La bilan financier de la gestion passée est présenté en **annexe 4**.

³¹ Consulter la Base de Données Régénération (BDR) pour plus de détails.

3.2. TRAITEMENT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU MILIEU NATUREL

Aucun traitement spécifique n'a été identifié.

3.3. ÉTAT DES LIMITES ET DES ÉQUIPEMENTS

Voir la carte des équipements : [carte 12](#).

3.3.1. Matérialisation des limites périmétrales

Voir l'état des limites périmétrales : [annexe 3](#).

Désignation	Longueur (m)
Limites matérialisées	4248
Limites naturelles ou assimilées	0
Tronçon restant à matérialiser (facile)	230
Tronçon restant à matérialiser (difficile)	1130
Total	5 608

Décalages : Voir la carte du Foncier **[CONFIDENTIELLE]** : [carte 1](#)

- Un léger décalage entre la limite officielle (théorique) et la limite matérialisée sur le terrain a été relevé en parcelle 2, entre les BF 63 et 64. La limite physique actuelle est un muret muni d'une clôture empiétant tantôt sur le territoire forestier communal (périmètre officiel), tantôt dans une parcelle privée.
- Un décalage entre la limite théorique (limite communale issue de l'IGN) et matérialisée (peintures) a été relevé entre la BF 75 et la pointe sud du territoire forestier (Punta di Tana). Cette limite est contiguë au périmètre de la Forêt communal de Vezzani.

3.3.2. Équipements de desserte

Type de desserte	Réseau du domaine public (km)	Réseau du domaine privé (km)	Longueur totale (km)
Route revêtue	1,15	0	1,15
Routes empierrées	0	1,4	1,4
Routes en terrain naturel accessibles aux grumiers	0	1,5	1,5
Pistes de vidange	0	2,3	2,3
Total	1,15	5,2	6,35

Longueur totale des routes : 4 km

soit : 4,8 km / 100 ha

3.3.3. Équipements cynégétiques

Néant.

3.3.4. Équipements piscicoles

Néant.

3.3.5. Équipements pastoraux

Néant.

3.3.6. Équipements de protection contre les risques naturels

Néant.

3.3.7. Équipements de protection contre le risque incendie

D'après la **PRMF** (Protection Rapprochée des Massifs Forestiers) « **Vizzavona-Ghisoni - Sous-massif de Rospa-Sorba** », non encore validée lors de l'élaboration de cet Aménagement, la Forêt communale ne dispose actuellement d'aucun équipement de protection contre le risque incendie.

À noter toutefois le passage de la **route forestière d'Éria**, classée **DFCI**, dans le périmètre de la Forêt communale sur un linéaire de 330 mètres. Elle dessert le massif de Rospa-Sorba depuis la RD 343. Son accès est réglementé par arrêté préfectoral du 15 juin et le 15 septembre.

La création d'une **Zone d'Appui à la Lutte (ZAL)** et d'une **Coupure Active (CA)** impactant une portion limitée de la Forêt communale est prévue dans la PRMF. La ZAL ne concerne qu'une très faible superficie en limite est tandis que la CA s'étend sur la crête délimitant la partie sud-est de la Forêt (de la route départementale à la Punta di Tana).

3.3.8. Équipements d'accueil du public

Aucune infrastructure d'accueil du public n'a été relevée.

Les équipements se réduisent à deux panneaux en bois (l'un étant endommagé) signalant l'entrée de la Forêt communale le long de la route départementale.

3.3.9. Équipements divers

Néant.

3.3.10. Équipements destinés à l'observation ou à la recherche

Néant.

Document ONF

4. SYNTHÈSES : OBJECTIFS, ZONAGES, PRINCIPAUX CHOIX

Durée d'application de l'Aménagement : 20 ans (2012 à 2031)

Préambule sur le Régime Forestier

Le Régime Forestier est un cadre réglementaire commun aux forêts des collectivités et de l'État qui garantit la gestion durable des forêts publiques. Il intègre les dimensions économiques, écologiques et sociales permettant ainsi la conservation du patrimoine, sa mise en valeur et son exploitation.

L'Aménagement forestier est l'un des outils garantissant cette gestion durable. Les objectifs de gestion qui y sont consignés garantissent le renouvellement des ressources en bois, des autres produits et services fournis par la Forêt (protection des sols, environnement, accueil du public...) ainsi que la transmission de ces ressources aux générations futures.

4.1. EXPOSÉ CONCIS DES PROBLÈMES POSÉS ET DES SOLUTIONS RETENUES

4.1.1. Cadre national et régional

Dans un cadre de gestion durable et multifonctionnelle, l'Aménagement est établi en fonction des spécificités propres au massif. Ses spécificités sont évaluées par les enjeux présents et leur niveau d'importance. Pour la Forêt communale de Rospigliani, les enjeux sont les suivants (données issues de la macro-analyse, conformément aux Orientations Nationales d'Aménagement et de Gestion) :

Voir la cartographie des enjeux : [carte 5](#).

Surfaces des fonctions principales par niveau d'enjeu	Répartition des niveaux d'enjeu (ha)				Surface totale retenue pour la gestion
FONCTION PRINCIPALE	SANS OBJET	FAIBLE	MOYEN	FORT	
Production ligneuse	13	0	9	63	85 ha
	nul	ordinaire	reconnu	fort	
Fonction écologique		11	0	74	85 ha
	sans objet	local	reconnu	fort	
Fonction sociale (paysage, accueil, ressource en eau potable)		8	77	0	85 ha
	sans objet	faible	moyen	fort	
Protection contre les risques naturels (hors risque incendie)		85	0	0	85 ha
	sans objet	faible	moyen	fort	
Protection contre le risque incendie	82	0	0	3	85 ha
	nul	faible	moyen	fort	

4.1.1.1. Fonction PRODUCTION LIGNEUSE

Les 13 ha définis **sans enjeu** de production englobent :

- ▶ la formation rocheuse de la parcelle 2 (et la petite zone à chêne vert sur fortes pentes)
- ▶ le secteur asylvatique de la parcelle 5 (fruticée naine)
- ▶ l'ensemble de la parcelle 7 et la partie supérieure de la parcelle 6 : zones très rocheuses présentant de fortes pentes et une certaine instabilité (éboulements)

Les 9 ha classés en enjeu moyen de production correspondent aux stations mésoxérophiles.

Le reste de la Forêt, soit 63 ha, est classé en enjeu fort sur la base des potentialités de production liées aux stations (mésophile à hygrophile) et de la hauteur dominante des pins laricio présents, plafonnant généralement à plus de 30 m.

4.1.1.2. Fonction ÉCOLOGIQUE

L'ensemble de la parcelle 1, la chênaie verte (p2), la zone rocheuse (p2) et la fruticée naine (p4) sont classés en enjeu **ordinaire** en l'absence de statut de protection (réglementaire ou contractuel) ou d'inventaire naturaliste reconnu.

Le reste de la Forêt est classé en enjeu **fort** compte tenu de la présence des habitats à pin laricio et de la sittelle corse, espèce intimement liée à la structure, à la composition et au fonctionnement de la Forêt.

4.1.1.3. Fonction SOCIALE

► Accueil et Paysage

Le canton nord (8 ha) présente un enjeu **faible** en raison d'une fréquentation par le public inexistante et d'une visibilité externe faible. Le canton sud en revanche, même s'il est peu fréquenté, est jugé sensible du point de vue paysager (voir 2.7.3). L'enjeu « accueil & paysage » est en cela défini comme **reconnu**.

► Ressource en eau potable

La présence d'un captage d'alimentation en eau potable justifie le classement de la zone de précaution (partie amont sur un rayon de 50 mètres) en enjeu **moyen**. Le reste de la Forêt, en l'absence d'autres captages et périmètres de protection réglementés ou non, est classé en enjeu **faible**.

La superposition de ces deux enjeux conduit à classer, pour l'ensemble de la fonction sociale, 8 ha de forêt en enjeu **faible** et 78 ha en enjeu **reconnu**.

4.1.1.4. Fonction PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS

La Forêt ne présente qu'un **enjeu faible** en matière de protection contre les risques naturels (hors risque incendie). En effet, même si certains aléas existent (érosion provoquant notamment des éboulements ou chutes de blocs), ils ne sont pas présents simultanément avec les enjeux humains (habitations, voies de communication, équipements d'importance économique, etc.).

4.1.1.5. Fonction PROTECTION CONTRE LE RISQUE INCENDIE

A l'exception de **3 ha** classés en **enjeu fort** de protection contre l'incendie (création d'une CA et d'une ZAL prévue dans la PRMF), la Forêt ne présente **aucun rôle de protection** en raison de sa forte sensibilité vis-à-vis de cet aléa.

4.1.2. Problématique et solutions retenues

RICHESSSES ET POTENTIALITÉS	
STATIONS FORESTIÈRES	Types mésophile à hydrocline dominants aux étages supraméditerranéen et montagnard inférieur, favorables à l'essence principale en place (pin laricio). Sols généralement profonds. Pentes faibles à moyennes sur plus des ¾ de la superficie.
PEUPELEMENTS FORESTIERS	<u>Essences</u> : Pin laricio largement dominant, occupant un peu plus des ¾ de la superficie (pin maritime disséminé en parcelle 2). <u>Structure dominante</u> : Futaie régulière adulte, GB / TGB dominants (60 % des arbres sont estimés avoir plus de 100 ans). <u>Capital sur pied</u> : Important, type « Moyen » ³² dominant à plus de 50 %, surface terrière moyenne estimée en futaie de pin laricio à 31,5 m²/ha. <u>Qualité des bois</u> : Hétérogène, globalement moyenne. <u>Autres peuplements</u> : Chênaie verte (3 ha), plantation d'essences diverses (2 ha).
DESSERTE ET ACCESSIBILITÉ	Desserte assez dense et globalement en bon état. Bonne accessibilité par la route (seul accès possible depuis les grands axes de communication : par Vezzani, depuis la Plaine orientale).
ATTRAITES PAYSAGERS	Canton sud : Intérêt paysager reconnu. → Élément clé du cadre de vie des habitants. Futaie emblématique de pin laricio. Très belles perspectives sur la Forêt en vision interne depuis la RD 343. Site remarquable de la Punta di Tana.
ESPÈCES ET HABITATS REMARQUABLES	Présence avérée de la sittelle corse (espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux) 3 habitats prioritaires recensés : 2 habitats à pin laricio de Corse + habitat « communautés des sources et suintements carbonatés »

BESOINS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	
SOURCE DE REVENUS	La commune souhaite maintenir le niveau de revenu moyen perçu au cours des 15

³² Défini, d'après la typologie descriptive des peuplements de montagne en région Corse, pour une densité et une surface terrière à l'hectare répondant aux critères suivants : $120 < N \leq 640$ t/ha et $G \leq 55$ m²/ha

	dernières années (environ 12 500 €/an), à travers la vente de bois d'œuvre de pin laricio.
PRATIQUES TRADITIONNELLES (CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTE)	Seule la chasse occasionnelle est pratiquée. Aucun besoin n'a été exprimé par la commune concernant cette activité ou les autres pratiques traditionnelles.
FILIÈRES ÉCONOMIQUES (BOIS, ÉLEVAGE, TOURISME)	<u>Bois</u> : Unique filière développée sur la Forêt. La commune souhaite poursuivre une gestion axée sur la production de bois d'œuvre de pin laricio de qualité. Débouchés pour les petits bois (PB) et bois moyens (BM) restreints compte tenu de l'état actuel du marché régional. Possibilité de valoriser les arbres de diamètres inférieurs et déchets de coupe via la filière Bois Énergie, actuellement en voie de développement sur l'île. <u>Élevage</u> : L'ensemble de la Forêt est pâturé (chèvres, vaches) mais il n'existe, à ce jour, aucun conventionnement entre la commune et les éleveurs. Problème de divagation. Des besoins éventuels liés à une nouvelle demande émanant d'un éleveur pourraient apparaître à l'avenir. <u>Tourisme</u> : Inexistant. Aucun besoin émis par la commune.
PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (BIODIVERSITÉ)	Absence de tout périmètre de protection réglementaire. Préservation de la biodiversité ordinaire et remarquable (sittelle corse, habitats prioritaires) nécessitant une prise en compte dans la gestion courante.
PRÉSERVATION DES RESSOURCES (EAU, AIR)	Présence d'un captage d'alimentation en eau potable, non réglementé, et d'une canalisation nécessitant une prise en compte dans la gestion courante.
FONCTION RÉCRÉATIVE	Lieu de promenades occasionnelles.
PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS	La PRMF du massif de Vizzavona-Ghisoni (sous-massif de Rospa Sorba), inachevée au moment de la rédaction de cet Aménagement, prévoit la création d'une coupure active et d'une zone d'appui à la lutte concernant une superficie d'environ 3 ha.

CONTRAINTES

RISQUE INCENDIE	Globalement élevé en raison d'un taux de boisement et d'un enrésinement très important. Très élevé sur les parcelles 1 et 2 qui sont fortement emmaquisées. Plages continues de jeunes peuplements très vulnérables. MAIS bonne accessibilité de la Forêt aux forestiers sapeurs (réseau de desserte assez dense et bonne pénétrabilité de la végétation en place).
RISQUES PHYSIQUES (ÉROSION, CRUES)	Érosion naturelle pouvant se traduire par des éboulements, glissements de terrain, chutes de blocs. Localisée en partie haute (Punta di Tana) où les pentes sont particulièrement fortes. Aléas pouvant conduire à une dégradation des équipements de desserte (cf. route forestière ruinée de Tana...).
RISQUES PHYTOSANITAIRES	Risques localisés pour le pin laricio : attaque de cochenilles de faible étendue recensée en parcelle 4. Prévention des attaques de scolytes nécessaire lors des travaux de dépressage. Risques latents pour le pin maritime qui pourrait, à moyen terme, être atteint par la cochenille <i>Matsucoccus feytaudi</i> ³³ . Impact très limité sur la Forêt communale où le pin maritime reste une essence très secondaire.
SENSIBILITÉ DES ESPÈCES (HABITATS D'ESPÈCES)	Sittelle corse (présence avérée mais effectifs non connus) sensible à la destruction de son habitat (peuplements adultes de pins laricio avec présence d'arbres à cavité). Autres espèces forestières potentiellement présentes (chiroptères notamment) également sensible à la destruction de cet habitat.
SENSIBILITÉ DES MILIEUX (HABITATS NATURELS)	Habitat prioritaire « <i>Communauté des sources et suintements carbonatés</i> » particulièrement sensible (très restreint et vulnérable aux interventions en tout genre).
SENSIBILITÉ DU PAYSAGE EXTERNE	Reconnue pour le canton sud. Nulle pour le canton nord.
SENSIBILITÉ DU PAYSAGE INTERNE	Canton sud : Forte pour la bande de forêt (futaie adulte de pin laricio) visible depuis la route départementale et au niveau de la Punta di Tana (sentier). Faible depuis la desserte forestière (routes, chemins et pistes). Ambiance forestière générale remarquable à préserver. Nulle pour le canton nord.
SENSIBILITÉ DU MILIEU PHYSIQUE (SOLS, NAPPE)	La zone située en amont (rayon de 50 m) du captage d'eau potable doit faire l'objet d'une attention particulière (classée en enjeu modéré pour la fonction sociale « Eau potable »). Sa préservation est prise en compte dans la gestion courante.
PRESSIION ANIMALE DOMESTIQUE	Forte. <u>Cochons et sangliers</u> : très présents (sols fréquemment retournés) ; impact négligeable sur la sylviculture du pin laricio. <u>Vaches et chèvres</u> : divagation importante ; génèrent des dégradations récurrentes (abrouissement) sur les jeunes plants d'essences feuillues (chêne vert, chêne pubescent...), restreignant fortement voire bloquant leur régénération.
USAGE RÉCRÉATIF	Même si elle reste limitée, la fréquentation de la Forêt par le public peut accroître le risque incendie dans le périmètre de la Forêt communale (imprudences, malveillance)

³³ Actuellement cantonnée dans le nord de l'île, *Matsucoccus feytaudi* s'étend rapidement et pourrait à l'horizon 2030-2050 infester l'intégralité des peuplements de pin maritime de Corse.

	et nécessiter la mise en place de mesures spécifiques en période de fort risque incendie (interdiction à la circulation).
--	---

SYNTHESE DES OPPORTUNITÉS, DES BESOINS ET DES CONTRAINTES

Opportunités :

La Forêt présente une importante surface exploitable (85 %) et d'excellentes potentialités stationnelles (type mésophile dominant, sols généralement profonds), particulièrement propice à la sylviculture du pin laricio et à l'obtention de bois d'œuvre de qualité. Fruits d'une gestion forestière entamée de longue date, les peuplements de pin laricio rencontrés aujourd'hui couvrent une importante superficie et se caractérisent par un important capital sur pied (abondance des GB/TGB). La qualité des bois, hétérogène et globalement moyenne, reste toutefois perfectible.

Une petite futaie sur souche de chêne vert, en mélange intime avec des pins, et quelques poches résiduelles d'une plantation réalisée il y a une vingtaine d'année (aulne de Corse et cèdre de l'Atlas) viennent légèrement diversifier les ressources forestières de la commune.

Besoins :

- ▶ La commune souhaite maintenir, *a minima*, le niveau de revenus des années passées.
- ▶ Elle souhaite par ailleurs préserver la qualité du paysage forestier ainsi que la biodiversité (habitats naturels, faune, flore).

Contraintes :

Plusieurs contraintes impactant la gestion sont à considérer :

- ▶ La présence de plusieurs habitats naturels prioritaires et de la sittelle corse, même si elle est un atout en terme de biodiversité, constitue une contrainte de gestion nécessitant la mise en place de mesures adaptées de préservation.
- ▶ Le paysage, enjeu reconnu, est également à considérer comme une contrainte. Sa préservation nécessite en effet une prise en compte dans le choix du mode de traitement et la gestion courante.
- ▶ L'abroustissement (pression animal domestique) constaté sur les essences feuillues est une contrainte forte pour la régénération des essences feuillues. La divagation animale constitue une sérieuse entrave à l'atteinte de l'objectif de diversification du peuplement.
- ▶ Les incendies de forêt, enfin, représentent un risque important de destruction de la ressource restant difficile à maîtriser. La mise en place de certains dispositifs adaptés, prévus notamment dans la PRMF, peut toutefois contribuer à réduire ce risque.

4.2. DÉFINITION DES OBJECTIFS PRINCIPAUX – DIVISION DE LA FORÊT EN SÉRIES ³⁴

4.2.1. La production de bois : l'objectif principal

L'**objectif principal** qui sous-tend la sylviculture est la **production de bois**, et plus spécifiquement la production de bois d'œuvre de pin laricio de qualité. En zone de montagne, compte tenu des difficultés liées à l'exploitation, il est pertinent de viser des produits « haut de gamme » afin d'avoir les meilleures chances de les écouler. On s'appliquera donc à produire des bois sans nœud, de qualité tranchage.

Ponctuellement, d'**autres essences** pourront faire l'objet d'une production de bois :

- ▶ **Le pin maritime** (bois d'œuvre), en parcelle 1 et 2
- ▶ **Le chêne vert** (bois de chauffage), en parcelle 2
- ▶ **L'aulne de Corse** et le **cèdre de l'Atlas**, en parcelle 1.

4.2.2. La conservation générale des milieux, des espèces et des paysages : l'objectif associé

L'objectif associé à l'objectif principal de production de bois est la conservation générale des milieux, des espèces et des paysages. Cet objectif fait l'objet de mesures spécifiques de gestion.

La parcelle 7 et le haut de la parcelle 6, compte tenu des difficultés d'exploitation liées aux fortes pentes, à l'instabilité des sols et à la présence de gros blocs rocheux, ont été extraits de la zone productive. En l'absence d'un quelconque rôle de production, la conservation générale des milieux, des espèces et des paysages y est l'objectif principal.

4.2.3. Division de la Forêt en séries

Voir la carte d'Aménagement : [carte 13](#).

La Forêt peut être **subdivisée** en fonction de l'objectif principal assigné à certains secteurs et des contraintes que l'on y rencontre (voir le tableau ci-après).

³⁴ Ensemble d'unités de gestion regroupées pour former une unité d'objectifs.

Zonage de la Forêt en fonction des objectifs et des contraintes

Localisation	OBJECTIFS	CONTRAINTES		
		Sensibilité	Pression	Risque
p1 à p6_{pp}	Production de bois et Préservation des milieux, des espèces et des paysages)	• Biodiversité : 1 espèce (Sittelle corse) et 3 habitats prioritaires • Ressource en eau potable : 1 captage AEP • Paysage (hors p1)	Abrouissement des essences feuillues	• Incendie ++ à +++ (zones emmaquisées, jeunes peuplements) • Problèmes phytosanitaires (localisés)
p6_{pp} + p7 (secteurs hors production)	Conservation générale des milieux, des espèces et des paysages	• Biodiversité : 1 espèce (Sittelle corse) et 2 habitats prioritaires • Paysage	Néant	Incendie +++ (impacts de foudre fréquents)

Cette subdivision pourrait justifier la création de deux séries distinctes, la parcelle 7 n'étant pas concernée par l'objectif principal de production de bois. Néanmoins, compte tenu de la faible superficie de la Forêt et par souci de simplification, le choix est fait de ne créer qu'une seule série.

L'objectif principal (prioritaire) assigné à cette série est la production de bois. La conservation générale des milieux, des espèces et des paysages est l'unique objectif qui lui est associé (objectif secondaire).

Série forestière unique

Série	Surface totale	Surface boisée	Surface Fonctionnelle	OBJECTIFS		Type de série	Parc. n°
				► déterminant la sylviculture (prioritaire)	► associé (secondaire)		
1	84,53	80,52	71,34	Production de bois	Conservation générale des milieux, des espèces et des paysages	Production de bois	1-7*

* La parcelle 7 (hors production) est exclusivement visée par l'objectif secondaire.

4.3. DÉCISIONS FONDAMENTALES RELATIVES À LA SÉRIE UNIQUE

4.3.1. Mode de traitement³⁵, méthode d'Aménagement

Le choix du mode de traitement sylvicole repose sur les constats suivants :

- La Forêt présente une bonne accessibilité (réseau de desserte dense comparativement à sa superficie et globalement en bon état), autorisant des opérations sylvicoles fréquentes et disséminées.
- Elle présente une certaine hétérogénéité stationnelle.
- Elle ne présente pas de secteurs aux peuplements ruinés ou à brève durée de survie³⁶ qu'il faudrait régénérer d'urgence. La durée de survie des arbres est généralement supérieure à 60 ans ce qui autorise une exploitation des individus ayant déjà atteint leur diamètre d'exploitabilité au-delà de la durée du prochain Aménagement.
- La présence avérée de la sittelle corse et de plusieurs habitats naturels prioritaires conduit à classer une grande partie de la Forêt en enjeu écologique fort. Des mesures de gestion particulières sont nécessaires pour garantir leur conservation. La poursuite du traitement en futaie régulière par parquets se révèle peu favorable à la sittelle, espèce inféodée aux peuplements adultes de pin laricio et aux vieux bois. Elle mènerait en effet à devoir créer de nouveaux parquets de régénération et donc à diminuer la capacité d'accueil de la Forêt vis-à-vis de cette espèce. Le même raisonnement vaut pour d'autres espèces, comme les chiroptères arboricoles (noctule de Leisler, grande noctule, etc.), intimement liées aux forêts de pin laricio riches en vieux bois pourvoyeurs de cavités.
- A l'exception de la parcelle 1, l'enjeu paysager est reconnu sur la Forêt, en raison notamment d'une assez forte visibilité externe. Il est donc admis que la Forêt est sensible aux opérations sylvicoles à impact lourd telles que les coupes de régénération (voir 2.7.3, illustrant les impacts de telles coupes).
- Les parquets de régénération (liés au traitement régulier), constitués d'une végétation résineuse, basse et très dense, sont très inflammables et augmentent la vulnérabilité de la Forêt aux incendies.
- A l'exception de quelques taches localisées à végétation herbacée très recouvrante, le pin laricio se régénère bien sur l'ensemble de la superficie.

³⁵ Suite des opérations destinées à diriger l'évolution d'un peuplement forestier dans le cadre d'un régime (mode de renouvellement d'un peuplement forestier) donné

³⁶ Délai théorique séparant le peuplement de sa mort physique, exprimé en durée d'aménagement (d).

Quelques problèmes, liés à l'ancien mode de traitement employé (futaie régulière), peuvent également être soulevés :

- ▶ L'existence de dégâts, certes localisés, dans les parquets de perchis denses, occasionnés par la neige lourde.
- ▶ Des dégâts d'origine phytosanitaire affectant certaines classes d'âges, notamment les plus jeunes (scolytes) ou les plus âgés (arbres champignons). Leur propagation est facilitée sur des plages de peuplements homogènes.
- ▶ L'envahissement, suite à une ouverture brutale du couvert, de certains secteurs par une végétation herbacée adventice (ronces, fougère aigle...). Cette dernière peut freiner voire bloquer la régénération.

Le choix du mode de traitement repose par ailleurs sur les **objectifs** fixés :

- ▶ **Maintenir, a minima, le niveau de production** passé de la Forêt en bois d'œuvre de pin laricio.
- ▶ Assurer une production (croissance) continue et soutenue des peuplements en bois d'œuvre de qualité, pour garantir des **revenus réguliers** et conséquents pour le propriétaire.
- ▶ Prendre en compte de manière optimale les exigences de la sittelle corse.
- ▶ Limiter l'impact de la sylviculture sur les habitats naturels, et les espèces qui leur sont inféodées, en privilégiant les mécanismes naturels.
- ▶ Préserver l'intégrité du paysage forestier en maintenant un couvert arboré pérenne et en évitant les ruptures visuelles brutales.
- ▶ Renforcer l'homéostasie³⁷ et la résilience³⁸ des peuplements face aux aléas extérieurs (incendie, pression pastorale, attaques phytosanitaires, etc.) à travers leur diversification, notamment en essences feuillues.

Ainsi, après analyse des contraintes et des enjeux et au regard des objectifs fixés, le mode de traitement retenu pour cette série unique est celui de la **FUTAIE IRRÉGULIÈRE PIED À PIED**.

L'**équilibre** (répartition des catégories de diamètre) est **recherché au niveau de la Forêt**.

La **parcelle** est l'**unité de gestion de base**. Elle est périodiquement parcourue pour y effectuer l'ensemble des opérations de régénération et d'amélioration du peuplement (coupe et travaux).

4.3.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité

Le **pin laricio de Corse**, bien adapté à la plupart des contextes stationnels identifiés, est défini (et maintenu) en tant que **seule essence principale objectif**³⁹.

La sylviculture sera orientée de manière à :

- ▶ Garantir une production régulière et soutenue.
- ▶ Obtenir une régénération continue des espèces et un passage à la futaie⁴⁰ suffisant.
- ▶ Améliorer la qualité des bois en visant l'obtention de billes de pied de catégorie A⁴¹.
- ▶ Accroître progressivement la place des essences secondaires feuillues au sein du peuplement.

4.3.2.1. Diamètres d'exploitabilité

Les diamètres d'exploitabilité varient en fonction des types stationnels rencontrés. On se référera à la carte des stations forestières (**carte 7**), tout en faisant preuve de souplesse pour s'adapter à la microvariabilité stationnelle (non cartographiable), ainsi qu'au potentiel de croissance, de vitalité et de qualité des arbres.

L'objectif premier étant de capitaliser la qualité, un **diamètre d'exploitabilité plus élevé sera affecté aux arbres porteurs de qualités A et B**. La croissance de l'arbre en diamètre se traduisant par un accroissement quasi-linéaire en volume⁴² (et donc en valeur), les arbres porteurs de qualité peuvent gagner à grossir et donc à vieillir. Les arbres de qualité inférieure (C et D), en revanche, ne présentent aucun intérêt à être conservés trop longtemps sur pied. Ils ont tendance au contraire à hypothéquer l'avenir du peuplement en monopolisant un espace qui pourrait être porteur de qualité.

Le soin est laissé au gestionnaire d'adapter le diamètre d'exploitabilité en fonction du contexte stationnel.

³⁷ Capacité d'un système à résister aux perturbations et à conserver un état d'équilibre.

³⁸ Capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante (facteur écologique).

³⁹ Essence désignée pour rester ou pour devenir, à long terme, l'essence principale sur une unité de gestion.

⁴⁰ Le passage à la futaie correspond au nombre moyen annuel de perchis atteignant le diamètre de précomptage (15 cm, entrée dans la catégorie « PB »).

⁴¹ Meilleure qualité sur une échelle à 4 classes (A, B, C, D).

⁴² D'après le tarif de cubage du pin laricio (document de travail interne – ONF Corse).

*Diamètres optimaux et maximaux d'exploitabilité
en fonction de la qualité des billes de pied*

Qualité	Ø optimal d'exploitabilité	Ø maximal d'exploitabilité
A	75 cm	85 / 90 cm
B	70 cm	75 / 80 cm
C	60 cm	
D	50 / 55 cm	

Cas des arbres présentant un état sanitaire jugé « limite » : Les arbres dont la qualité est menacée à court terme, ou faisant courir un risque phytosanitaire au reste du peuplement, pourront être exploités avant l'atteinte de leur diamètre d'exploitabilité, sous réserve de respecter les consignes en matière de biodiversité (voir 5.7.2).

4.3.2.2. Accroissement courant

► Accroissement courant sur le rayon

Les différentes mesures effectuées dans les forêts publiques corses montrent que l'accroissement radial courant du pin laricio, mesuré sous écorce, décroît avec l'augmentation du diamètre de l'arbre et donc avec son âge. Cet accroissement est donné ci-dessous à titre indicatif pour chacune des 4 catégories de diamètre. Des mesures d'accroissement n'ayant pu être réalisées en Forêt communale de Rospigliani, les valeurs présentées ici proviennent de mesures effectuées dans d'autres forêts de pin laricio en Corse. Elles permettent d'approcher le nombre d'années nécessaires pour passer d'une catégorie de diamètre à une autre.

Catégorie de Ø	Accroissement radial annuel	Age estimé en début de catégorie	Temps pour passer à la catégorie de diamètre supérieur*
PB (17,5 – 27,5 cm)	3 mm	30	20 ans
BM (27,5 – 47,5 cm)	2,5 mm	50	40 ans
GB (47,5 – 62,5 cm)	1,7 mm	90	50 ans
TGB (> 62,5 cm)	1 mm	140	---

* arrondi à 5 années près

► Accroissement courant⁴³ en surface terrière et en volume

Voir la méthode de calcul des accroissements courants : **annexe 8**

Les estimations des accroissements radiaux annuels par catégorie de diamètre permettent d'estimer l'accroissement courant annuel en surface terrière (G) et en volume à partir des données de densité à l'hectare issues de l'inventaire.

Catégorie de Ø	PB	Ea	BM	Ea	GB	Ea	TGB	Ea	TOT	Ea
En G (m²/ha)	0,098	± 0,025	0,116	± 0,024	0,092	± 0,016	0,096	± 0,011	0,40	± 0,076
En Volume (m³/ha)	0,77	± 0,20	1,17	± 0,24	1,19	± 0,20	1,42	± 0,16	4,5	± 0,81

* Ea : Erreur absolue (report des erreurs absolues calculés sur les densités uniquement)

⁴³ Correspond à un accroissement de volume de bois entre deux dates assez proches.

4.3.3. DÉFINITION DE L'ÉQUILIBRE

En futaie irrégulière, l'équilibre est recherché au niveau de la Forêt.

Quatre grands objectifs, liés aux peuplements, sont fixés pour progresser vers cet équilibre :

- ▶ Le capital sur pied
- ▶ La structure
- ▶ Le renouvellement
- ▶ La composition en essences

La progression vers ces objectifs est à considérer **sur le long terme**. Elle doit en effet se faire à un rythme étudié, sans précipitation et peut donc s'étaler bien au-delà de la durée de cet Aménagement.

Remarque : Les valeurs initiales ne sont valables que pour la surface échantillonnée (47,7 ha). Le détail des valeurs initiales par parcelle est fourni dans l'**annexe 6**.

4.3.3.1. Objectif en terme de CAPITAL SUR PIED (donné en surface terrière)

La **surface terrière cible** est établie à **22-25 m²/ha**. Elle correspond à la surface terrière moyenne **optimale** cumulée de tous les arbres précomptables (classes de diamètres 20 et plus) à l'hectare. C'est un objectif **à long terme**.

Surface terrière initiale (G _i)	Cible (G _{obj})
31,5 ± 2,3 m ² /ha	22-25 m ² /ha

Cette valeur cible, qui se traduit par un **niveau de matériel sur pied réduit à l'hectare** et donc un taux de recouvrement (couvert des houppiers) assez faible, devrait permettre d'obtenir une régénération suffisante et continue du pin laricio, essence au tempérament héliophile marqué.

Le gestionnaire veillera à acheminer le peuplement vers cet état d'équilibre **de manière progressive** afin de ne pas le déstabiliser. Des prélèvements modérés, adaptés au cas par cas, permettront d'ouvrir graduellement le couvert (en cassant le toit homogène des houppiers) pour laisser le champ libre à la régénération.

Cette valeur cible est susceptible d'être affinée à l'avenir grâce aux retours d'expérience.

4.3.3.2. Objectif en terme de STRUCTURE : répartition par catégorie de grosseur de bois

Par souci de simplification, les GB et TGB ont été regroupés sous l'appellation « GB ». Pour le détail (indicatif) des surfaces terrières initiales par parcelle, se référer aux résultats de l'inventaire en **annexe 6**.

En futaie irrégulière pied à pied, on recherche idéalement :

- ▶ une **proportion sensiblement équivalente des bois des différentes catégories de diamètre**
- ▶ une **répartition équilibrée des trois strates de la Forêt** :
 - > la strate dominante, composée des gros producteurs, protecteurs, éducateurs, semenciers, à houppiers plus ou moins libres de tous côtés (GB)
 - > la strate intermédiaire, occupée par les « sprinters » (PB / BM)
 - > la strate des recrues que l'on pourrait qualifier de « salle d'attente », constituée des semis, gaulis et perchis

▶ SURFACES TERRIÈRES par catégorie de diamètre

L'état optimal recherché se traduit par les surfaces terrières suivantes pour chaque catégorie de grosseur de bois :

Catégorie de Ø	Surface terrière initiale (résultats d'inventaire) (m ² /ha)	%	Cible (m ² /ha)	%
PB	1,9 ± 0,5	6	2	8
BM	4,2 ± 0,9	13	4-5	20
GB	25,5 ± 2,4	80	16-18	72
Tout bois	31,5 ± 2,3	100	22-25	100

Les surfaces terrières initiales moyennes des PB et BM sur l'ensemble de la surface inventoriée (toute parcelle confondue) sont, en moyenne, assez proches des valeurs cibles définies ci-dessus. Occultant la forte hétérogénéité du peuplement, elles sont toutefois à relativiser. Certaines parcelles peuvent ainsi présenter une forte carence en PB / BM et, par conséquent, être très éloignées de l'équilibre.

La surface terrière initiale moyenne des GB est en revanche nettement supérieure à la valeur cible, traduisant un net déséquilibre des classes de diamètres à l'échelle de la Forêt.

► DENSITÉ (effectifs) par catégorie de diamètre

La traduction de la surface terrière en nombre de tiges donne, pour chaque catégorie de diamètre, les valeurs cibles suivantes :

Catégorie de Ø	Nombre de tiges initial (résultats d'inventaire)	%	CIBLE	%
PB	47 ± 12	29	50	34
BM	41 ± 9	26	36-45	30
GB	72 ± 10	45	48-54	36
TOUT BOIS	159 ± 30	100	135-150	100

Même si elle ne constitue pas une valeur cible, il est possible, à partir de ces densités, de fournir une estimation du volume de matériel sur pied présent à l'équilibre. Il est d'environ 300 m³/ha.

4.3.3.3. Objectif en terme de RENOUVELLEMENT

L'objectif en terme de renouvellement se traduit par la définition de deux indicateurs :

- **le potentiel de régénération installée** : pourcentage de la surface de la Forêt avec une régénération installée
- **le stock de perches** : prise en compte de toutes les perches (pas uniquement les perches dites d'avenir) ne présentant pas de défauts très importants de croissance

Les valeurs cibles ci-dessous sont définies conformément à la NDS-08-G-1499, et en considérant la forêt comme « vieillie », sans que ne soit toutefois effectuée une distinction entre régénération basse et régénération haute pour le potentiel de régénération.

Indicateurs de RENOUVELLEMENT	Valeurs initiales (résultats d'inventaire)	CIBLE
Potentiel de régénération	20 %	≥ 40%
Stock de perches à l'ha (nombre de perches)	89 ± 19	≥ 200

L'inventaire a permis d'estimer les valeurs initiales des deux indicateurs à l'échelle de la Forêt. Elles révèlent un potentiel de régénération et un stock de perches nettement en deçà des valeurs cibles. Cela s'explique aisément par la structure régularisée gros bois dominante (60 % de la superficie inventoriée), généralement fermée, issue du traitement en futaie régulière.

Globalement, un effort de renouvellement important devra être consenti. Pour ce faire, un prélèvement progressif ciblé des gros bois sera nécessaire pour offrir aux tiges d'avenir existantes des conditions de croissance optimales et favoriser l'émergence de la régénération.

Les deux indicateurs définis ici seront utilisés pour le **suivi et le contrôle non surfacique du renouvellement** (voir 5.4.4).

4.3.3.4. Objectifs en terme de COMPOSITION EN ESSENCES

Les essences feuillues (aulne cordé, érable sycomore, merisier, chêne vert, etc.) seront préservées et valorisées dans l'objectif de diversifier le peuplement.

Il est à noter que l'**abrutissement important** observé sur les semis et jeunes plants risque de compliquer la tâche du gestionnaire dans l'atteinte de cet objectif. Des plantations pourront ponctuellement être réalisées, sous la condition expresse qu'elles soient munies de protections renforcées et qu'un suivi rigoureux soient mis en oeuvre.

Remarque : Quelques arbres issus de plantation sont présents çà et là en forêt (merisier et érable sycomore). Ils présentent souvent des défauts irrémédiables dévalant la qualité de la bille de pied et un état sanitaire moyen. Le gestionnaire jugera, au cas par cas, s'il est opportun de les préserver dans le peuplement. Par ailleurs, les feuillus présents le long des (rares) talwegs seront préservés et, dans la mesure du possible, valorisés.

La répartition des essences est donnée ci-dessous relativement au taux de recouvrement des houppiers (composition de la Forêt vue du dessus). Le maquis présent en sous-étage n'apparaît donc pas.

Tableau de répartition essences : actuelle, à l'issue de l'Aménagement (cible), à long terme (cible)

Essences	Répartition des essences en pourcentage (%)		
	Actuelle	À l'issue de l'Aménagement	À long terme
Pin laricio	80	85	90
Pin maritime	2	2	2
Chêne vert	2,5	3	3
Autres essences feuillues	4	4	5
Cèdre de l'Atlas	1.5	1	0
Maquis	10	5	0

4.3.4. Classement des unités de gestion

Rappel : La parcelle constitue l'unité de gestion de base.

Tableau de répartition des surfaces fonctionnelles et hors fonction par parcelle

N° parcelle	Surfaces (ha)		Secteurs hors fonction (ha)				
	Totale	Fonctionnelle	Asylvatiques	Ouverts	Boisés	Hydriques	Humides
1	7,88	7,88	0	0	0	0	0
2	17,20	15,70	0,40	0	1,10	0	0
3	10,88	10,88	0	0	0	0	0
4	12,75	12,75	0	0	0	0	0
5	15,41	14,81	0,60	0	0	0	0
6	13,54	9,32	0	0	4,22	0	0
7	6,87	0,00	0	0	6,87	0	0
Total série	84,53	71,34	1,00	0	12,19	0	0
%	100 %	81,7 %	1,2 %	0 %	14,4 %	0 %	0 %

La surface fonctionnelle exclut les secteurs hors fonction des parcelles 2, 5, 6 et l'ensemble de la parcelle 7. Sa superficie totale est de **71,34 ha**.

Le mode de traitement appliqué est celui de la **FUTAIE IRRÉGULIÈRE PIED-À-PIED**.

Cas des anciens parquets de régénération :

La Forêt ayant préalablement été traitée en futaie régulière par parquets, il existe des plages continues de jeunes peuplements correspondant aux parquets de régénération récemment ouverts. Celles-ci doivent faire l'objet d'interventions sylvicoles spécifiques : désignation⁴⁴, nettoyage⁴⁵, dépressage⁴⁶ et élagage.

Cette particularité conduit à scinder la surface fonctionnelle en deux groupes distincts :

- ▶ un **GROUPE DE JARDINAGE**, soumis à des opérations sylvicoles de martelage, de coupes et de travaux.
- ▶ un **GROUPE DE TRANSITION**, soumis à des opérations de désignation, de nettoyage, de dépressage et d'élagage. Ce groupe rassemble les plages homogènes de semis-gaulis-perchis. Il intègre également la parcelle 1, où seules les poches d'aulne de Corse feront l'objet d'une intervention, le reste de la parcelle étant placé en attente.

⁴⁴ Sélection des meilleures tiges (tiges d'avenir), destinées à constituer le peuplement final

⁴⁵ Opération consistant à éliminer les sujets tarés ou mal conformés dans les jeunes peuplements (de plus de 3 m de hauteur par définition)

⁴⁶ Opération consistant à desserrer, c'est-à-dire à réduire la densité des semis et des plants pour accroître la croissance et la vigueur du jeune peuplement. Elle permet également de doser le mélange des essences.

Répartition des parcelles dans les groupes d'Aménagement

GROUPES	Parcelles	Surface fonctionnelle (ha)
JARDINAGE	1-6*	51,2
► Prélèvements forts	4, 5*, 6*	28,5
► Prélèvement modérés	3*	8,8
► Prélèvements faibles à nuls	2*	13,9
TRANSITION	1, 2*, 4*, 5*, 6*	20,1
TOTAL		71,3

* *pro parte*

Document ONF

5. PROGRAMME D' ACTIONS

5.1. REMARQUES PRÉALABLES

- Le code figurant en première colonne sert de référent pour le tableau détaillé des travaux du titre 7.
- Le **caractère** des actions et des mesures chiffrées apparaissant dans le bilan financier est précisé en dernière colonne de tableau. Il peut être :
 - **CAPI** **CAPITAL** : Action ou mesure indispensable à l'atteinte de l'objectif fixé.
 - **COMP** **COMPLÉMENTAIRE** : Action ou mesure fortement recommandée pour la réalisation de l'objectif mais pouvant être différée ou ajournée pour des raisons conjoncturelles.
 - **COND** **CONDITIONNEL** : Action ou mesure devenant capitale dès lors que le propriétaire valide le projet proposé ou que la politique financière permet la mise en œuvre de l'action. Sa réalisation est en général soumise à l'attribution de financements spécifiques accompagnant la validation et l'instruction du projet.
 - **OPTI** **OPTIONNEL**

Les tableaux récapitulatifs des interventions présentés ci-après présentent les informations essentielles de la prise de décision concernant les différentes thématiques. Les détails pratiques (quantités, prix et année de réalisation préconisée) à destination du gestionnaire sont fournis dans le tableau de synthèse des interventions en page 62.

Rappel des surfaces de référence et des objectifs de la série unique (série 1), présentées au titre 4.2.3

Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle	OBJECTIFS		Type de série	Parcelle
			prioritaire	associé		
84,53 ha	80,52 ha	71,34 ha	Production de bois	Préservation des milieux, des espèces et des paysages	Production de bois	1-6 (7)

5.2. DISPOSITIONS CONCERNANT LE FONCIER

Voir la carte du Foncier **[CONFIDENTIELLE]** : [carte 1](#)

Tableau récapitulatif des interventions sur le Foncier

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Observations	Caractère
S1_1	Entretien de limites périmétrales	Intégralité	1		CAPI
S1_2	Entretien des bornes forestières	Intégralité	4		CAPI
S1_3	Entretien du parcellaire	Intégralité	1		CAPI
S1_4	Création de limites périmétrales	BF G à 67 BF 69 à 70 BF 63 à 64	1	► Ouverture d'un layon Ces 3 portions sont contiguës à des parcelles privées.	CAPI
S1_5	Délimitation du périmètre	BF G à 67 BF 69 à 70 BF 63 à 64	1	► Marquage peinture (complétant l'ouverture du layon) Ces 3 portions sont contiguës à des parcelles privées.	CAPI
S1_6	Délimitation du périmètre	BF 75 à la limite sud du territoire forestier (Punta di Tana)	1	► Marquage peinture Cette portion est contiguë à la Forêt communale de Vezzani.	COMP

5.3. DISPOSITIONS CONCERNANT L'ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL DE LA FORÊT

Voir la carte des équipements : [carte 12](#).

5.3.1. Desserte forestière

Aucune création de desserte ou d'ouvrage associé n'est prévue à l'Aménagement.

On ne procèdera donc qu'à des interventions d'entretien du réseau existant, à l'exception de la route forestière de Tana (ruinée). Cet entretien prévoit un passage sur les chaussées et plates-formes tous les 3 ans (réfection partielle, en tant que de besoin), sur les accotements tous les 5 ans et sur le passage busé (curage) tous les 10 ans.

Ces interventions sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau récapitulatif des interventions sur l'équipement général de la Forêt

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Caractère
S1_7	Entretien chaussées et plates-formes	Intégralité des routes forestières	6	CAPI
S1_8	Entretien fossés bordiers	Intégralité des routes forestières	6	CAPI
S1_9	Entretien accotements	Intégralité des routes forestières	4	CAPI
S1_10	Entretien ouvrages d'art	RF Lamosa (passage busé)	2	CAPI

5.3.2. Entretien des panneaux d'entrée de forêt

Le remplacement des **deux panneaux d'entrée de forêt** au début de l'aménagement est fortement recommandé.

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Caractère
S1_11	Fourniture de signalétique	Entrées est et ouest de la Forêt, le long de la RD343	1	COMP
S1_12	Pose de signalétique	Entrées est et ouest de la Forêt, le long de la RD343	1	COMP

5.4. OPÉRATIONS SYLVICOLES : COUPES

Elles concernent le **groupe de JARDINAGE**, soit une superficie de **51,2 ha**.

5.4.1. Prélèvement et possibilités

Rappel : La surface terrière cible est fixée à **22-25 m²/ha**.

Le niveau de prélèvement dépend du capital initial moyen à l'hectare observé à l'échelle de la parcelle.

Il est établi par rapport à l'accroissement courant en volume du peuplement.

De manière générale, le niveau de prélèvement doit être :

- ▶ inférieur à l'accroissement si le capital sur pied est inférieur à la valeur cible (prélèvements faibles ou nuls).
- ▶ supérieur à l'accroissement si le capital est supérieur à la valeur cible (prélèvements modérés à forts).
- ▶ voisin de l'accroissement si le capital sur pied est proche de la valeur cible (prélèvements faibles à modérés).

5.4.1.1. Possibilité contenance⁴⁷ (Pc)

$$Pc = \frac{\text{Surface}}{d} = \frac{51,2 \text{ ha}}{20 \text{ ans}} = 2,6 \text{ ha/an.}$$

La possibilité contenance est impérative.

Afin de privilégier les interventions fréquentes (et modérées) et éviter de déstabiliser le peuplement, on effectuera dans chaque parcelle **deux passages espacés de 10 ans**.

⁴⁷ Surface moyenne des coupes à asseoir annuellement pendant la durée de l'Aménagement forestier sur une série ou un groupe d'unités de gestion.

Compte tenu de cette période de rotation, la superficie moyenne à passer en coupe chaque année sera en moyenne d'environ **5 ha**.

5.4.1.2. Possibilité volume⁴⁸ (Pv) et Volume Présumé Réalisable (VPR)

$$Pv = \frac{\text{VPR total}}{d} = \frac{5198 \text{ m}^3}{20 \text{ ans}} = 260 \text{ m}^3/\text{an}$$

La possibilité volume est indicative.

Le Volume Présumé Réalisable total, qui inclue le volume des houppiers⁴⁹, a été estimé grâce aux données de l'inventaire. La méthode de calcul est fournie en **annexe 9**.

La possibilité volume est de **260 m³/an de bois de pin laricio**.

Document ONF

⁴⁸ Volume susceptible d'être récolté annuellement pendant la durée de l'Aménagement forestier sur une série ou un groupe d'unités de gestion.

⁴⁹ Établi à 3 % du volume total des tiges.

5.4.2. État d'assiette des coupes⁵⁰

Les VPR indiqués ici n'intègrent pas le volume des houppiers.

État d'assiette des coupes ordonné par parcelle, intégrant deux rotations espacées de 10 ans

PARCELLE	Surface	Année PREMIÈRE ROTATION	VPR 1 (m³)	m³ / ha	Essence	Année DEUXIÈME ROTATION	VPR 2 (m³)	/ ha	Essence	Observations	VPR TOT (m³)
2	11,6 ha	2020	345	30	PL	2030	345	30	PL	► Chênaie verte exclue (2.3 ha)* • Prélèvements faibles dans les GB – récoltes sanitaires en priorité • Éclaircir dans les plages de RPB	691
3	8,8 ha	2018	376	43	PL	2028	376	43	PL		753
4	12,7 ha	2014	738	58	PL	2024	738	58	PL	• Éclaircir dans les plages de RPB et RPB/BM	1476
5	7,4 ha	2012	558	76	PL	2022	558	76	PL	• Éclaircir dans les plages de RPB/BM	1116
6	8,4 ha	2016	505	60	PL	2026	505	60	PL	• Éclaircir dans les plages de RPB/BM et RBM	1010
	48,9 ha		2523	52			2523	52			5046

* En parcelle 2, la **chênaie verte (2,3 ha)** ne figure pas à l'état d'assiette. Il a été en effet décidé de ne pas y intervenir tant que des mesures adéquates n'ont pas été mises en place pour garantir la régénération du chêne vert.

⁵⁰ Liste des parcelles ou de parties de parcelles prévues pour être martelées une année donnée, avec indication de la surface et/ou du volume à exploiter et de la nature des coupes à réaliser.

5.4.3. Règles de culture

5.4.3.1. Règles de culture générales

Pour rappel, l'objectif global sous-tendant la sylviculture est la **production régulière et soutenue de bois d'œuvre de pin laricio de la meilleure qualité possible**, tout en assurant un renouvellement continu du peuplement.

Pour ce faire, on appliquera les **règles de culture générales** définies dans le SRA. Par ailleurs, dans l'attente d'un guide de sylviculture proprement dit, on pourra s'appuyer sur les préconisations de gestion du Guide de conduite des peuplements de pin laricio et des habitats associés (tome 2).

♦ Consignes de martelage dans l'objectif « PRODUCTION DE BOIS »

Se reporter au **4.3.3.** pour la définition des **valeurs cibles** du **capital sur pied** (G), de la **structure** (densités), du **renouvellement** (potentiel de régénération et stock de perches) et de la **composition en essences**.

Le **martelage**, opération cruciale sur laquelle repose la réussite du traitement (et l'avenir de la Forêt), doit faire l'objet d'une extrême vigilance. Les consignes de martelage relatives à la production de bois sont les suivantes :

- ▶ Exploitation des arbres satisfaisant aux critères de récolte, en accord avec les préconisations de prélèvement et dans le respect des valeurs cibles :
 - > Arbres ayant atteint leur diamètre d'exploitabilité (fonction de la qualité de la grume)
 - > Arbres dont l'état sanitaire est jugé limite et risquant de perdre de leur valeur s'ils sont laissés sur pied ou présentant un risque phytosanitaire avéré
 - > Arbres n'ayant pas atteint leur diamètre d'exploitabilité mais concurrençant un arbre de meilleure qualité
- ▶ Travail au profit des arbres producteur de bois de qualité A ou B, en privilégiant toujours, à qualité sensiblement égale, le plus gros par rapport au plus petit.
- ▶ Mise en croissance libre le plus précocement possible des arbres producteurs de bois de qualité A ou B. Cela peut conduire à devoir marteler des arbres de qualité inférieure avant l'atteinte de leur diamètre d'exploitabilité.
- ▶ Préservation des **essences minoritaires** (adaptées à la station), en priorité feuillues.

Appréciation des fonctions sylvicoles de l'arbre lors du martelage

Le rôle de chaque arbre est évalué par rapport à ses voisins dans un périmètre de 15 m de rayon en commençant par le plus gros diamètre (TGB) vers le plus petit (PB). On prendra garde de « relever un arbre de ses fonctions⁵¹ » (en le récoltant), uniquement s'il n'assure plus aucune fonction (sylvicole, écologique ou encore patrimoniale).

Perches et PB ▶ Travail au profit des tiges d'avenir

Les tiges concurrençant les houppiers des tiges d'avenir (Ø 10 à 25 cm) seront éliminées, la croissance libre de ces dernières étant recherchée. La concurrence s'entend dès que le houppier d'une tige exerce une influence négative sur la 1/2 voire les 2/3 du houppier de la tige d'avenir.

Lorsque les perches d'avenir⁵² sont groupées, on procédera à un choix précoce des plus belles tiges en les espaçant au minimum de 5 à 6 mètres.

On prendra soin de bien doser l'effet « puit de lumière » (éclairage par le haut) mais aussi, et surtout, l'effet « lumière d'ambiance » (éclairage latéral), garants d'une croissance apicale et d'un élagage naturel optimaux.

Le marquage des perches et des PB à prélever lors du martelage est indispensable. De même, un repérage des tiges d'avenir (par un moyen quelconque) dès que leur diamètre atteint 10 cm, apparaît impératif pour les sujets dont le diamètre est inférieur à 40 cm. Au-delà de cette valeur, les arbres seront repérés uniquement s'ils risquent d'être abîmés lors des coupes.

♦ Consignes de martelage dans l'objectif « BIODIVERSITÉ »

L'objectif de préservation de la biodiversité fait l'objet de consignes de martelage spécifiques, présentées au 5.7.2.

⁵¹ L'objectif principal déterminant la gestion étant la production de bois, les fonctions d'un arbre sont ici évaluées de façon restrictive par rapport à l'ensemble des fonctions qu'il peut assurer dans un milieu naturel.

⁵² Perche à fort accroissement annuel apical (> 20 cm), munies de branches fines et exempte de défauts ou de blessures

5.4.3.2. Règles de culture particulières en fonction de la structure des peuplements rencontrés

Type de peuplement	Objectif sylvicole prépondérant	Consignes ► si G > 25 m ² /ha	Consignes ► si G < 22 m ² /ha
Futaie irrégulière (IR)	► Conserver l'équilibre entre les classes de diamètres ou l'améliorer	• Récolte des GB satisfaisant aux critères de récolte • Éclaircie des PB et des BM (couplée à la récolte des GB)	• Récolte légère des GB satisfaisant aux critères de récolte → priorité aux arbres à faible durée de survie (-1d)
Futaie régularisée GB (RGB)	► Réduire la prédominance des GB au sein du peuplement pour tendre vers un équilibre entre les classes de diamètres	• Récolte des GB satisfaisant aux critères de récolte • Éclaircie forte dans les PB (élimination des « petits vieux » ne présentent aucun avenir sylvicole)	• Récolte légère des GB satisfaisant aux critères de récolte → priorité aux arbres à faible durée de survie (-1d) ou pas de récolte (hors sanitaire) si le capital initial est trop faible • Éclaircie modérée dans les PB
Futaie régularisée BM (RBM)	► Réduire la prédominance des BM au sein du peuplement pour tendre vers un équilibre entre les classes de diamètres	• Conservation des PB et des GB « fonctionnels » ⁵³ s'ils existent • Éclaircie forte dans les BM	• Conservation des PB et des GB « fonctionnels » s'ils existent • Éclaircie modérée dans les BM
Futaie régularisée PB (RPB)	► Réduire la prédominance des PB au sein du peuplement pour tendre vers un équilibre entre les classes de diamètres	• Conservation des BM et des GB « fonctionnels » s'ils existent • Éclaircie forte dans les PB	• Conservation des BM et des GB « fonctionnels » s'ils existent • Éclaircie modérée dans les PB

⁵³ Pouvant jouer un rôle sylvicole.

5.4.4. Mesures de suivi et de contrôle

Le **potentiel de régénération** et le **stock de perches**, définis au 4.3.3.3, sont les deux indicateurs utilisés pour le suivi et le contrôle du renouvellement. On se référera à la *NDS-08-G-1499 (processus SAM)* pour les modalités de mise en œuvre.

5.5. OPÉRATIONS SYLVICOLES : TRAVAUX

5.5.1. Travaux dans le GROUPE DE TRANSITION : 20,15 ha

► Anciens parquets de régénération

Tableau récapitulatif des interventions dans le Groupe de transition : anciens parquets de régénération

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Caractère
S1_13	Fourniture de plants	Groupe de transition → plages de gaulis-perchis lâches (2 ha)	1	COMP
S1_14	Mise en place de plants	Groupe de transition → plages de gaulis-perchis lâches (2 ha)	1	COMP
S1_15	Désignation / Nettoiement / Dépressage	Groupe de transition → plages de gaulis-perchis (12 ha)	1	CAPI
S1_16	Élagage de formation	Groupe de transition → plages de gaulis-perchis (12 ha)	1	CAPI

Les travaux concernent les plages de jeunes peuplements continues et régularisées, que l'on trouve sur les anciens parquets de régénération. Elles ont toutes aujourd'hui atteint le stade gaulis-perchis, la densité étant estimée entre 1500 et 2000 tiges par hectare.

Les travaux préconisés visent à améliorer (capitaliser) la qualité par une réduction de la densité couplée à une sélection des plus belles tiges (tiges d'avenir). On procèdera donc à des opérations en plein de **désignation**, **nettoiement**, **dépressage** et **élagage**.

Les perches d'avenir seront systématiquement désignées (250 tiges / ha) puis détournées (« cercle de qualité ») de manière à obtenir un écartement minimum de 4 m. Elles seront par ailleurs élaguées sur une hauteur de 4 à 6 m (un seul passage).

Le risque phytosanitaire lié aux attaques de scolytes suite à des travaux dans ce type de peuplement appelle à une grande vigilance et à l'application de règles sanitaires strictes (se référer au SRA).

Ponctuellement, on pourra procéder à des plantations (200 plants/ha) de manière à regarnir les zones les plus lâches, dont la superficie cumulée est estimée à 2 ha.

► Parcelle 1 : aulne de Corse (plantation)

Tableau récapitulatif des interventions dans le Groupe de transition : parcelle 1

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Caractère
S1_17	Désignation - Nettoiement - Dépressage	Plages d'aulne de Corse planté en p1	1	CAPI

Les quelques poches d'**aulne de Corse**, présentes en parcelle 1, feront l'objet d'une **désignation à 8/10 mètres suivie d'un dépressage**, de manière à abaisser la densité et valoriser les plus belles tiges dans l'objectif d'en tirer du bois d'œuvre.

Les **cèdres**, dont l'avenir sylvicole apparaît très incertain (sujets généralement chétifs) seront laissés en libre évolution.

5.5.2. Travaux dans le GROUPE DE JARDINAGE : 51,19 ha

Tableau récapitulatif des interventions dans le Groupe de jardinage

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Observations	Caractère
S1_18	Interventions mixtes de jardinage	Groupe de jardinage (51 ha)	2	Par parcelle, les travaux sont à réaliser jusqu'à 2-3 ans après chaque coupe	CAPI

Les travaux seront menés dans cônes de régénération (semis-gaulis-perchis), l'objectif étant d'abaisser la densité et d'offrir aux tiges d'avenir l'espace suffisant pour garantir leur croissance optimale.

Ces interventions consisteront successivement à :

- préparer la venue de la régénération en éliminant la végétation arbustive et/ou herbacée concurrente.
- effectuer un dégagement manuel au stade semis en éliminant la végétation menaçant la croissance des jeunes plants.
- procéder à un nettoiement / dépressage des tiges d'avenir après désignation.

5.6. PRODUCTIONS DIVERSES

5.6.1. Le houx

Le **houx**⁵⁴, particulièrement présent dans les parcelles 4 et 5, sera **préservé dans le sous-étage**. On veillera à apporter aux plus beaux sujets un éclaircissement suffisant pour leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel et ainsi atteindre de belles dimensions (1

0 m voire plus). Une valorisation des meilleurs bois n'est pas à exclure (bois recherché dans l'artisanat). Cette perspective ne peut s'entrevoir toutefois qu'à long terme compte tenu de la lenteur de croissance inhérente à l'espèce.

5.7. DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

5.7.1. Évaluation des critères environnementaux

5.7.1.1. Vieux peuplements

Surfaces de « vieux bois » destinées au vieillissement⁵⁵ et à la sénescence⁵⁶

Série	Exploitableté	VIEILLISSEMENT	SÉNESCENCE
1 - unique	Exploitable	0 ha	0 ha
	Inexploitable		11,1 ha
Total		0 ha	11,1 ha
% de la Forêt		0 %	13 %

La futaie de pin laricio présente en zone non productive (parcelles 6_{pp} et 7) revêt un caractère de vieux peuplement, avec une dominante de gros bois et une quantité importante de bois sénescents ou morts (debout et gisant). Elle représente une part non négligeable du territoire forestier (≈ 13 %). Pour cette raison, et compte tenu de la faible taille de la Forêt, la mise en place d'îlots de sénescence ou de vieillissement n'apparaît pas nécessaire.

5.7.1.2. Bois mort

L'évaluation de la quantité de bois mort a été réalisée sur la base des résultats d'inventaire (zone productive). Elle révèle en zone productive :

- > une carence en bois mort debout, notamment dans les gros diamètres
- > une quantité suffisante en bois mort gisant

Se référer au 1.4.5 pour plus de détails.

5.7.1.3. Autres formations naturelles participant aux enjeux de biodiversité

	MILIEUX BOISÉS					AUTRES MILIEUX			
Série 1 (unique)	Autres zones boisées	Zones de Vieux bois	Zones de colonisation	Zones remarquables	Ripisylves	Humides (hors ripisylves)	Asylvatiques	Ouverts	Hydriques
Superficie	56,5	11,1	7,4	8,5	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0
%	66,9 %	13,1 %	8,8 %	10,1 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,7 %	0,0 %
Gestion distincte	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0 %	13,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
+ dynamique naturelle	0,0	11,1	7,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0
	0,0 %	13,1 %	8,8 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,7 %	0,0 %

La **zone de vieux bois** occupe une partie de la parcelle 6 (4,2 ha) et l'ensemble de la parcelle 7 (6,9 ha). Dédiée intégralement à la conservation générale des milieux, des espèces et des paysages, elle ne fera l'objet d'aucune intervention. La dynamique naturelle y sera seule à l'œuvre.

Les **zones de colonisation** correspondent aux secteurs emmaquisés (fruticée haute) de la parcelle 1 et de la parcelle 2, comportant des pins (maritime surtout) au stade perchis (voire petit bois).

Les 8,5 ha désignés en **zones remarquables** correspondent au secteur où le houx est présent (p4_{pp} et p5_{pp}).

⁵⁴ Espèce non soumise à réglementation (voir SRA).

⁵⁵ Îlot de vieillissement : petit peuplement ayant dépassé les critères optimaux d'exploitabilité économique et bénéficiant d'un cycle sylvoicole prolongé pouvant aller jusqu'au double de ceux-ci.

⁵⁶ Îlot de sénescence : petit peuplement laissé en évolution libre sans intervention culturale et conservé jusqu'à son terme physique (effondrement des arbres).

Les 0,4 ha de zones rocheuses (**asylvatiques**) et 0,6 ha de fruticée naine (**milieux ouverts**) font partie des milieux non boisés et seront tout deux laissés à leur dynamique naturelle.

5.7.1.4. Évaluation par rapport aux changements climatiques

Si la tendance au réchauffement climatique se confirme, il n'est pas exclu d'observer en Forêt communale une remontée de la limite inférieure de répartition de certaines essences forestières. Une raréfaction du pin laricio au profit d'essences plus thermophiles, telles que le pin maritime et le chêne vert, est notamment à envisager en partie basse (parcelles 1 et 2).

Les introductions de feuillus précieux devront par ailleurs être étudiées avec précision car certaines stations, qui leur sont aujourd'hui favorables, pourraient ne plus correspondre à leurs exigences si le réchauffement climatique venait à se concrétiser.

5.7.2. Actions en faveur du maintien de la biodiversité

5.7.2.1. Consignes particulières pour les coupes et travaux

Les espèces remarquables présentes (ou potentiellement présentes) en forêt sont exposées au 1.6.

Les recommandations d'ordre général à suivre lors de la réalisation des travaux et coupes sylvicoles sont présentées dans le SRA et le Guide de contribution à la conduite des peuplements de pin laricio et des habitats associés (tome 2).

En plus de ces recommandations, des consignes particulières devront être suivies lors des martelages. Elles sont exposées ci-dessous.

► **Maintien de bois mort debout et gisant**

En série de production où leur nombre est actuellement limité, on conservera un nombre plus important d'**arbres morts sur pied**, en privilégiant les arbres de fort diamètre (GB ou TGB). La cible est de **3-5 arbres à l'hectare** (ou 10-15 m³/ha). Seuls les arbres dangereux ou présentant un risque phytosanitaire (armillaire) avéré seront enlevés. Cet objectif pourra être approché en conservant tous les arbres morts sur pied lors des martelages (*préconisation figurant en p. 179 du SRA*). Si une sélection doit être opérée, on choisira en priorité les arbres munis de cavités (trous de pics, fentes engendrées par la foudre, etc.).

Le gestionnaire veillera par ailleurs à maintenir du **bois mort gisant** en quantité suffisante, idéalement dispersé sur l'ensemble de la zone productive et dans toute sa diversité (nature, longueur et diamètre). La cible est de **10 m³/ha**. On évitera l'entassement de rémanents de coupe sur d'importantes surfaces (puits à scolytes potentiels).

L'atteinte de ces objectifs améliorera les capacités d'accueil de la Forêt vis-à-vis de la faune (sittelle, chiroptères arboricoles, insectes saproxyliques, etc.).

BOIS MORT	Valeurs observées (résultats d'inventaire*)	Cible
Debout	3,5 ± 2,4 m ³ /ha	3-5 arbres / ha (10-15 m³/ha)
Gisant	14,7 ± 6,8 m ³ /ha	10 m³/ha

* Anciens parquets de régénération et secteurs hors production exclus

► **Maintien sur pied d'arbres sénescents**

On maintiendra sur pied **2 à 5 arbres sénescents à l'hectare**, en privilégiant les gros sujets munis de cavités et les arbres champignonnés (ne présentant pas de risque phytosanitaire) s'ils existent.

► **Identification des arbres hôtes ou « porteurs »**

Les arbres identifiés comme **site de nidification** (ou gîte) pour la sittelle ou d'autres espèces remarquables (autour des palombes, chiroptères arboricoles, etc.) seront **matérialisés** (peinture ou autre) et **localisés au GPS**. Les données seront transmises au Service Environnement de l'ONF afin qu'elles soient archivées dans la base de donnée naturaliste. Les arbres porteurs seront préservés tant que l'animal est présent, voire au-delà si leur potentiel d'accueil est très affirmé. Des mesures spéciales de gestion, adaptées à l'espèce en présence, devront être prises autour de ces arbres pour garantir leur intégrité (se référer au service compétent pour les modalités de mise en oeuvre).

Il est recommandé lors des martelages de tenir une **fiche de pointage spécifique** identifiant, par essence (facultatif pour les bois morts) et par couple diamètre / hauteur (obligatoire), les arbres préservés au sein du peuplement. Ils seront distingués par fonction (arbre sénescents, arbre mort, arbre patrimonial...).

5.7.2.2. Mesures générales en faveur de la flore (et espèces assimilées)

La sylviculture préservera et valorisera le **houx** en sous-étage.

L'**enrichissement progressif en essences feuillues** augmentera la diversité spécifique globale du peuplement en accroissant la part des essences secondaires.

Le maintien de bois mort au sol, dans état de décomposition avancé, sera par ailleurs favorable à *Buxbaumia viridis*⁵⁷, non repérée jusqu'à présent dans l'enceinte du périmètre forestier mais potentiellement présente.

On évitera en outre d'éliminer systématiquement tous les **arbres champignonnés** en zone productive. Même s'ils sont « discrets », les organismes fongiques saproxyliques⁵⁸ participent en effet à la biodiversité au même titre que d'autres groupes vivants et méritent d'être préservés.

Le maintien d'arbres sénescents et morts sur pied constituera également une mesure favorable à certaines espèces de **lichens épiphytes** ayant besoin de temps pour s'installer. La diversité lichénique devrait enfin être favorisée par un enrichissement en essences feuillues. Les lichens s'y installent en effet plus volontiers (écorce moins acide et plus stable) que sur le pin laricio⁵⁹.

5.7.2.3. Mesures en faveur des habitats naturels

► Source carbonatée et communauté végétale associée

On veillera à préserver la **source carbonatée** identifiée en parcelle 3, au niveau de la route de Lamosa, ainsi que le ru qui s'en écoule, en évitant toute altération de l'écoulement des eaux (réduction ou rupture du débit, pollution).

Un inventaire des espèces présentes et un suivi de l'évolution de cet habitat dans le temps (extension, composition spécifique, état de conservation...) sont par ailleurs recommandés.

5.8. GESTION DE L'ÉQUILIBRE FAUNE/FLORE – GESTION CYNÉGÉTIQUE

► Faune domestique ou assimilée

La mise en place d'une **convention avec les éleveurs** utilisant le territoire forestier communal pour faire paître leur bétail est fortement recommandée. Il s'agirait d'établir les modalités d'utilisation du territoire forestier et de mettre en défens certains secteurs où la régénération des essences feuillues pourrait être garantie.

Cet accord pourrait se traduire par l'installation d'exclos et/ou s'inscrire dans une logique de parcours itinérants (impliquant une maîtrise des secteurs pâturés par l'éleveur). L'avantage des premiers est d'empêcher toute intrusion dans l'enceinte de l'exclos, y compris celle des animaux divagants (sans appartenance).

Cette mesure apparaît fortement recommandée pour atteindre l'objectif de diversification du peuplement.

Elle pourrait s'inscrire dans une démarche de concertation plus globale, à l'échelle du massif (Forêt territoriale de Rospa Sorba, Forêt communale de Noceta, de Vezzani et de Rospigliani), en impliquant tous les acteurs concernés.

► Faune sauvage (gibier)

Aucune mesure spécifique n'a été prévue en matière de gestion cynégétique.

5.9. GESTION DE LA RESSOURCES EN EAU

► Captage d'alimentation en eau potable et canalisation

La **zone de précaution** (rayon de 50 m) située en amont du captage d'alimentation en eau potable (parcelle 3) fera l'objet d'une attention accrue lors des coupes. On prendra soin en particulier d'éviter toute pollution occasionnée par les engins forestiers.

Une attention accrue sera de mise également lors d'interventions spécifiques sur les portions de routes forestières (Lamosa et Sambuco) concernée par le **passage souterrain de la canalisation** qui relie ce captage au réservoir situé en parcelle 2.

5.10. DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Si le propriétaire le souhaite (éventualité soulevée lors de la révision de cet Aménagement), **une réflexion pourra être engagée sur la mise en place d'un sentier de randonnée balisé au départ du site de Padula et rejoignant le sommet de la Punta di Tana** (site naturel remarquable, belvédère). Ce sentier emprunterait en Forêt communale la piste de Caliscaccio et la limite sud-est du périmètre forestier jusqu'au sommet. La commune de Noceta devra être associée, l'itinéraire pressenti passant en partie sur son territoire forestier.

⁵⁷ Espèce de bryophyte **prioritaire** inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats.

⁵⁸ Qui dépend de la décomposition du bois et y contribue pour au moins une étape de son cycle de développement.

⁵⁹ Le cortège lichénique du pin laricio est limité à peu d'espèces (entre 5 et 10) du fait que son écorce se desquame et est plus acide (*A. Pioli, 2006*).

5.11. MESURES EN FAVEUR DES PAYSAGES

On pourra procéder à une **plantation d'essences feuillues à vocation paysagère** (uniquement) de faible étendue un peu avant l'embranchement de la piste de Lamosa, le long de la RD 343, l'emplacement exact étant à définir plus précisément par le gestionnaire.

Le but d'une telle opération serait d'égayer les abords de la route départementale en entrée de forêt (on pénètre juste après dans la futaie) en ajoutant une touche de diversité et en créant un point d'appel visuel. Les arbres pourraient être implantés en densité « finale » (70-80 plants / ha), c'est-à-dire avec un espacement leur permettant d'atteindre une taille adulte sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un dépressage. On pourra faire varier (dans certaines limites) cet espacement entre plants pour obtenir un effet plus naturel. La station en place est propice à l'installation d'essences mésophiles à mésohygrophiles comme l'aulne de Corse, le châtaigner, le merisier ou le noyer commun.

La mise en place de **protections renforcées** est indispensable pour prémunir les jeunes plants contre l'abroustissement et garantir la réussite de la plantation. On privilégiera des dispositifs biodégradables. Dans le cas contraire, on prendra un soin particulier à enlever les protections une fois que les plants seront hors d'atteinte de la dent du bétail, surtout s'il s'agit de manchons plastiques (pouvant occasionner de sérieuses blessures sur le tronc s'ils ne sont pas retirés à temps).

Les plants pourront, en temps voulu, bénéficier d'une **première taille de formation**.

Il va de soi que, si cette opération se concrétise au cours de l'Aménagement, un **suivi pluriannuel rigoureux** s'impose.

Tableau récapitulatif des interventions en faveur des paysages

Code	Libellé des interventions	Localisation	Fréquence	Caractère
S1_19	Élimination de la végétation (préparation)	p3	1	OPTI
S1_20	Fourniture de plants	p3	1	OPTI
S1_21	Mise en place de plants	p3	1	OPTI
S1_22	Protection renforcée contre le gibier	p3	1	OPTI
S1_23	Taille de formation	p3	1	OPTI

Les **protections « tubex »** (manchons plastiques non biodégradables), utilisées dans le passé pour des plantations disséminées de feuillus précieux, devront être collectées au fil des interventions en forêt pour être éliminées (ou recyclées).

5.12. PROTECTION CONTRE LES RISQUES

5.12.1. Protection contre les risques naturels d'ordre physique

Le faible enjeu lié aux phénomènes physiques n'appelle à aucune mesure de protection particulière.

5.12.2. Défense contre les incendies

La **PRMF du massif de Vizzavona-Ghisoni (sous-massif de Rospa Sorba)** prévoit, sans indication de délais, les mesures suivantes (voir la carte des équipements : [carte 12](#)) :

- ▶ la mise en place d'une zone d'appui à la lutte (ZAL) – « ZAL n° 7 de Rospigliani » - empiétant légèrement sur la Forêt communale en limite est.
- ▶ la création d'une coupure active (CA) – « CA n°20 de Punta di Tana » - sur la crête partant du sommet de la Punta di Tana et se dirigeant vers le col d'Erbajo (limite ouest de la Forêt communale).

5.12.3. Actions d'ordre sanitaire

Un suivi des arbres (gros bois notamment) infectés par l'**armillaire** est nécessaire pour prévenir toute propagation et éviter des pertes de revenus conséquentes.

On préviendra également la progression des **scolytes** en évitant l'accumulation de rémanents de coupes (jeunes peuplements) sur de grandes surfaces. Ce risque, faible dans le groupe de jardinage, concerne principalement le groupe de transition.

La progression de ***Matsucoccus feytaudii*** en Corse appelle à une surveillance accrue du pin maritime, épargné jusqu'à présent dans la Forêt communale.

5.13. PROGRAMME D'OBSERVATIONS ET DE RECHERCHE

Aucune disposition n'est prévue.

5.14. OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

Aucune opération n'est envisagée.

Document ONF

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

GAMISANS, J. (2003). *La végétation de la Corse* (réédition). Aix-en-Provence : Édisud. 391 p.

GROUPE CHIROPTÈRES CORSE. (2011). *Les chauves-souris de Corse*. Ajaccio : Albiana. 166 p.

RAMEAU, J.-C. & Coll. (2008). *Flore forestière française - Guide écologique illustré. Tome 3 : Région méditerranéenne*. IDF-CNPPF. 2426 p.

DE TURCKHEIM, B., BRUCIAMACCHIE, M. (2005). *La Futaie irrégulière - Théorie et pratique de la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature*. Cahors : Édisud. 286 p.

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE FRANCHE-COMTÉ ET DES PROVINCES DE L'EST. (2002). *Vade-mecum du Forestier* (XIII édition). Besançon : Société forestière de Franche-comté et des Provinces de l'Est. 450 p.

DUBOURDIEU, J. (1997). *Manuel d'Aménagement Forestier - Gestion intégrée et durable des écosystèmes forestiers*. Paris : Technique & Documentation - Lavoisier. 243 p.

BASTIEN, Y. & GAUBERVILLE, C. [coordinateurs]. (2011). *Vocabulaire forestier - Écologie, gestion et conservation des espaces boisés*. AgroParisTech, CNPF-IDF, ONF. 608 p.

ÉTUDES & GUIDES

ONF Direction régionale de Corse. (2006). *Contribution à la conduite des peuplements de pin laricio et habitats associés – Tome 2 : Enjeux et gestion*. Projet Life « Pin laricio », 271 p.

ONF Direction régionale de Corse. (2005). *Typologie descriptive des peuplements de montagne en région Corse - Pin laricio et essences associées*.

ONF Direction régionale de Corse. (2005). *Approche des stations forestières et diagnostic stationnel en région Corse*. Projet Life « Pin laricio ».

ONF Direction régionale de Corse. (2005). *Cahier des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et patrimonial en Corse*. Projet Life « Pin laricio ».

SITES INTERNET

Base de données CORINE BIOTOPE → URL (22/11/2011) : <http://in2000.kaliop.net/biotope/lbase.asp>

Jardinage → URL (22/11/2011) : <http://www.agroparistech.fr/coursenligne/sylviculture/Jardinage.pdf>

NOTES DE SERVICE ET INSTRUCTIONS ONF

NDS-08-G-1499 du 26 juin 2008 - *Suivi du renouvellement des peuplements traités en futaie irrégulière ou futaie jardinée (par bouquets et/ou par pieds d'arbres)*

NDS-08-G-1498 du 26 juin 2008 - *Définitions et recherche de l'équilibre pour les traitements en futaie irrégulière et en futaie jardinée*

CONCERTATIONS ET CONSULTATIONS POUR L'ELABORATION DE L'AMÉNAGEMENT

Date	Type	Objet	Organisme participant	Références
27 janvier 2011	Première réunion de concertation ONF / Commune	► Présentation de l'équipe et de la démarche ► Bilan de la gestion passée ► Recueil des besoins/attentes du propriétaire pour la prochaine période d'Aménagement	• ONF • Commune de Rospigliani (représentée par M. le Maire, P. Peraldi)	<i>28janv2011_CR_reunion 1_AF_FC de ROSPIGLIANI.pdf</i> + (Aménagement forestier_synthèse.pdf)
26 mars 2011	Délibération	Délibération du Conseil Municipal portant approbation du lancement du projet de révision de l'Aménagement forestier	Conseil municipal de Rospigliani	<i>26mars11_Délib_Lancement_Révision AF ROSPIGLIANI.pdf</i>
29 septembre 2011	Seconde réunion de concertation ONF / Commune	► Présentation des résultats de la phase d'analyse ► Confrontation des opportunités/atouts et des problèmes/contraintes identifiés ► Présentation des solutions envisagées (scénarii de gestion) ► Prise de décision (propriétaire) sur les mesures de gestion	• ONF • Commune de Rospigliani (représentée par M. le Maire, P. Peraldi)	<i>29sept2011_CR_reunion 2_AF_FC de ROSPIGLIANI.doc</i>
15 décembre 2011	Troisième réunion de concertation ONF / Commune	► Présentation du programme d'actions (titre 5) ► Présentation des bilans prévisionnels (récoltes, recettes, dépenses, bilan financier, bilan économique) (titre 6) ► Obtention d'un accord de principe validant l'Aménagement	• ONF • Commune de Rospigliani (représentée par M. le Maire, P. Peraldi)	<i>15dec11_Accord_principe_approbation_A F_Rospigliani.pdf</i>
29 décembre 2011	Délibération	Délibération du Conseil Municipal portant approbation du nouvel Aménagement forestier	Conseil municipal de Rospigliani	<i>29dec11_Délib_Approbation_AF ROSPIGLIANI.pdf</i>

CONTRIBUTIONS

Cet Aménagement a été élaboré par :

Nicolas PETTINI, Chef de projets Aménagements, service Aménagements Forestiers (SAFOR)

Avec l'aide de :

Nathalie PATIGNY-SACHET, agent patrimonial, Unité Territoriale Vivario-Corté

Alain CHAVENON, responsable de l'Unité Territoriale Vivario-Corté

Achille PIOLI, chef de projets Aménagements

Julien MADARY, opérateur SIG

Claire VESCOVALI et **Sandra GUY**, chefs de projets Aménagements

Cathy ORY et **Santa POLI**, appui administratif

Rédaction achevée le 15 décembre 2011 par :

Nicolas PETTINI



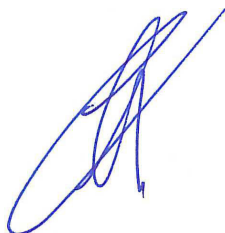
Contrôlé par :

Achille PIOLI, Chef de projets Aménagements



Présenté par :

Louis OLIVIER, Directeur Régional



Crédits photographiques :

Nicolas PETTINI

CARTES ET ANNEXES

Carte 1	Situation foncière [CONFIDENTIELLE]
Carte 2	Inventaires et protections réglementaires
Carte 3	Géologie
Carte 4	Pentes
Carte 5	Enjeux (par fonction principale : x 6)
Carte 6	Placettes d'inventaire
Carte 7	Stations forestières
Carte 8	Habitats naturels
Carte 9	Peuplements forestiers
Carte 10	Paysage & Accueil du public
Carte 11	Éléments naturels remarquables [CONFIDENTIELLE]
Carte 12	Équipements
Carte 13	Carte d'Aménagement

Annexe 1	Situation cadastrale [CONFIDENTIELLE]
Annexe 2	État du bornage [CONFIDENTIELLE]
Annexe 3	État des limites périmétrales
Annexe 4	Bilan financier de la gestion passée (1996-2010) [CONFIDENTIELLE]
Annexe 5	Méthodologie de description et d'inventaire
Annexe 6	Résultats d'inventaire
Annexe 7	Barème de cubage du pin laricio
Annexe 8	Méthode de calcul des accroissements courants
Annexe 9	Méthode de calcul des Volumes Présumés Réalisables (VPR)
Annexe 10	Répartition des types de peuplement par parcelle (futaie de pin laricio)
Annexe 11	Formulaire sur les enjeux environnementaux
Annexe 12	Liste des sigles et abréviations
Annexe 13	Lexique de l'Aménagement

ANNEXE 3 : ÉTAT DES LIMITES PÉRIMÉTRALES

Remarque : Les tronçons présentant un problème de décalage entre périmètre physique et périmètre théorique sont soulignés.

Localisation	État	Quantité	Travaux à prévoir
Parcelle 1	Clôture usagée	1460	Aucun
<u>BF 63 à BF 64</u>	Peintures périmétrales anciennes + muret et clôture	290	Ouvrir un layon et rematéraliser à la peinture
BF 64 à Borne A	Limites peu visibles	270	Rafrâchir le marquage peinture
Borne A à Borne C	Bon	80	Aucun
Borne C à Borne G	Bon	60	Effacer les anciennes peintures
Borne G à BF 66	Limites non marquées une fois passées le talweg	100	Ouvrir un layon et rematéraliser à la peinture
BF 66 à BF 67	Limites non marquées	270	Ouvrir un layon et rematéraliser à la peinture
BF 67 à BF 68	Peintures périmétrales anciennes	120	Rafrâchir le marquage peinture
BF 68 à BF 69	Peintures périmétrales anciennes	240	Rafrâchir le marquage peinture
BF 69 à BF 70	Limites peu précises	470	Ouvrir un layon et rematéraliser à la peinture
BF 70 à BF 71	Limites non matérialisées à la peinture mais facilement identifiables (présence d'un ancien petit muret et absence d'arbres)	310	Aucun
BF 71 à BF 75	Peintures périmétrales anciennes	378	Rafrâchir le marquage peinture
<u>BF 75 à la pointe sud (Punta di Tana)</u>	Peintures périmétrales anciennes	230	Effacer les anciennes peintures et rematéraliser la limite conformément à la limite communale IGN
Pointe sud à BF 63	Peintures périmétrales anciennes	1330	Rafrâchir le marquage peinture
	TOTAL	5 608	

ANNEXE 5 : MÉTHODOLOGIE DE DESCRIPTION ET D'INVENTAIRE

Deux méthodes différentes ont été utilisées pour caractériser les peuplements rencontrés :

- L'inventaire statistique
- La description simple

1. INVENTAIRE STATISTIQUE

Les secteurs à enjeu de production moyen à fort occupés par des peuplements adultes de pin laricio ont fait l'objet d'un inventaire statistique par **échantillonnage systématique et typologique**. L'objectif était de recueillir des données à la fois qualitatives et quantitatives sur ces peuplements. Les parquets de régénération récents, occupés par de jeunes peuplements (SGP), ont été exclus des relevés et décrits différemment (voir 2.3 ci-après).

Un effort d'échantillonnage important a été consenti dans l'optique d'obtenir des données quantitatives fiables (statistiquement), pondérées par une marge d'erreur intimement liée à cet effort. En théorie, plus cet effort est grand, plus l'erreur statistique est faible et la donnée précise.

1.1. Protocole d'inventaire : Voir la carte des placettes d'inventaire : **carte 6**.

Des placettes circulaires temporaires d'un rayon de 15 m (7 ares), dites à surface fixe, sont disposées de façon équidistante tous les 50 m selon un **maillage systématique**. Le rayon est mesuré à l'aide d'un télémètre⁶². Tous les arbres situés à l'intérieur du cercle et les arbres « limites » dont le cœur recoupe le périmètre sont comptabilisés.

La progression se fait au GPS63 (imprécision de l'ordre de la dizaine de mètres) grâce aux coordonnées des points préalablement rentrées dans l'appareil. A chaque relevé, les coordonnées (réelles) du centre de la placette sont prises au GPS. Elles permettent d'ajuster a posteriori la carte du maillage d'après le cheminement réel.

Les données recueillies sont les suivantes : Voir la fiche de relevé Inventaire présentée page suivante

- **Données qualitatives**
 - > Station forestière : déterminée sur la base de la présence/absence d'espèces végétales indicatrices et de la hauteur dominante du peuplement.
 - > État sanitaire du peuplement : appréciation générale
 - > Observations diverses liées à la biodiversité, au paysage, etc.
- **Données quantitatives**
 - > Pente moyenne
 - > Composition en essences
 - > Structure du peuplement : nombre des tiges par classe de diamètres (PB, BM, GB, TGB) et par essence
 - > Durée de survie : exprimée en durées d'Aménagement restantes (-xd avec d la durée d'un Aménagement)
 - > Perches d'avenir : nombre (écrété à 25) et hauteur moyenne
 - > État de la régénération : hauteur moyenne et taux de recouvrement
 - > Maquis : hauteur moyenne et taux de recouvrement
 - > Bois mort : linéaire de bois mort gisant et hauteur de bois mort debout par catégorie de diamètre

Le dénombrement du nombre de tiges par catégorie de diamètre permet, en suivant la **typologie régionale**, d'attribuer à chaque placette un **type de capital** et un **type de structure** (voir 4.2. ci-après).

1.2. Effort d'inventaire

Sur un maillage initial (théorique) de 207 points, **178 placettes ont été réalisées** et 29 points abandonnés (zone hors production ou jeunes peuplements). Avec une surface totale échantillonnée de 50 ha, l'effort d'échantillonnage est proche de 4 placettes par hectare.

Parmi ces 178 placettes :

- 170 ont permis d'inventorier la futaie de pin laricio → superficie : 47,7 ha

Parcelle	Nb de placettes
2	41
3	28
4	42
5	31
6	28
Total	170

- 8 ont permis de décrire (et non d'inventorier, compte tenu du trop faible échantillonnage) la chênaie verte présente en parcelle 2 → superficie : 2,3 ha

⁶² Appareil permettant de déterminer la distance d'un objet par télémétrie.

⁶³ Peut pâtir d'une imprécision de l'ordre de la dizaine de mètres.

2. DESCRIPTION SIMPLE

La parcelle 1 et les zones classées en enjeu nul de production (hors production) ont été simplement décrites.

2.1. Parcelle 1

Difficilement accessible car très emmaquisée, elle a été décrite essentiellement depuis le versant opposé, d'où elle est visible dans son intégralité, et sur orthophoto. Malgré un enjeu de production fort, et compte tenu de la végétation en place (anciennes plantations, maquis et pins épars), il n'a pas semblé opportun d'y effectuer un inventaire.

2.2. Chênaie verte

Elle a été décrite sur la base des données récoltées sur 8 placettes (même protocole qu'en futaie de pin laricio).

2.3. Secteurs hors production

Certains secteurs ont été écartés d'emblée de l'inventaire, et désignés hors production, d'après l'orthophoto (zones rocheuses) et la carte des pentes (secteurs en très fortes pentes). C'est le cas de la zone rocheuse en parcelle 2 et de la parcelle 7.

Les autres ont été exclus de l'inventaire au fur et à mesure du parcours (chênaie verte peu productive sur fortes pentes en parcelle 2, fruticée naine sur fortes pentes en parcelle 5, blocs rocheux et fortes pentes dans le haut de la parcelle 6)

2.4. Cas des anciens parquets de régénération (SGP)

La description des plages de SGP correspondant aux anciens parquets de régénération a été tirée de la Base de Données Régénération (BDR), renseignée par le gestionnaire dans le cadre de la gestion courante.

3. FICHE DE RELEVÉ INVENTAIRE

N° parcelle			Stations						Pente (%)	
N° relevé			XXX : Rochers			m : Mésophile				
Opérateurs			XX : Xérophile			f : Mésohygrocline			Survie (xd)	
Date			X : Mésoxérophile			h : Hygrocline				

Peuplement	Perches		20 PB 25			30 BM 45			50 GB 60			65 TGB +		
	Nb	Hm	Nb	Hm	Øm	Nb	Hm	Øm	Nb	Hm	Øm	Nb	Hm	Øm
Laricio														
Maritime														

Régénération	Hm	5-30 %	30-50 %	50 % +
Laricio				
Maritime				
Maquis				

Bois mort (ml)							
Debout				Gisant			
PB	BM	GB	TGB	PB	BM	GB	TGB

Observations (dont autres essences)

4. TYPOLOGIE DES PEUPELEMENTS – CLÉ DE DÉTERMINATION

4.1. Type de capital

- Variables descripteurs (tous Ø et toutes essences confondus, par ha) :
- > Densité des tiges
 - > Surface terrière

1 ^{er} critère	2 ^d critère	3 ^{ème} critère	TYPE DE CAPITAL
N > 640 t/ha	→		D : Dense (3)
N ≤ 640 t/ha	→ N > 120 t/ha	→ G > 55 m ² /ha	R : Riche (1)
	→ N ≤ 120 t/ha	→ G ≤ 55 m ² /ha	M : Moyen (2)
			C : Clair (4)

N : Nombre de tiges à l'hectare

G : Surface terrière

4.2. Type de structure

- Variable descripteur (toutes essences confondues, par ha) :
- > Pourcentage en nombre de tiges par catégorie de diamètre

1 ^{er} critère	2 ^d critère	3 ^{ème} critère	4 ^{ème} critère	TYPE DE STRUCTURE
BM > 50 %	→			RBM : régularisé bois moyen
BM ≤ 50 %	→ GB > 55 %	→		RGB : régularisé gros bois
	→ GB ≤ 55 %	→ GB > 30 %	→ PB > 10 %	IR : irrégulier
			→ PB ≤ 10 %	R_GB/BM : régularisé GB tendance BM
		→ GB ≤ 30 %	→ PB > 55 %	RPB : régularisé petits bois
			→ PB ≤ 55 %	R_PB/BM : régularisé PB tendance BM

ANNEXE 6 : RÉSULTATS D'INVENTAIRE

Voir la carte des placettes d'inventaire : **carte 6**.

FUTAIE DE PIN LARICIO

Les données prélevées sur les **170 placettes** d'inventaire ont permis d'estimer les principaux descripteurs du peuplement pour chaque grande catégorie de diamètre. L'erreur absolue (*Ea*) renseigne sur la précision statistique de la donnée.

► Diamètre moyen (Dm, en cm)

Parcelle	Dm-PB	<i>Ea</i>	Dm-BM	<i>Ea</i>	Dm-GB	<i>Ea</i>	Dm-TGB	<i>Ea</i>
2	21.67	1.6	38.48	2.1	55.00	2.7	74.03	2.8
3	22.50	0.7	35.68	1.0	55.00	1.4	71.25	2.4
4	22.66	0.9	36.00	2.3	56.61	1.2	74.62	2.4
5	20.56	1.3	36.25	3.9	56.75	1.9	75.17	2.5
6	21.39	1.1	34.00	1.8	54.22	3.3	80.59	4.3
Total ZE*	22.0	0.5	36.0	0.9	55.7	0.9	75.0	1.3

* Total de la surface échantillonnée (toutes parcelles confondues)

► Hauteur moyenne (Hm en m)

Parcelle	Hm-PB	<i>Ea</i>	Hm-BM	<i>Ea</i>	Hm-GB	<i>Ea</i>	Hm-TGB	<i>Ea</i>
2	18.92	2.1	24.43	2.3	29.96	2.0	29.92	1.4
3	15.06	2.3	23.23	3.1	31.42	1.8	32.67	1.1
4	19.31	1.3	23.33	1.3	28.87	1.6	31.19	1.6
5	19.33	2.2	25.50	2.9	30.85	1.1	32.83	1.4
6	17.78	2.0	20.12	2.1	25.13	2.4	30.59	2.4
Total ZE*	18.1	0.9	23.1	1.0	29.4	0.8	31.4	0.7

* Total de la surface échantillonnée (toutes parcelles confondues)

► Nombre de tiges (N) à l'hectare (arrondi à l'entier supérieur)

Parcelle	N-PB / ha	<i>Ea</i>	N-BM / ha	<i>Ea</i>	N-GB / ha	<i>Ea</i>	N-TGB / ha	<i>Ea</i>	N-Tot / ha	<i>Ea</i>
2	12	6	22	8	30	10	39	9	103	18
3	26	12	40	12	39	17	33	8	137	27
4	94	33	66	24	38	13	29	10	227	40
5	40	29	19	14	26	10	61	12	146	34
6	55	33	55	28	16	8	47	13	173	55
Total ZE*	47	12	41	9	31	5	41	5	159	17

* Total de la surface échantillonnée (toutes parcelles confondues)

► Surface terrière (G en m²) à l'hectare (arrondie à la décimale près)

Parcelle	G-PB / ha	$\pm$	G-BM / ha	$\pm$	G-GB / ha	$\pm$	G-TGB / ha	$\pm$	G-TOT / ha	$\pm$
2	0.4	0.3	2.9	1.2	7.4	2.7	16.5	3.6	27.2	4.7
3	1.0	0.5	4.0	1.3	9.5	4.2	13.0	2.9	27.5	5.7
4	3.9	1.4	6.4	2.4	9.7	3.3	13.0	4.3	33.1	4.8
5	1.4	1.1	2.1	1.7	6.6	2.4	26.7	5.2	36.8	5.1
6	2.1	1.2	5.2	2.9	4.1	2.0	22.2	6.3	33.5	6.6
Total ZE*	1.9	0.5	4.2	0.9	7.6	1.3	17.9	2.1	31.5	2.3

* Total de la surface échantillonnée (toutes parcelles confondues)

Volumes totaux de bois sur pied (arrondis à l'entier près, avec indication de l'erreur absolue)

Les volumes de bois sur pied (tige uniquement) ont été estimés en utilisant le barème de cubage du guide de sylviculture du Pin laricio (document de travail interne ONF Corse, voir [annexe 7](#) ci-après). Le croisement du diamètre moyen (sur écorce) et de la hauteur moyenne, disponibles par catégorie de diamètre et par parcelle, a permis d'estimer grâce à ce barème le volume d'un arbre « moyen ».

Il a suffi ensuite de multiplier cette valeur par le nombre de tiges calculé à l'hectare (résultant du dénombrement des arbres sur les placettes) pour obtenir des données à l'échelle de la parcelle et à l'hectare. L'erreur statistique importante existant sur le nombre de tiges à l'hectare se répercute naturellement sur les volumes.

						PB				BM				GB				TGB			
Parcelle	Surf.	V-TOT / ha	±	V-TOT	±	V-PB / ha	±	V-PB tot	±	V-BM / ha	±	V-BM tot	±	V-GB / ha	±	V-GB tot	±	V-TGB / ha	±	V-TGB tot	±
	ha	m³/ha		m³		m³		m³/ha		m³		m³/ha		m³		m³/ha		m³		m³/ha	
2	10.9	373	100	4068	1093	3	2	36	19	30	11	323	123	99	34	1081	371	241	53	2629	580
3	9.5	376	118	3570	1120	8	4	79	36	38	12	365	112	133	58	1267	549	196	45	1860	423
4	11.7	409	138	4779	1616	38	13	450	158	63	23	741	269	121	40	1419	471	185	61	2169	718
5	8.4	536	135	4504	1131	11	8	91	66	21	16	175	132	89	33	747	276	416	78	3491	658
6	7.2	445	150	3205	1077	14	8	102	61	45	23	326	163	44	21	316	152	342	97	2461	702
TOTAL / Surf éch	47.7			20126	6037			758	339			1929	799			4829	1818			12610	3080
MOY / Parc	9.5	428	128	4025	1207	15	7	152	68	39	17	386	160	97	37	966	364	276	67	2522	616
MOY / ha	1			422	127			16	7			40	17			101	38			264	65

CHÊNAIE VERTE

Les 2,3 ha de futaie sur souche de chêne vert en mélange intime avec le pin laricio et le pin maritime ont été décrits (à défaut d'être inventoriés faute d'un effort d'échantillonnage suffisant) grâce aux données prélevées sur 8 placettes temporaires à surface fixe. La surface terrière par tige a été estimée selon la formule $S = \pi \times r^2$ (S = section, r = rayon à 1,30 m). En l'absence de tarif de cubage pour cette essence, le chêne vert a été cubé suivant la formule $V = f \times G \times H$, le coefficient de forme (f) ayant été fixé à 0,7. Le pin laricio et le pin maritime ont été cubés indistinctement à l'aide du barème de cubage du pin laricio ([annexe 7](#)).

Les résultats sont les suivants :

CHENE VERT	Ø (cm)	G / tige (m²/ha)	Ni	Gi (m²/ha)	Hm (m)	V tot (en m³/ha)
Perches	12.5	0.0123	307	3.8	10.4	27
PB	17.9	0.0250	340	8.5	13.7	82
BM	36.7	0.1056	69	7.3	16.0	81
GB	50.0	0.1963	14	2.8	18.0	35
TOTAL			422	18.5		198

→ Volume total : 455 m³

PINS	Ø (cm)	G / tige (m²/ha)	V / tige (m³)	Ni	Gi (m²/ha)	Hm (m)	V tot (en m³/ha)
Perches	12.5	0.0123	0.12	30	0.4	14.1	4
PB	21.0	0.0346	0.25	60	2.1	16.3	15
BM	36.3	0.1032	0.75	58	6.0	17.0	44
GB	65.2	0.3340	3.37	32	10.6	21.8	107
TOTAL				150	18.7		166

→ Volume total : 382 m³

Quantités de Bois mort « Debout » et « Gisant » inventoriées sur la zone échantillonnée, par catégorie de diamètre

TOTAL ZONE ECHANTILLONNEE

Type		Q moy / plac (en ml)	±	Q moy / ha (en m³)	±
BOIS MORT DEBOUT	PB	1.8	1.8	1.0	1.0
	BM	0.9	0.6	1.3	1.0
	PB/BM	2.6	1.9	2.6	1.9
	GB	0.1	0.2	0.3	0.6
	TGB	0.1	0.1	0.6	0.7
	GB/TGB	0.2	0.1	0.9	0.5
BOIS MORT GISANT	PB	4.8	2.8	2.7	1.6
	BM	2.4	1.0	3.8	1.6
	PB/BM	7.2	3.1	7.2	3.1
	GB	1.2	0.6	4.0	2.1
	TGB	0.5	0.4	2.9	2.1
	GB/TGB	1.7	0.9	7.5	3.7

PARCELLE 2

Type		Q moy / plac (en ml)	±	Q moy / ha (en m³)	±
BOIS MORT DEBOUT	PB	0.4	0.7	0.2	0.4
	BM	1.7	1.9	2.6	3.0
	PB/BM	2.0	2.0	2.0	2.0
	GB	0.4	0.8	1.3	2.7
	TGB	0.2	0.3	1.0	1.7
	GB/TGB	0.6	0.3	2.5	1.3
BOIS MORT GISANT	PB	5.1	3.5	2.9	2.0
	BM	2.8	1.6	4.4	2.5
	PB/BM	7.9	4.1	7.9	4.1
	GB	2.7	2.0	8.9	6.9
	TGB	1.0	1.1	5.7	6.1
	GB/TGB	3.7	2.9	16.1	12.7

PARCELLE 3

Type		Q moy / plac (en ml)	±	Q moy / ha (en m³)	±
BOIS MORT DEBOUT	PB	0.5	1.1	0.3	0.6
	BM	0.0	/	0.0	/
	PB/BM	0.5	1.1	0.5	1.1
	GB	0.0	/	0.0	/
	TGB	0.0	/	0.0	/
	GB/TGB	0.0	/	0.0	/
BOIS MORT GISANT	PB	1.1	2.2	0.6	1.2
	BM	0.5	0.6	0.8	1.0
	PB/BM	1.6	2.2	1.6	2.2
	GB	0.0	/	0.0	/
	TGB	0.0	/	0.0	/
	GB/TGB	0.0	/	0.0	/

PARCELLE 4

Type		Q moy / plac (en ml)	±	Q moy / ha (en m³)	±
BOIS MORT DEBOUT	PB	6.0	7.1	3.4	4.0
	BM	1.1	1.7	1.8	2.6
	PB/BM	7.1	7.3	7.1	7.3
	GB	0.0	/	0.0	/
	TGB	0.0	/	0.0	/
	GB/TGB	0.0	/	0.0	/
BOIS MORT GISANT	PB	11.2	10.5	6.3	5.9
	BM	5.1	3.4	8.0	5.3
	PB/BM	16.4	11.3	16.4	11.3
	GB	0.6	0.5	2.1	1.8
	TGB	0.0	/	0.0	/
	GB/TGB	0.6	0.5	2.7	2.4

PARCELLE 5

Type		Q moy / plac (en ml)	±	Q moy / ha (en m³)	±
BOIS MORT DEBOUT	PB	0.0	/	0.0	/
	BM	0.0	/	0.0	/
	PB/BM	0.0	/	0.0	/
	GB	0.0	/	0.0	/
	TGB	0.0	/	0.0	/
	GB/TGB	0.0	/	0.0	/
BOIS MORT GISANT	PB	0.9	0.9	0.5	0.5
	BM	0.3	0.5	0.4	0.8
	PB/BM	1.1	1.0	1.1	1.0
	GB	0.9	1.4	3.0	4.6
	TGB	0.2	0.4	1.1	2.2
	GB/TGB	1.1	1.4	4.8	6.1

PARCELLE 6

Type		Q moy / plac (en ml)	±	Q moy / ha (en m³)	±
BOIS MORT DEBOUT	PB	0.8	1.3	0.4	0.7
	BM	1.0	1.4	1.6	2.2
	PB/BM	1.8	1.8	1.8	1.8
	GB	0.0	/	0.0	/
	TGB	0.4	0.6	2.3	3.5
	GB/TGB	0.4	0.6	1.9	2.8
BOIS MORT GISANT	PB	2.9	2.9	1.6	1.6
	BM	2.1	2.1	3.2	3.3
	PB/BM	4.9	3.3	4.9	3.3
	GB	1.4	1.6	4.7	5.3
	TGB	1.5	1.7	8.4	9.1
	GB/TGB	2.9	2.5	12.7	10.8

ANNEXE 7 : BARÈME DE CUBAGE EMPLOYÉ POUR CUBER LE PIN LARICIO

BAREME DE CUBAGE DU GUIDE DE SYLVICULTURE DU PIN LARICIO DE CORSE

Haut	Diam	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	130
4		0.069	0.074	0.116	0.096	0.152	0.214	0.284	0.359	0.442	0.530	0.624	0.724	0.830	0.940	1.056	1.177	1.302	1.432	1.565	1.703	1.843	1.986	2.132
5		0.083	0.097	0.149	0.141	0.211	0.290	0.377	0.473	0.576	0.688	0.807	0.934	1.068	1.210	1.358	1.513	1.674	1.841	2.014	2.192	2.376	2.564	2.757
6		0.096	0.119	0.182	0.187	0.271	0.366	0.471	0.586	0.711	0.846	0.990	1.144	1.307	1.479	1.659	1.848	2.045	2.250	2.462	2.682	2.909	3.142	3.381
7		0.110	0.141	0.215	0.232	0.331	0.442	0.565	0.699	0.846	1.004	1.173	1.354	1.546	1.748	1.961	2.183	2.416	2.659	2.911	3.172	3.442	3.720	4.006
8		0.123	0.164	0.248	0.277	0.390	0.517	0.658	0.813	0.981	1.162	1.356	1.564	1.784	2.017	2.262	2.519	2.788	3.068	3.359	3.662	3.974	4.297	4.630
9		0.137	0.186	0.281	0.323	0.450	0.593	0.752	0.926	1.115	1.320	1.540	1.774	2.023	2.286	2.563	2.854	3.159	3.477	3.808	4.151	4.507	4.875	5.255
10		0.150	0.208	0.314	0.368	0.510	0.669	0.846	1.039	1.250	1.478	1.723	1.984	2.261	2.555	2.865	3.190	3.530	3.886	4.256	4.641	5.040	5.453	5.879
11		0.164	0.231	0.347	0.414	0.570	0.745	0.939	1.153	1.385	1.636	1.906	2.194	2.500	2.824	3.166	3.525	3.902	4.295	4.705	5.131	5.573	6.031	6.503
12		0.177	0.253	0.380	0.459	0.629	0.821	1.033	1.266	1.520	1.794	2.089	2.404	2.739	3.093	3.467	3.861	4.273	4.704	5.153	5.621	6.106	6.608	7.128
13		0.191	0.275	0.413	0.505	0.689	0.896	1.126	1.379	1.654	1.952	2.272	2.614	2.977	3.362	3.769	4.196	4.644	5.113	5.602	6.111	6.639	7.186	7.752
14		0.204	0.298	0.446	0.550	0.749	0.972	1.220	1.492	1.789	2.110	2.455	2.824	3.216	3.632	4.070	4.532	5.016	5.522	6.050	6.600	7.172	7.764	8.377
15		0.217	0.320	0.479	0.596	0.808	1.048	1.314	1.606	1.924	2.268	2.638	3.034	3.455	3.901	4.372	4.867	5.387	5.931	6.499	7.090	7.705	8.342	9.001
16		0.231	0.342	0.512	0.641	0.868	1.124	1.407	1.719	2.059	2.426	2.821	3.244	3.693	4.170	4.673	5.203	5.759	6.340	6.947	7.580	8.237	8.919	9.626
17		0.244	0.365	0.545	0.687	0.928	1.199	1.501	1.832	2.194	2.584	3.004	3.454	3.932	4.439	4.974	5.538	6.130	6.749	7.396	8.070	8.770	9.497	10.250
18		0.258	0.387	0.578	0.732	0.988	1.275	1.595	1.946	2.328	2.742	3.187	3.664	4.171	4.708	5.276	5.874	6.501	7.158	7.844	8.560	9.303	10.075	10.875
19		0.271	0.409	0.611	0.777	1.047	1.351	1.688	2.059	2.463	2.900	3.371	3.874	4.409	4.977	5.577	6.209	6.873	7.567	8.293	9.049	9.836	10.653	11.499
20		0.285	0.432	0.644	0.823	1.107	1.427	1.782	2.172	2.598	3.058	3.554	4.084	4.648	5.246	5.879	6.545	7.244	7.976	8.742	9.539	10.369	11.231	12.124
21		0.298	0.454	0.677	0.868	1.167	1.503	1.876	2.286	2.733	3.216	3.737	4.294	4.886	5.515	6.180	6.880	7.615	8.385	9.190	10.029	10.902	11.808	12.748
22				0.710	0.914	1.226	1.578	1.969	2.399	2.867	3.374	3.920	4.504	5.125	5.785	6.481	7.215	7.987	8.794	9.639	10.519	11.435	12.386	13.372
23				0.743	0.959	1.286	1.654	2.063	2.512	3.002	3.532	4.103	4.713	5.364	6.054	6.783	7.551	8.358	9.203	10.087	11.009	11.968	12.964	13.997
24				0.776	1.005	1.346	1.730	2.156	2.625	3.137	3.690	4.286	4.923	5.602	6.323	7.084	7.886	8.729	9.612	10.536	11.498	12.500	13.542	14.621
25				0.809	1.050	1.406	1.806	2.250	2.739	3.272	3.849	4.469	5.133	5.841	6.592	7.386	8.222	9.101	10.021	10.984	11.988	13.033	14.119	15.246
26				0.842	1.096	1.465	1.881	2.344	2.852	3.406	4.007	4.652	5.343	6.080	6.861	7.687	8.557	9.472	10.430	11.433	12.478	13.566	14.697	15.870
27				0.875	1.141	1.525	1.957	2.437	2.965	3.541	4.165	4.835	5.553	6.318	7.130	7.988	8.893	9.843	10.839	11.881	12.968	14.099	15.275	16.495
28				0.908	1.187	1.585	2.033	2.531	3.079	3.676	4.323	5.018	5.763	6.557	7.399	8.290	9.228	10.215	11.249	12.330	13.457	14.632	15.853	17.119
29				0.941	1.232	1.644	2.109	2.625	3.192	3.811	4.481	5.202	5.973	6.796	7.668	8.591	9.564	10.586	11.658	12.778	13.947	15.165	16.430	17.744
30						1.704	2.184	2.718	3.305	3.945	4.639	5.385	6.183	7.034	7.937	8.892	9.899	10.957	12.067	13.227	14.437	15.698	17.008	18.368
31						1.764	2.260	2.812	3.419	4.080	4.797	5.568	6.393	7.273	8.207	9.194	10.235	11.329	12.476	13.675	14.927	16.231	17.586	18.992
32						1.824	2.336	2.906	3.532	4.215	4.955	5.751	6.603	7.512	8.476	9.495	10.570	11.700	12.885	14.124	15.417	16.763	18.164	19.617
33						1.883	2.412	2.999	3.645	4.350	5.113	5.934	6.813	7.750	8.745	9.797	10.906	12.071	13.294	14.572	15.906	17.296	18.741	20.241
34						1.943	2.488	3.093	3.758	4.485	5.271	6.117	7.023	7.989	9.014	10.098	11.241	12.443	13.703	15.021	16.396	17.829	19.319	20.866
35						2.003	2.563	3.186	3.872	4.619	5.429	6.300	7.233	8.227	9.283	10.399	11.577	12.814	14.112	15.469	16.886	18.362	19.897	21.490
36						2.062	2.639	3.280	3.985	4.754	5.587	6.483	7.443	8.466	9.552	10.701	11.912	13.185	14.521	15.918	17.376	18.895	20.475	22.115
37						2.122	2.715	3.374	4.098	4.889	5.745	6.666	7.653	8.705	9.821	11.002	12.247	13.557	14.930	16.366	17.866	19.428	21.052	22.739
38						2.182	2.791	3.467	4.212	5.024	5.903	6.849	7.863	8.943	10.090	11.304	12.583	13.928	15.339	16.815	18.355	19.961	21.630	23.364
39						2.242	2.866	3.561	4.325	5.158	6.061	7.033	8.073	9.182	10.359	11.605	12.918	14.299	15.748	17.263	18.845	20.494	22.208	23.988
40						2.301	2.942	3.655	4.438	5.293	6.219	7.216	8.283	9.421	10.629	11.906	13.254	14.671	16.157	17.712	19.335	21.026	22.786	24.613

Volume en m3 grume sur écorce

Hauteur totale en mètre

Diamètre à 1,30 m en mètre

Formules utilisées

Diamètre à 1,30 m inférieur ou égal à 20cm, avec découpe fin bout à 7cm :

$$V = 0,015284 - (0,003906 \times H) + (0,014919 \times D \times H) + (0,360332 \times D^2 \times H) - (0,098296 \times D^4)$$

Diamètre à 1,30 m de 25 et 30cm, avec découpe fin bout à 14cm :

$$V = -0,014726 - (0,003906 \times H) + (0,014919 \times D \times H) + (0,360332 \times D^2 \times H) - (0,098296 \times D^4)$$

Diamètre à 1,30 m supérieur ou égal à 35cm, avec découpe fin bout à 20cm :

$$V = -0,084716 - (0,003906 \times H) + (0,014919 \times D \times H) + (0,360332 \times D^2 \times H) - (0,098296 \times D^4)$$

ANNEXE 8 : MÉTHODE DE CALCUL DES ACCROISSEMENTS COURANTS

Les accroissements courants ont été estimés, par catégorie de diamètre, en fonction du nombre moyen de tiges à l'hectare calculé sur l'ensemble de la zone échantillonnée. L'estimation est basée sur l'accroissement annuel radial (sur le rayon de l'arbre), tiré d'observations effectuées dans d'autres forêts publiques corses.

Les différentes étapes de calculs sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Catégorie de Ø	Origine / calcul	PB	Ea	BM	Ea	GB	Ea	TGB	Ea	Ea → Erreur absolue	
Ø moyen → Øm	◀ inventaire	0.22 m		0.36 m		0.56 m		0.75 m			
		220 mm		360 mm		560 mm		750 mm			
Surface terrière / 1 tige → G _{tige}	◀ $\pi \times (\text{Øm} / 2)^2$	0.038 m ²		0.102 m ²		0.246 m ²		0.442 m ²			
Volume / 1 tige → V _{tige}	◀ barème cubage PL	0.30 m ³		1.02 m ³		3.20 m ³		6.50 m ³			
Accroissement ANNUEL SUR LE RAYON → a	◀ tiré de l'observation	3.0 mm		2.5 mm		1.7 mm		1.0 mm			
Accroissement annuel sur le Ø → α	◀ a x 2	6.0 mm/an		5.0 mm/an		3.4 mm/an		2.0 mm/an			
		0.006 m/an		0.005 m/an		0.003 m/an		0.002 m/an			
Ø avec accroissement annuel	◀ Øm + α	0.226 m		0.365 m		0.563 m		0.752 m		TOTAL	Ea
Accroissement en G / 1 tige (→ A _{tige})	◀ $\pi \times [((\text{Øm} + \alpha) / 2)^2 - (\text{Øm} / 2)^2]$	0.0021 m ² /an		0.0028 m ² /an		0.0030 m ² /an		0.0024 m ² /an			
Accroissement PAR TIGE sur d	◀ A _{tige} x 20	0.042 m ² /an		0.057 m ² /an		0.060 m ² /an		0.047 m ² /an			
Ni / ha	◀ inventaire	47	12	41	9	31	5	41	5	159	30
Accroissement ANNUEL MOYEN en G → A _G	◀ Ni/ha x A _{tige}	0.098 m ² /ha/an	0.0249	0.116 m ² /ha/an	0.0244	0.092 m ² /ha/an	0.0158	0.096 m ² /ha/an	0.0110	0.40 m ² /ha/an	0.0761
Accroissement ANNUEL MOYEN en G sur d	◀ A _G x 20	1.96 m ² /ha	0.50	2.33 m ² /ha	0.49	1.83 m ² /ha	0.32	1.93 m ² /ha	0.22	8.05 m ² /ha	1.52
Accroissement ANNUEL MOYEN en VOL → A _{VOL}	◀ (A _G / G _{tige}) x V _{tige}	0.77 m ³ /ha/an	0.20	1.17 m ³ /ha/an	0.24	1.19 m ³ /ha/an	0.20	1.42 m ³ /ha/an	0.16	4.5 m ³ /ha/an	0.81
Accroissement ANNUEL MOYEN en VOL sur d	◀ A _{VOL} x 20	15.46 m ³ /ha/an	3.93	23.31 m ³ /ha/an	4.89	23.81 m ³ /ha/an	4.10	28.37 m ³ /ha/an	3.25	90.9 m ³ /ha/an	16.17

ANNEXE 9 : MÉTHODE DE CALCUL DES VPR (VOLUMES PRÉSUMÉS RÉALISABLES)

Mise en garde : Les volumes présumés réalisables n'ont qu'une valeur indicative et ne doivent pas être considérés comme « impératifs ». Leur calcul est basé sur des moyennes de surfaces terrières à l'hectare qui occultent l'hétérogénéité, souvent marquée, du peuplement qu'elles permettent partiellement de caractériser.

Méthode d'estimation des VPR par parcelle

Pour calculer le VPR total dans chacune des parcelle et établir l'état d'assiette, la surface terrière initiale (G_i , estimée grâce à l'inventaire) est dans un premier temps confrontée à la surface terrière cible (G_{obj} , 22-25 m²/ha) selon le principe suivant :

- ▶ Si $G_i < G_{obj}$: pas de prélèvement (hors interventions sanitaires)
- ▶ Si $G_i \approx G_{obj}$: pas prélèvement (hors interventions sanitaires) ou prélèvement faible (< 10 % du V_i)
- ▶ Si $G_{obj} > G_i > 30$ m²/ha : prélèvement pouvant atteindre 20 à 25 % du V_i
- ▶ Si $G_i > 30$ m²/ha : prélèvement pouvant atteindre 30 à 35 % du V_i

Après avoir établi le niveau de prélèvement, on définit la surface terrière à enlever (G_e) au sein de chaque catégorie de diamètre, en confrontant G_i et G_{obj} (estimés pour chaque catégorie de diamètre). On déduit de cette surface le nombre de tiges correspondant (en divisant G_e par la surface terrière d'un arbre théorique de milieu de catégorie) puis le volume à prélever (en multipliant le nombre de tiges à enlever par le volume d'un arbre théorique de milieu de catégorie). Il suffit d'ajouter ensuite à ce volume l'accroissement courant sur 20 ans (durée de l'Aménagement), estimé sur la portion du volume initial prélevée ($V_e/V_i \times A_{20ans}$).

On obtient *in fine* un VPR total par hectare et par parcelle. Un bref calcul permet de le rapporter à la surface à passer en coupe dans chacune des parcelles.

Le détail des calculs est fourni ci-après.

TABLEAUX DE CALCUL DES VPR PAR PARCELLE

$A_{20 \text{ ans}}$ est l'accroissement courant du peuplement estimé sur une durée de 20 ans. Il est de 91 m³/ha, si l'on se base sur l'estimation de l'accroissement annuel courant du pin laricio effectuée pour la zone échantillonnée (4,55 m³/ha/an).

Parcelle																	
2	S coupe		11.6 ha														
	S fonct		15.7 ha														
	m	m³	m²	m²/ha			m³	m²/ha		m³	m²/ha		m³	m²/ha			m³
Cat Ø	H	V / tige	G / tige	Gi	Ni	Ni-PB	Vi	Gobj	Nobj	Vobj	Ge	Ne	Ve	Gr	Nr	%	Vr
PB	19.0	0.27	0.040	0.4	12		3	2	50	14	0.1	3	1	0.3	9	11	3
BM	24.5	1.35	0.110	2.9	22		30	5	45	61	1.5	14	18	1.4	9	11	12
GB/TGB	30.0	4.74	0.332	23.9	69		327	18	54	257	2.0	6	29	21.9	63	78	299
TOTAL	24.5			27.2	103	91	361	25	150	332	3.6	22	48	23.6	81	100	313

d'après Ni

VPR / surf coupe	60 m ³ /ha	du Vi de A _{20 ans}
VPR / surf fonct	44 m ³ /ha	
soit	17 %	
soit	65 %	
VPR TOT	691 m³	

Parcelle																	
3	S coupe		8.8 ha														
	S fonct		10.9 ha														
	m	m³	m²	m²/ha			m³	m²/ha		m³	m²/ha		m³	m²/ha			m³
Cat Ø	H	V / tige	S / tige	Gi	Ni	Ni-PB	Vi	Gobj	Nobj	Vobj	Ge	Ne	Ve	Gr	Nr	%	Vr
PB	15.1	0.32	0.040	1.0	26		8	2	50	16	0.5	13	4	0.5	13	13	4
BM	23.2	0.96	0.110	4.0	40		38	5	45	43	1.0	9	9	3.0	31	30	30
GB/TGB	32.0	4.68	0.332	23.9	72		336	18	54	254	4.0	12	56	19.9	60	58	279
TOTAL	23.4			29.0	137	112	382	25	150	313	5.5	34	69	23.5	104	100	313

d'après Ni

VPR / surf coupe	86 m ³ /ha	du Vi de A _{20 ans}
VPR / surf fonct	69 m ³ /ha	
soit	22 %	
soit	94 %	
VPR TOT	753 m³	

Parcelle		S coupe		S fonct													
4		12.7 ha		12.8 ha													
	m	m ³	m ²	m ² /ha			m ³	m ² /ha		m ³	m ² /ha		m ³	m ² /ha			m ³
Cat Ø	H	V / tige	S / tige	Gi	Ni	Ni-PB	Vi	Gobj	Nobj	Vobj	Ge	Ne	Ve	Gr	Nr	%	Vr
PB	19.3	0.41	0.040	3.9	94		38	2	50	21	2.0	50	21	1.9	43	30	18
BM	23.3	0.96	0.110	6.4	66		63	5	45	43	2.0	18	17	4.4	48	33	46
GB/TGB	30.0	4.79	0.332	22.8	67		323	18	54	260	4.0	12	58	18.8	55	38	265
TOTAL	24.2			33.1	227	133	425	25	150	324	8.0	80	96	25.1	147	100	329

d'après Ni

VPR / surf coupe	116 m ³ /ha	du Vi de A ₂₀ ans
VPR / surf fonct	116 m ³ /ha	
soit	27 %	
soit	128 %	
VPR TOT	1476 m³	

Parcelle		S coupe		S fonct													
5		7.4 ha		14.8 ha													
	m	m ³	m ²	m ² /ha			m ³	m ² /ha		m ³	m ² /ha		m ³	m ² /ha			m ³
Cat Ø	H	V / tige	S / tige	Gi	Ni	Ni-PB	Vi	Gobj	Nobj	Vobj	Ge	Ne	Ve	Gr	Nr	%	Vr
PB	19.3	0.27	0.040	1.4	40		11	2	50	14	0.5	13	3	0.9	28	25	7
BM	25.5	1.10	0.110	2.1	19		21	5	45	50	0.0	0	0	2.1	19	17	21
GB/TGB	31.8	5.12	0.332	33.3	87		446	18	54	278	8.0	24	123	25.3	63	57	323
TOTAL	25.6			36.8	146	106	478	25	150	341	8.5	37	127	28.3	110	100	351

d'après Ni

VPR / surf coupe	151 m ³ /ha	du Vi de A ₂₀ ans
VPR / surf fonct	75 m ³ /ha	
soit	32 %	
soit	166 %	
VPR TOT	1116 m³	

Parcelle		S coupe		S fonct													
6		8.4 ha		9.3 ha													
	m	m ³	m ²	m ² /ha				m ³	m ² /ha	m ³	m ² /ha	m ³	m ² /ha	m ³	m ² /ha		m ³
Cat Ø	H	V / tige	S / tige	Gi	Ni	Ni-PB	Vi	Gobj	Nobj	Vobj	Ge	Ne	Ve	Gr	Nr	%	Vr
PB	17.8	0.26	0.040	2.1	55		14	2	50	13	1.0	25	6	1.1	30	26	8
BM	20.1	0.82	0.110	5.2	55		45	5	45	37	2.0	18	15	3.2	37	32	30
GB/TGB	27.9	5.01	0.332	26.2	63		316	18	54	272	5.0	15	75	21.2	48	42	241
TOTAL	21.9			33.5	173	118	376	25	150	322	8.0	58	97	25.5	115	100	279

d'après Ni

VPR / surf coupe	120 m ³ /ha	du Vi de A ₂₀ ans
VPR / surf fonct	108 m ³ /ha	
soit	32 %	
soit	132 %	
VPR TOT	1010 m³	

TOTAL		S coupe		48.9
		S fonct		63.5

VPR / surf coupe	106 m ³ /ha	du Vi de A ₂₀ ans
VPR / surf fonct	83 m ³ /ha	
soit	22 %	
soit	117 %	
VPR TOT	5046 m³	
soit	252 m³/an	

VPR

ANNEXE 10 : RÉPARTITION DES TYPES DE PEUPLEMENT (FUTAIE DE PIN LARICIO) PAR PARCELLE (EN HA)

TYPE	PARCELLE	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL	%
SGP		0	1.80	2.07	0	5.10	0.46	0	9.43	15.1 %
SGP avec réserves		0	0	0	0	0	0.52	0	0.52	0.8 %
SGP lâche		0	0	0	0	2.29	0	0	2.29	3.7 %
RPB		0	0.58	0	2.96	0	1.68	0	5.22	8.3 %
RPB/BM		0	0	0	2.35	1.05	0.77	0	4.17	6.7 %
RBM		0	0	0	0	0	0.69	0	0.69	1.1 %
RGB/BM		0	0	0	0	0	2.17	3.88	6.05	9.7 %
RGB		0	8.75	4.79	5.17	5.68	2.61	0	27.00	43.1 %
IR		0	1.40	3.43	1.74	0.66	0	0	7.23	11.5 %
TOTAL		0	12.53	10.29	12.22	14.78	8.9	3.88	62.6	100.0 %

ANNEXE 11 : FORMULAIRE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

	DATE : 4 avril 2010						
Nom rédacteur(s) (ou UT) : N. SACHET							
Pour la zone (carte jointe) : /							
Pour la forêt : Forêt communale de ROSPIGLIANI	A	B	C	D	E	F	G
<i>Cocher pour chaque ligne : la présence ou l'absence (A et B) suivie de la nature de la donnée. La dernière colonne est réservée aux cas où la question n'a jamais été envisagée et que l'on ne peut écarter la possibilité de présence. Ne pas confondre avec la colonne F qui doit être cochée quand des indications (orales ou écrites) laissent supposer l'existence de la donnée. A et B sont exclusifs. Seule F est exclusive de C, D et E. Enfin, G est exclusive de toutes les autres colonnes. La colonne G peut être utilisée pour les lignes I, II et III.</i> <i>Utiliser les fiches enjeux environnementaux pour plus de précisions.</i>	Présence	Absence	Déjà prospecté et décrit	Observations personnelles	Donnée documentaire	Hypothèse à vérifier	Donnée inconnue
I - Milieux naturels							
Vieilles forêts (même localisées à des bouquets de quelques 100aines de m²) caractérisées par : très âgées, en phase terminale.	X			X			
Arbres morts en quantité importante (debout et/ou au sol, bouquets) et chablis entiers (ou galette).	X						
Zones humides (même de quelques 10aines de m²) : suintements sur barres rocheuses, mares temporaires/permanentes, fossés de pistes stabilisés mouilleux, fond de talwegs		X					
Contextes topographiques de type plateau, replat (avec ou sans résurgence, même séchards)							X
Contextes géologiques : affleurements calcaires/carbonatés, cavités humides ou sèches, contextes géologiques particuliers	X				X		
Tous types de pelouses : de la très sèche à orchidées à la nardaise de pozzine							X
Bouquets, boisements, bosquets de feuillus divers, incluant boulaies, tremblaies,	X			X	X		
Bouquets ou sous-étage de : sapins, if, houx, thurifère	X			X	X		
Ripisylves constituées		X					
II - Espèces animales							
Sittelle	X					X	
Autour des palombes							X
Mouflon		X					
Cerf		X					
Autres (préciser) :							X
III - Espèces végétales							
If - Houx	X			X	X		
IV - Captage d'eau							
Levés au GPS	X			X			
Observations :							

ANNEXE 12 : LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AEP	Alimentation en Eau potable
BDR	Base de Données Régénération
BM	Bois Moyen
BRGM	Bureau des Ressources Géologiques et Minières
CA	Coupure de Combustible Active
DFCI	Défense des Forêts Contre les Incendies
FC	Forêt Communale
FT	Forêt Territoriale
G	Surface terrière
GB	Gros Bois
IFN	Inventaire Forestier National (organisme exécutant l'inventaire permanent des ressources forestières de la France métropolitaine)
IGN	Institut Géographique National
NDS	Note de Service
PB	Petit Bois
PPFENI	Plan de Protection des Forêts et Espaces Naturels contre les Incendies
PRMF	Protection Rapprochée des Massifs Forestiers
RF	Route forestière
SGP	Semis-Gaulis-Perchis
SIG	Système d'Information Géographique
SRA	Schéma Régional d'Aménagement
TGB	Très Gros Bois
VPR	Volume Présumé Réalisable
ZAL	Zone d'Appui à la Lutte
ZNIEFF	Zone d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

ANNEXE 13 : LEXIQUE DE L'AMÉNAGEMENT

TERME	DÉFINITION
Accroissement courant	Correspond à un accroissement de volume de bois entre deux dates assez proches
Aménagement forestier	Étude et document sur lesquels s'appuie la gestion durable d'une forêt ; à partir d'une analyse approfondie du milieu naturel et du contexte économique et social, l'Aménagement forestier fixe les objectifs à moyen et long termes et détermine l'ensemble des interventions souhaitables (coupes, travaux...) pendant une durée de 20 ans, à l'issue de laquelle il sera place à un nouvel Aménagement forestier.
Communautaire (→ <i>habitat</i>)	Se dit d'un habitat naturel* dont l'importance communautaire est reconnue dans le cadre de la Directive Habitats*
Dépressage	Opération consistant à desserrer, à réduire la densité des semis et des plants pour accroître la croissance et la vigueur du jeune peuplement. Elle permet également de doser le mélange des essences.
Désignation	Sélection des meilleures tiges (tiges d'avenir) destinées à constituer le peuplement final
Directive Habitats	Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 visant la protection d'habitats naturels* et d'espèces définies d'intérêt communautaire*
Directive Oiseaux	Directive européenne 79/409/CEE du 2 avril 1979 visant à promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen.
Durée de survie	Délai théorique séparant le peuplement de sa mort physique, exprimé en durée d'aménagement (d).
Essence principale objectif	Essence désignée pour rester ou pour devenir, à long terme, l'essence principale sur une unité de gestion
Étage de végétation	Ensemble des séries de végétation présentes dans une zone bioclimatique définie notamment (mais non exclusivement) en fonction de l'altitude
État d'assiette des coupes	Liste des parcelles ou de parties de parcelles prévues pour être martelées une année donnée, avec indication de la surface et/ou du volume à exploiter et de la nature des coupes à réaliser.
Fruticée	Formation végétale constituée par des arbustes et des arbrisseaux (landes, garrigues basses, maquis...)
Futaie irrégulière (→ <i>peuplement</i>)	Peuplement constitué d'arbres appartenant à différentes catégories de diamètre (structure inéquienne), réparties pied à pied ou par bouquets.
Futaie régulière (→ <i>peuplement</i>)	Peuplement constitué d'arbres ayant sensiblement tous le même âge (structure équienne). Une futaie régulière suit les stades d'évolution suivants : semis, fourré, gaulis, perchis et futaie (jeune, adulte, vieille).
Gaulis	Stade de développement d'un peuplement équienne, consécutif à celui du fourré, dont les tiges (gaulis) ont un diamètre compris entre 1 et 5 cm pour une hauteur de 3 à 8 m.
Habitat naturel	Ensemble constitué d'une station, d'une flore et d'une faune associées, qu'il convient de gérer ensemble de façon intégrée.
Homéostasie	Capacité d'un système à résister aux perturbations et à conserver un état d'équilibre
Îlot de sénescence	Petit peuplement laissé en évolution libre sans intervention culturale et conservé jusqu'à son terme physique (effondrement des arbres)

TERME	DÉFINITION
Îlot de vieillissement	Petit peuplement ayant dépassé les critères optimaux d'exploitabilité économique et bénéficiant d'un cycle sylvicole prolongé pouvant aller jusqu'au double de ceux-ci.
Irrégulier (→ <i>traitement</i>)	Traitement visant à maintenir le caractère hétérogène des peuplements forestiers et un couvert arboré continu, par des interventions ponctuelles et régulières combinant les opérations de récolte et de renouvellement des arbres.
Irrégulière (→ <i>structure</i>)	Juxtaposition de micro-peuplements d'âges et/ou de compositions différents, pas nécessairement équilibrés (structure inéquienne). Chaque micro-peuplement peut avoir une composition monospécifique ou mélangée, et avoir une structure verticale à un, deux ou plusieurs étages.
Martelage	Désignation avant une coupe des arbres à exploiter par marquage (marteau forestier et/ou peinture) des arbres à couper
Mise en défens	Soustraction d'une parcelle forestière à la dent et au piétinement du bétail et ou du gibier
Nettoisement	Opération consistant à éliminer les sujets tarés ou mal conformés dans les jeunes peuplements (de plus de 3 m de hauteur par définition)
Parquet de régénération	Grand bouquet d'arbres destiné à être renouvelé au cours de la durée d'Aménagement
Passage à la futaie	Nombre moyen annuel de perches atteignant le diamètre de précomptage (15 cm, entrée dans la catégorie « PB »)
Perche d'avenir	Perche à fort accroissement annuel apical (> 20 cm), munies de branches fines et exempte de défauts ou de blessures
Perchis	Stade de développement d'un peuplement équienne, consécutif à celui du gaulis, désignant les tiges rigides d'un diamètre compris entre 7,5 et 17,5 cm (classes de diamètre 10 et 15).
Possibilité contenance	Surface moyenne des coupes à asseoir annuellement pendant la durée de l'Aménagement forestier sur une série ou un groupe d'unités de gestion
Possibilité volume	Volume susceptible d'être récolté annuellement pendant la durée de l'Aménagement forestier sur une série ou un groupe d'unités de gestion. Elle est indicative.
Potentialité (→ <i>station</i>)	Ensemble des ressources possibles d'une station*, en quantité et/ou en qualité, en relation avec une gestion appropriée
Prioritaire (→ <i>habitat</i>)	Se dit d'un habitat naturel* dont l'importance prioritaire est reconnue dans le cadre de la Directive Habitats* en raison des menaces pesant sur lui
Régime Forestier	Ensemble de règles spéciales d'ordre public, dérogatoires du droit commun, déterminées par le code forestier en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur des forêts bénéficiant de ce régime
Régulier (→ <i>traitement</i>)	Mode de traitement caractérisé par une séparation de la nature des interventions (récolte et renouvellement, amélioration) dans les différents peuplements forestiers en fonction de leur âge ou de leur catégorie de grosseur de bois.
Régulière (→ <i>structure</i>)	Structure d'un peuplement forestier où tous les arbres font tous sensiblement partie de la même classe d'âge.
Résilience	Capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante (facteur écologique)
Série	Ensemble d'unités de gestion regroupées pour former une unité d'objectifs

TERME	DÉFINITION
Série de végétation	Ensemble des communautés végétales composé d'un climax et des groupements qui y conduisent ou en dérivent.
Station forestière	Étendue de terrain homogène dans ses conditions physiques (climat, topographie, roche mère, sol) et biologique (dynamique de la végétation)
Surface terrière d'un peuplement	Somme à l'hectare des surfaces des sections des arbres précomptables ($\varnothing > 15$ cm) mesurées à 1,30 mètre du sol. Elle est désignée par "G", en m ² /ha
Type stationnel	Ensemble de stations analogues par les conditions climatiques, la position topographique, la nature du sol, la dynamique de la végétation, etc. Cette homogénéité des caractères écologiques permet d'envisager, pour une essence donnée, des comportements similaires. Le type de station est indépendant du type de peuplement.
Ubac	En montagne, versant frais en raison de son exposition (nord généralement, voire est ou ouest)
Volume Présumé Réalisable	Volume exprimé en volume commercial (ou éventuellement en volume aménagement) qui devrait être exploité, en application de l'aménagement forestier, sur une surface donnée (unité de gestion...) à l'occasion d'une coupe ou durant une période déterminée (rotation, durée d'application de l'aménagement forestier)
Yeuseraie	Synonyme de chênaie verte
ZNIEFF de type II	Grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

Forêt communale de Rospigliani Inventaires et protections réglementaires

 Périmètre FC Rospigliani

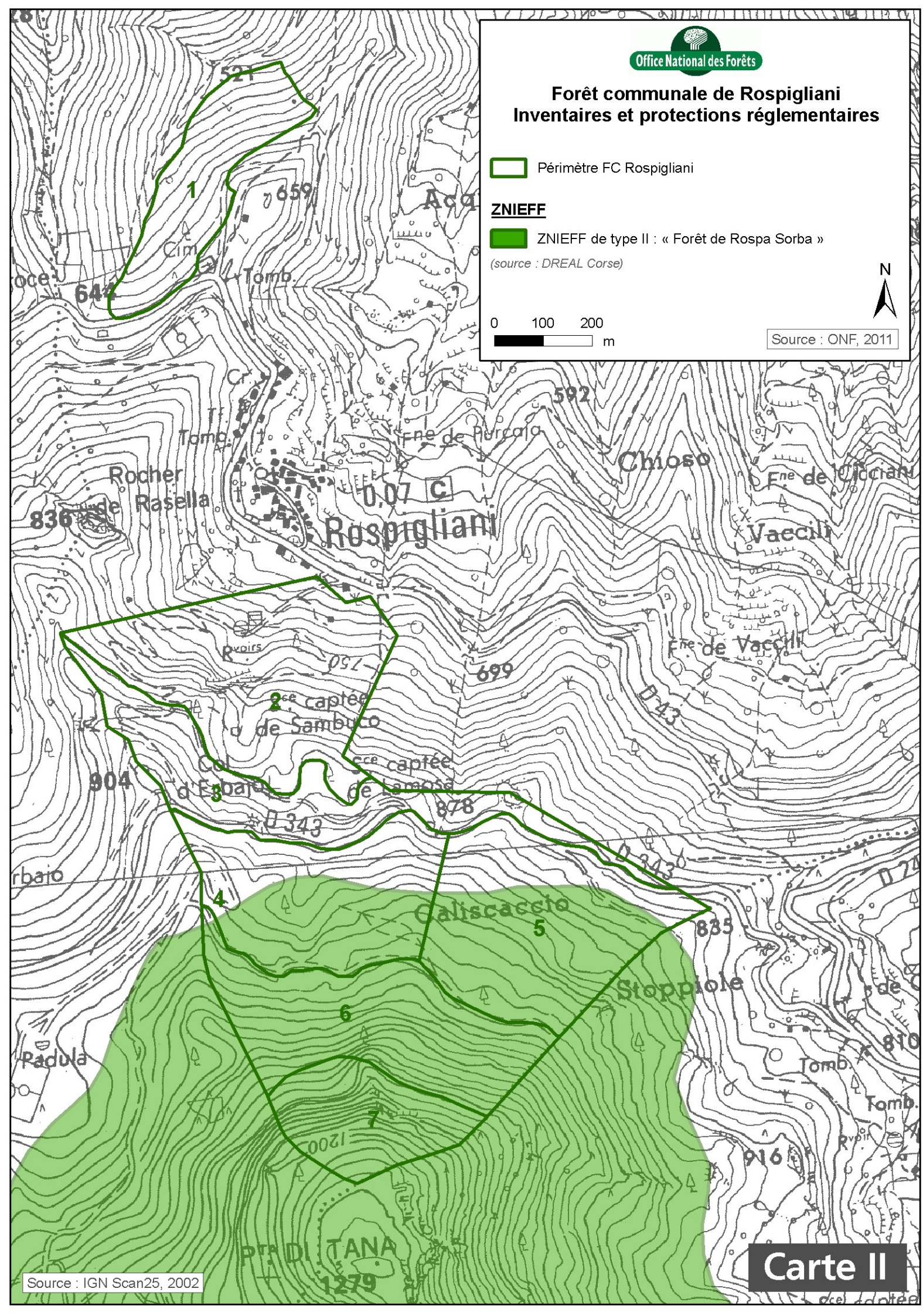
ZNIEFF

 ZNIEFF de type II : « Forêt de Rospa Sorba »

(source : DREAL Corse)

0 100 200
 m

Source : ONF, 2011



Forêt communale de Rospigliani Carte géologique

 Limite de la forêt communale & parcellaire

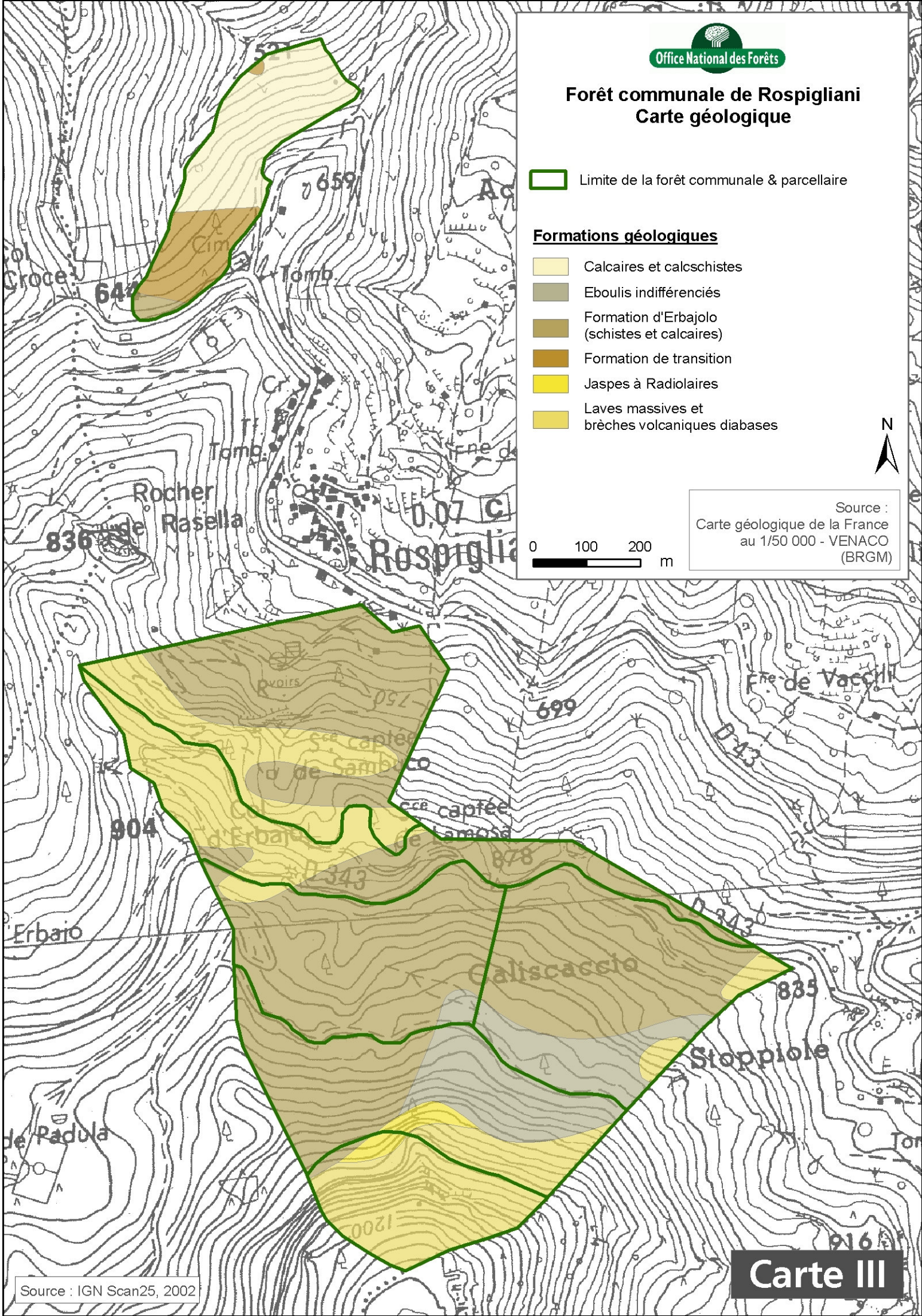
Formations géologiques

-  Calcaires et calcschistes
-  Eboulis indifférenciés
-  Formation d'Erbajolo (schistes et calcaires)
-  Formation de transition
-  Jaspes à Radiolaires
-  Laves massives et brèches volcaniques diabases



Source :
Carte géologique de la France
au 1/50 000 - VENACO
(BRGM)

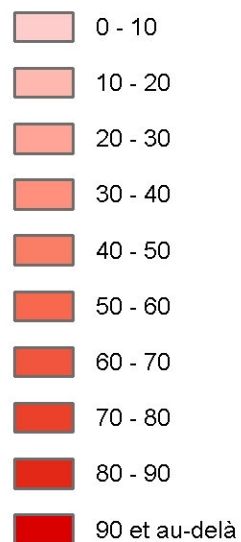
0 100 200
m



Forêt communale de Rospigliani Carte des pentes

Limite de la forêt communale & parcellaire

Pentes (en %)



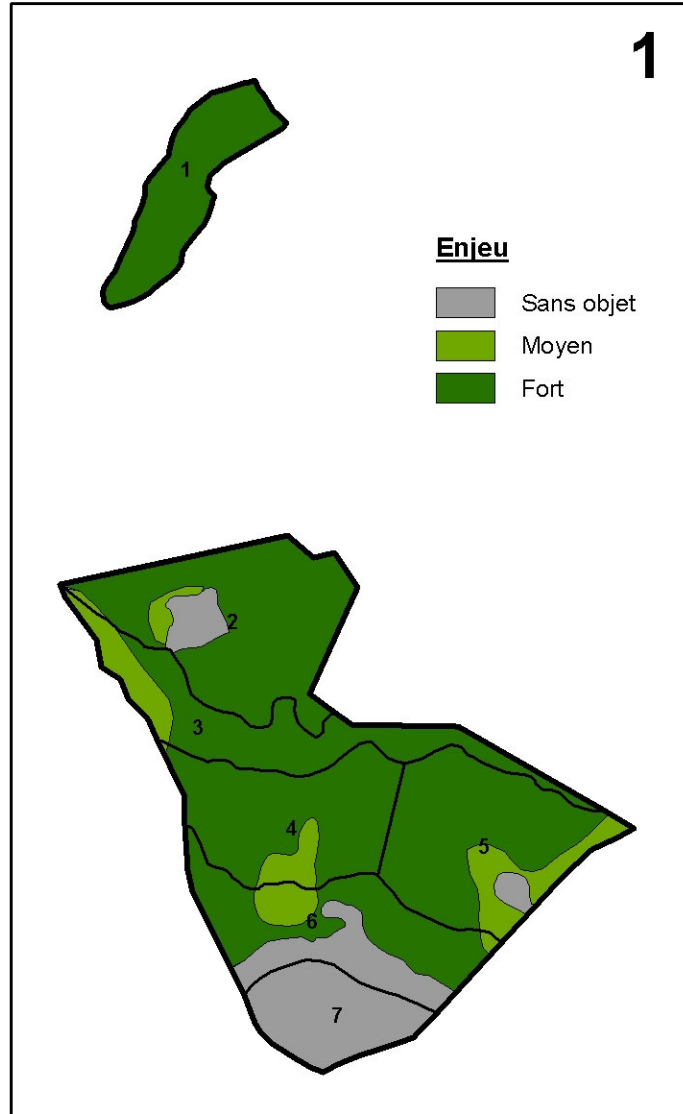
0 100 200 m

Source : ONF, 2011

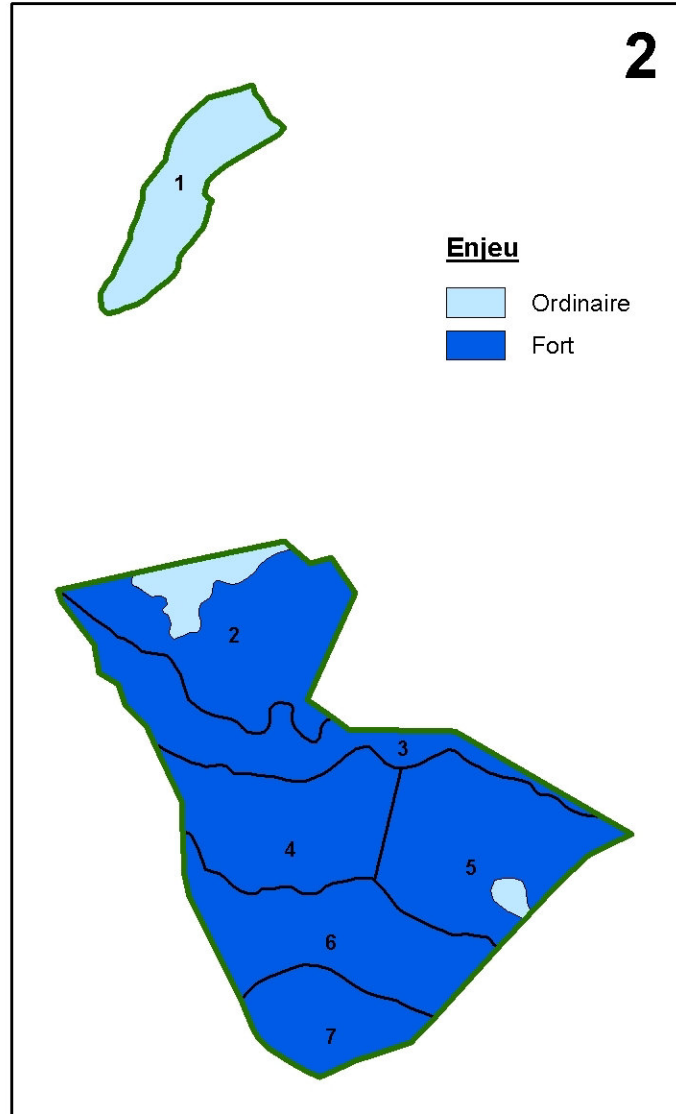


Forêt communale de Rospigliani Fonctions principales de la forêt (1/2) - ENJEUX

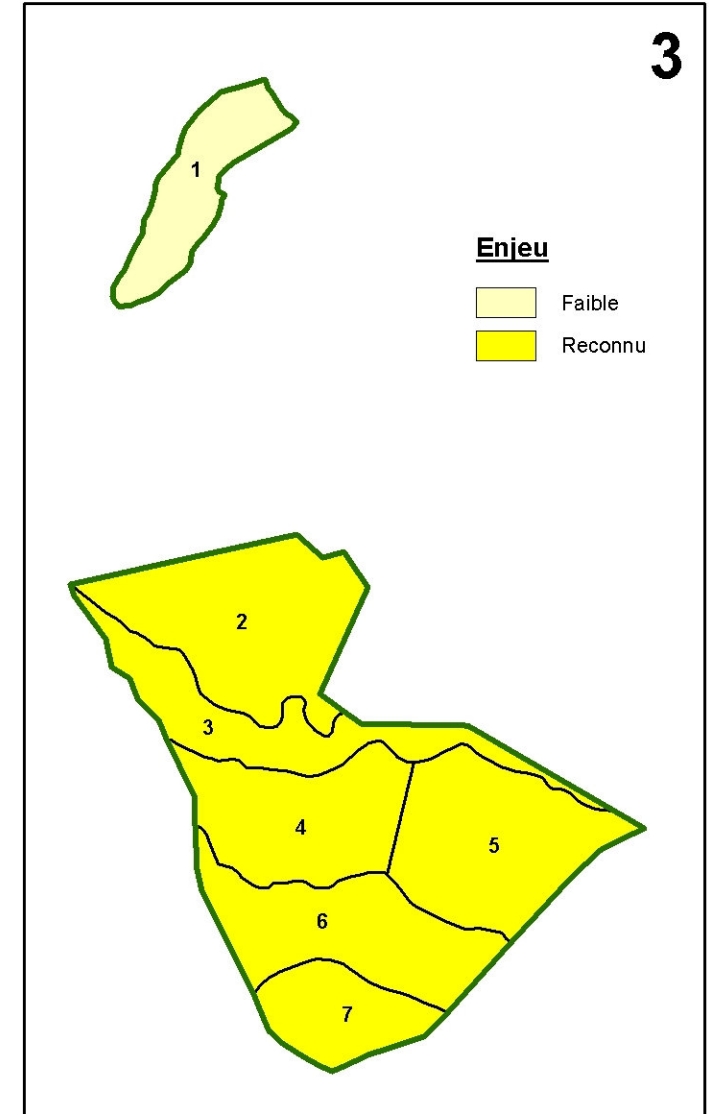
FONCTION DE PRODUCTION LIGNEUSE



FONCTION ECOLOGIQUE

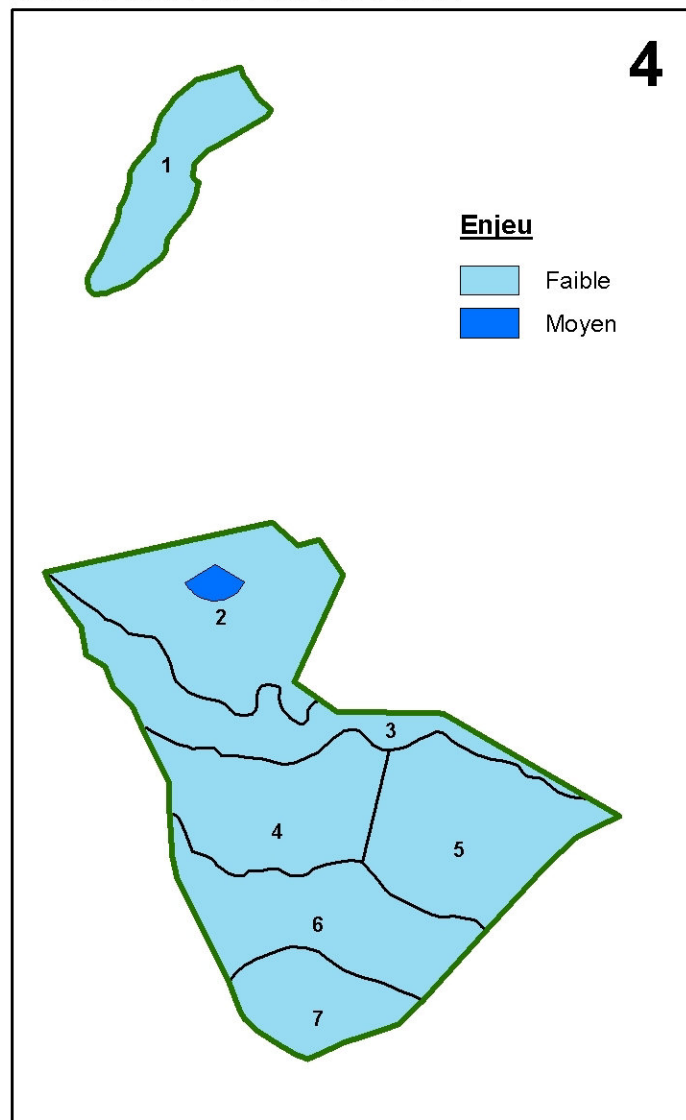


FONCTION SOCIALE : ACCUEIL DU PUBLIC ET PAYSAGE

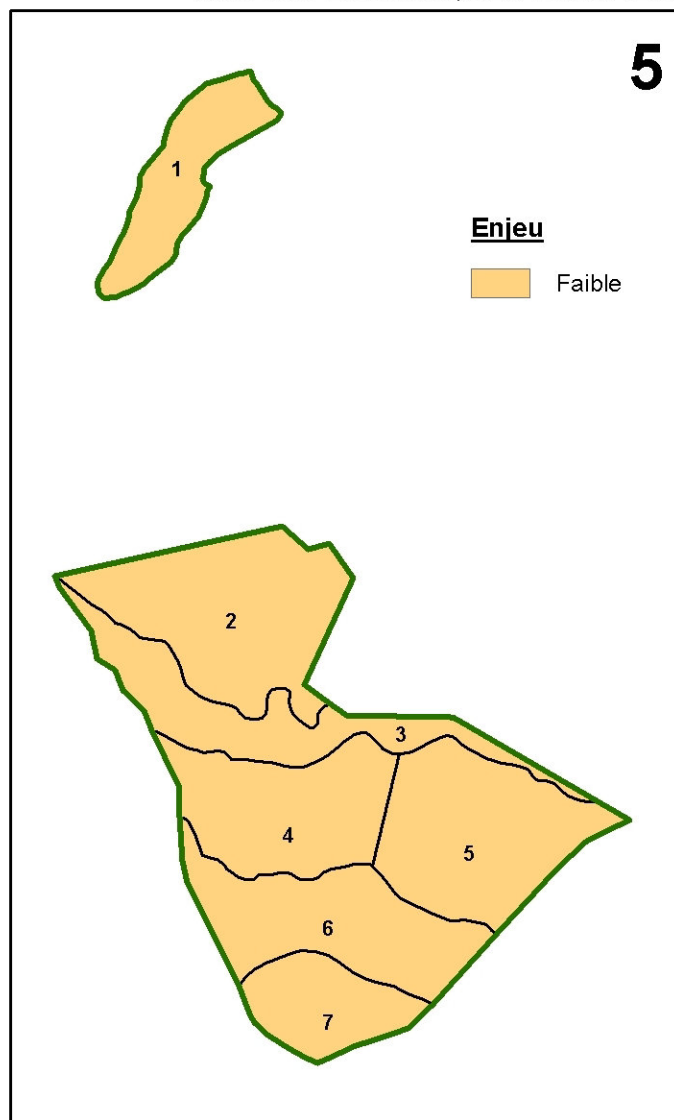


Forêt communale de Rospigliani Fonctions principales de la forêt (2/2) - ENJEUX

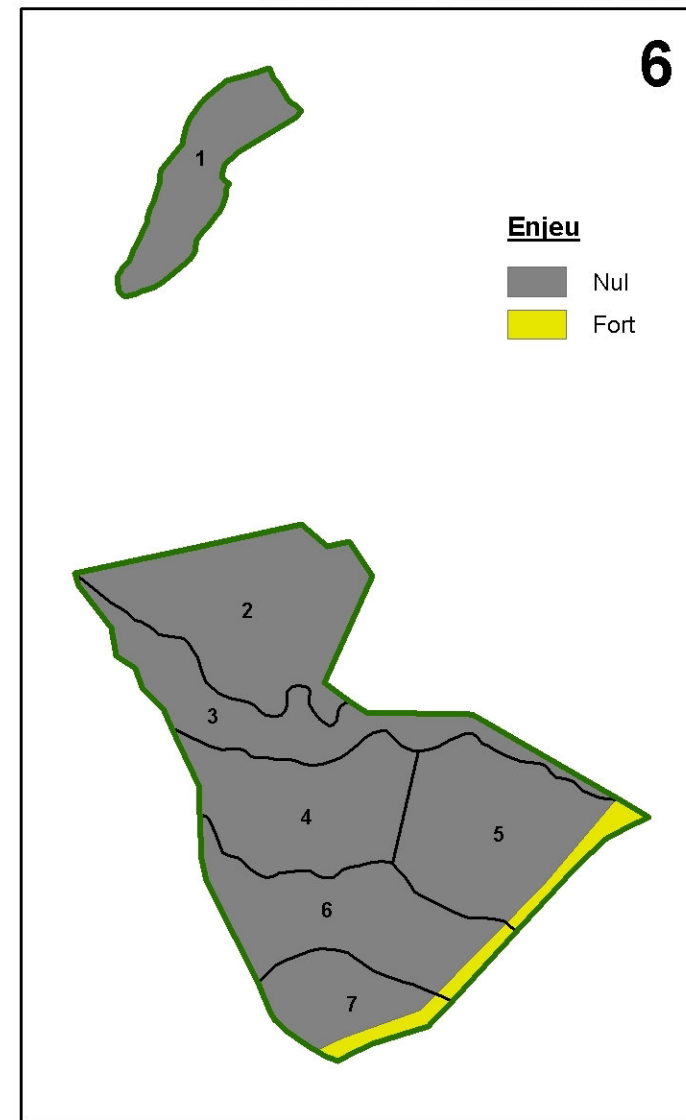
FONCTION SOCIALE : RESSOURCE EN EAU POTABLE



FONCTION DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS



FONCTION DE PROTECTION CONTRE LE RISQUE INCENDIE



Forêt communale de Rospigliani Placettes d'inventaire

- Parcellaire forestier
- Secteur hors-production



Desserte

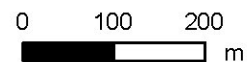
- Route départementale
- Route forestière
- Route forestière (ruinée)
- Tire d'exploitation

Placettes d'inventaire (avec numéro)

- Futaie de pin laricio
- Chênaie verte
- Hors production ou SGP

Surface échantillonnée

- Futaie de pin laricio
- Jeunes peuplements de pin laricio (SGP)
- Chênaie verte



Source : ONF, 2011

Parcelle 1 : aucune placette réalisée

Parcelle 2

Parcelle 3

Parcelle 4

Parcelle 5

Parcelle 6

Parcelle 7

Carte VI

Forêt communale de Rospigliani Stations forestières

 Périmètre forestier

Desserte forestière

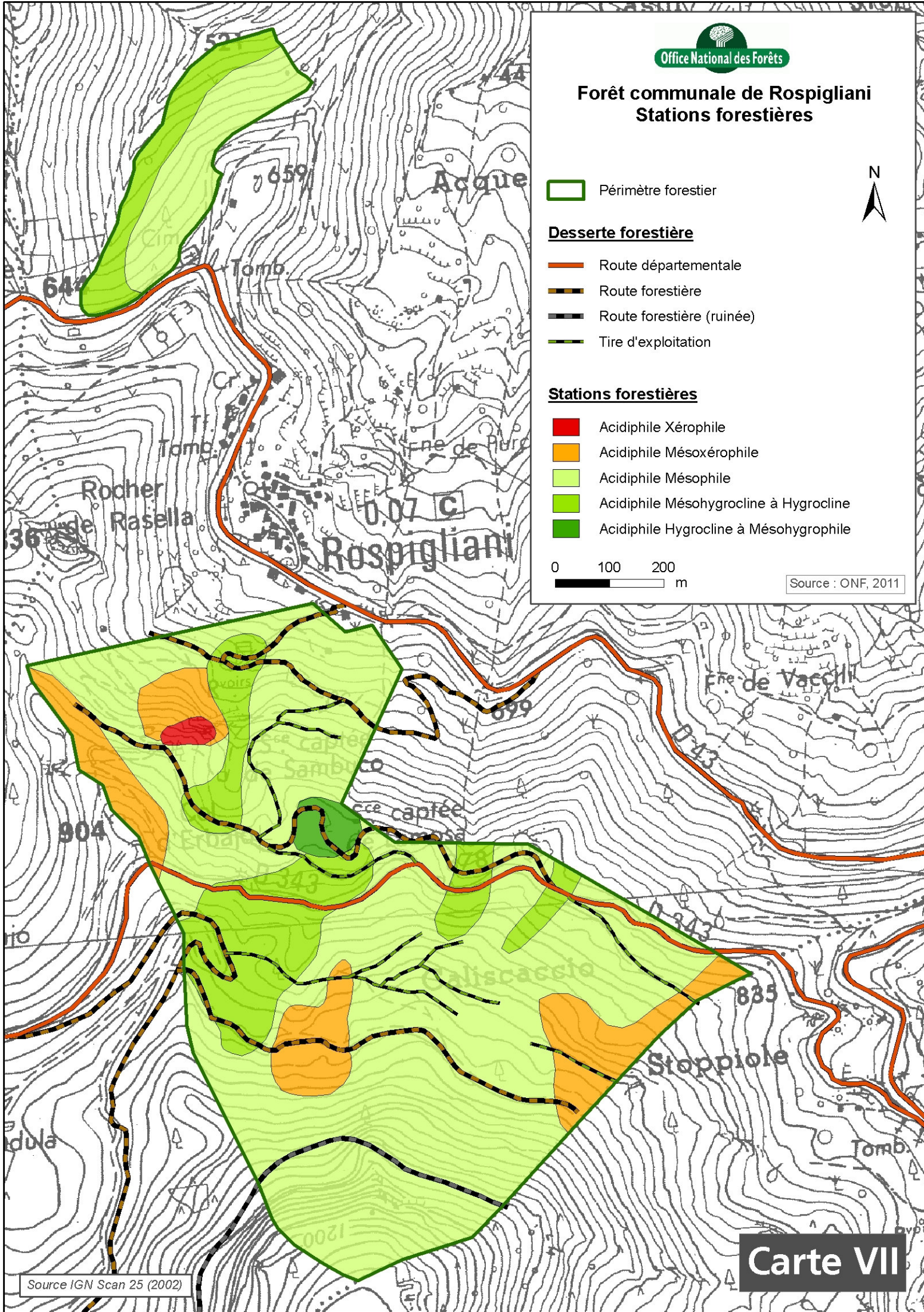
-  Route départementale
-  Route forestière
-  Route forestière (ruinée)
-  Tire d'exploitation

Stations forestières

-  Acidiphile Xérophile
-  Acidiphile Mésoxérophile
-  Acidiphile Mésophile
-  Acidiphile Mésohygrocline à Hygrocline
-  Acidiphile Hygrocline à Mésohygrophile

0 100 200
m

Source : ONF, 2011



Forêt communale de Rospigliani Habitats naturels



Périmètre forestier

Desserte forestière

-  Route départementale
-  Route forestière
-  Route forestière (ruinée)
-  Tire d'exploitation

Habitats prioritaires

-  Peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente [B]
-  Peuplements denses montagnards de pin laricio de Corse à Luzula pedemontana [B]
-  Communautés des sources et suintements carbonatés [B]

Habitats communautaires

-  Yeuseraies corses à houx [B]
-  Fruticées supraméditerranéennes de Corse [B]

Habitats non visés par la Directive Habitats

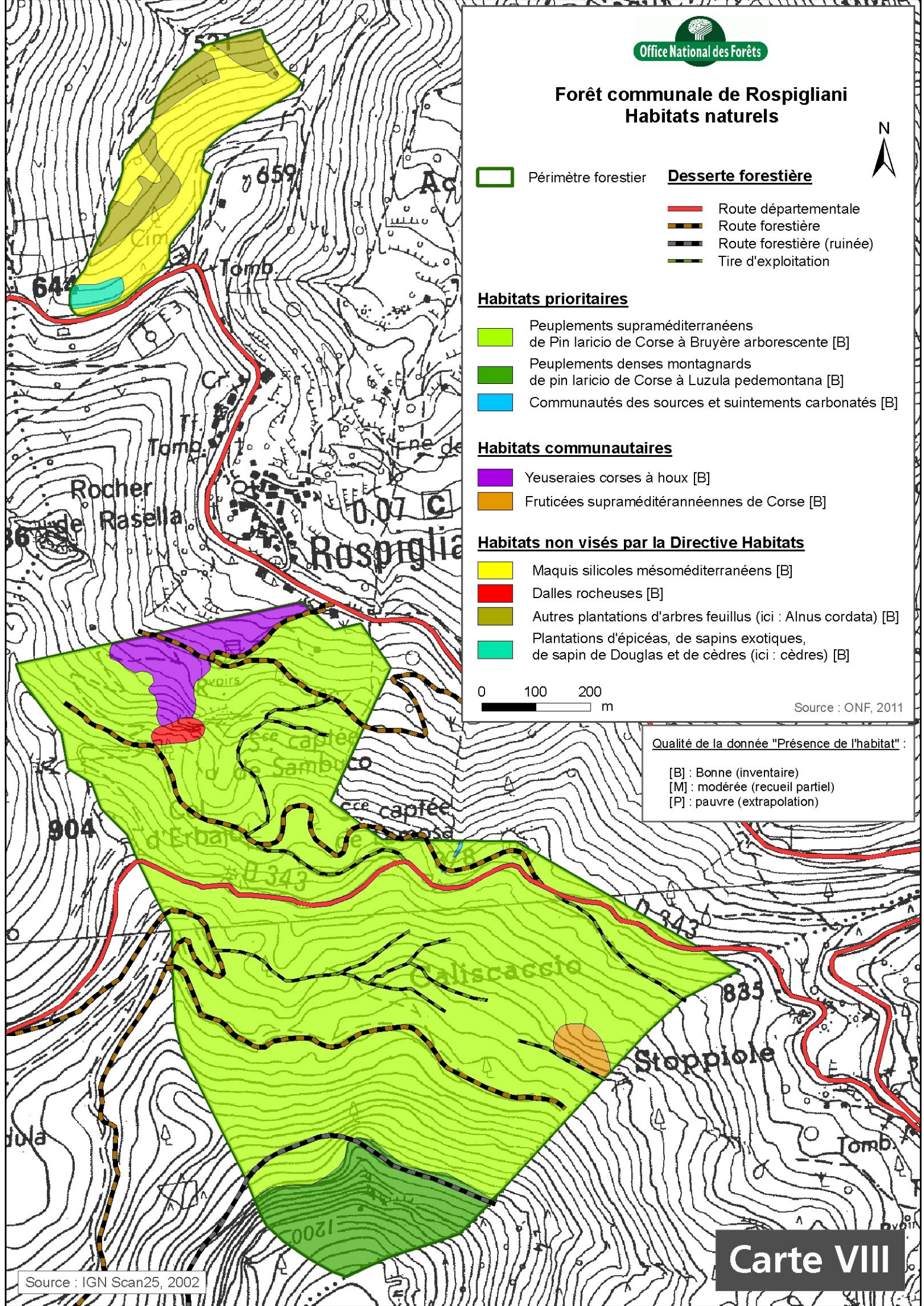
-  Maquis silicoles mésoméditerranéens [B]
-  Dalles rocheuses [B]
-  Autres plantations d'arbres feuillus (ici : *Alnus cordata*) [B]
-  Plantations d'épicéas, de sapins exotiques, de sapin de Douglas et de cèdres (ici : cèdres) [B]

0 100 200
m

Source : ONF, 2011

Qualité de la donnée "Présence de l'habitat" :

- [B] : Bonne (inventaire)
- [M] : modérée (recueil partiel)
- [P] : pauvre (extrapolation)





Forêt communale de Rospigliani

Carte des peuplements forestiers

- Périmètre forestier
- Parcellaire forestier (avec n° de parcelle)
- Secteur hors-production

Desserte

- Route départementale
- Route forestière
- Route forestière (ruinée)
- Tire d'exploitation

Plantations (parcelle 1)

- Aulne de Corse
- Cèdre de l'Atlas
- Maquis
- Maquis + pins et cèdres disséminés
- Maquis + pins et aulnes disséminés

Peuplements à Pin laricio de Corse

- SGP
- SGP lâche
- SGP avec réserves
- RPB
- RPB + SGP
- RPB/BM
- RBM
- RGB/BM
- RGB
- RGB_PL_PM
- IR
- Peuplement lâche sur éboulis ou rochers

Autres formations

- Houx présent (semis et/ou cépées)
- Maquis dense en sous-étage
- Chênaie verte + PL et PM en mélange
- Fruticée naine supraméditerranéenne
- Maquis
- Maquis + feuillus divers
- Rochers

0 100 200 m

Source : ONF, 2011

Forêt communale de Rospigliani Accueil du public et Paysage

- Périmètre forestier**
- Parcellaire (avec n° de parcelle)
- Desserte**
- Route départementale
 - Route forestière
 - Route forestière (ruinée)
 - Tire d'exploitation

- Paysage**
- Secteur forestier théorique visible depuis le village (cf. tronçon 1)

Secteurs forestiers remarquables en vision interne

- Bande forestière visible depuis la RD 343
- Secteur forestier remarquable (forte naturalité)

- Point de vue remarquable

Accueil du public

Signalétique forestière

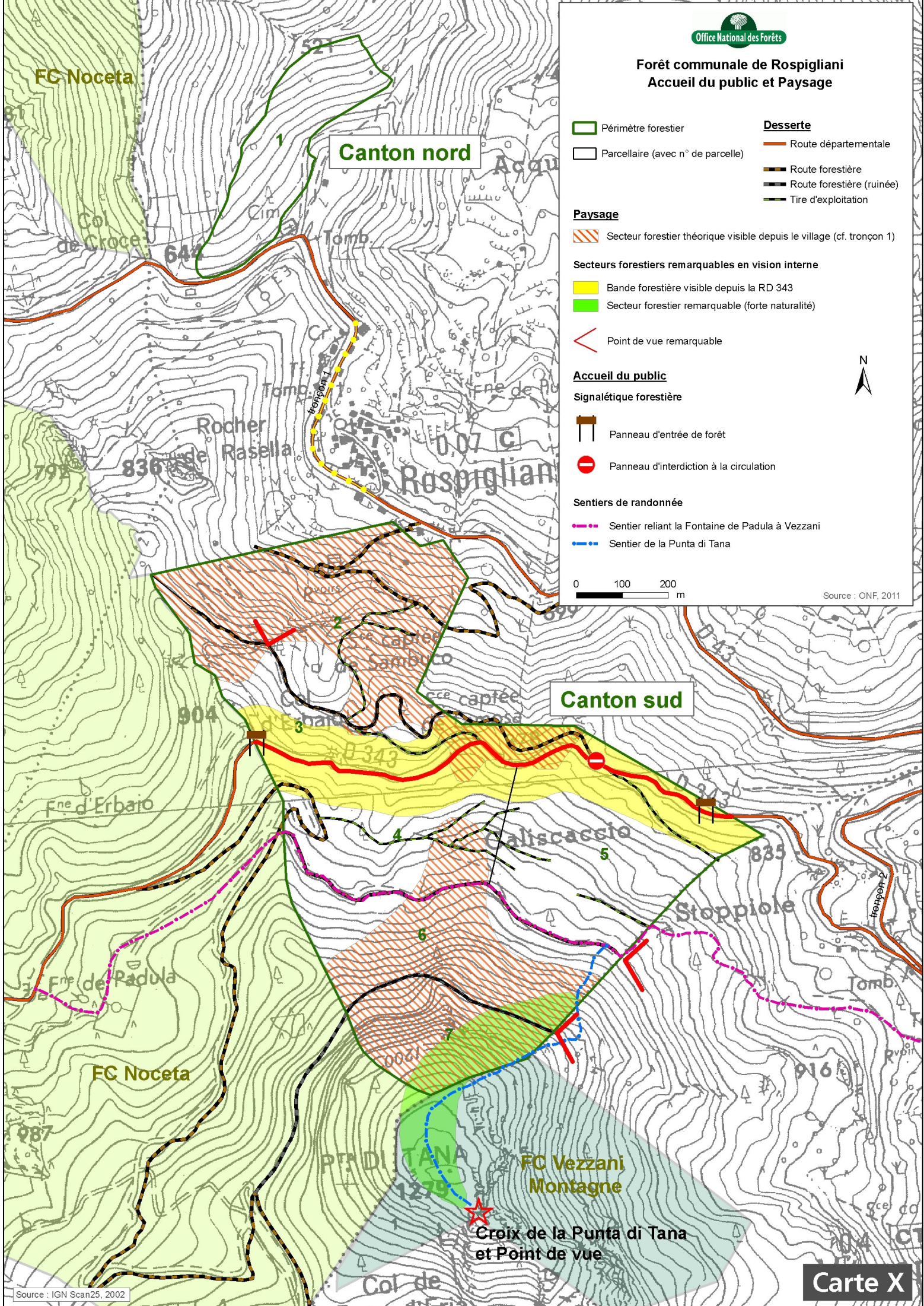
- Panneau d'entrée de forêt
- Panneau d'interdiction à la circulation

Sentiers de randonnée

- Sentier reliant la Fontaine de Padula à Vezzani
- Sentier de la Punta di Tana

0 100 200 m

Source : ONF, 2011



Forêt communale de Rospigliani Carte d'Aménagement

- Périmètre forestier
- Parcellaire

Desserte forestière existante

- Route départementale
- Route forestière
- Route forestière (ruinée)
- Tire d'exploitation

Série 1 (unique) : surfaces de référence

- Surface fonctionnelle (production)
- Surface hors fonction (hors-production)

Groupes d'aménagement

- Groupe de jardinage
- Groupe de transition

0 100 200
m

Source : ONF, 2011

Document ONE